études kurdes

revue semestrielle de recherches



N° 5 - février 2003





La revue *Études Kurdes* est honorée d'une subvention du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie.

Éditeurs :

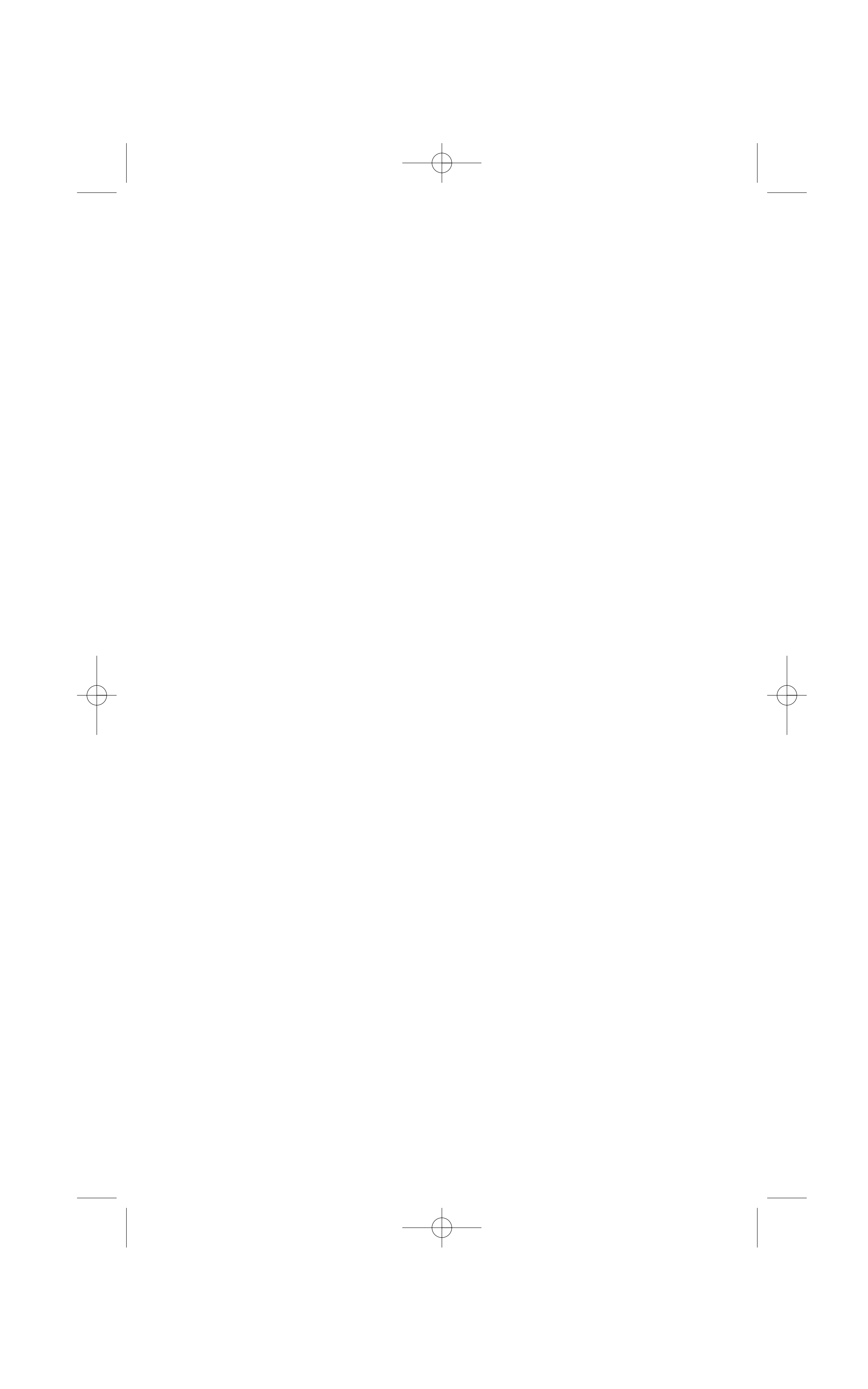
ÉDITIONS L'HARMATTAN
7, rue de l'Ecole Polytechnique
F-75005 Paris
www.editions-harmattan.fr

FONDATION-INSTITUT KURDE DE PARIS
106, rue La Fayette
F-75010 Paris
www.institutkurde.org

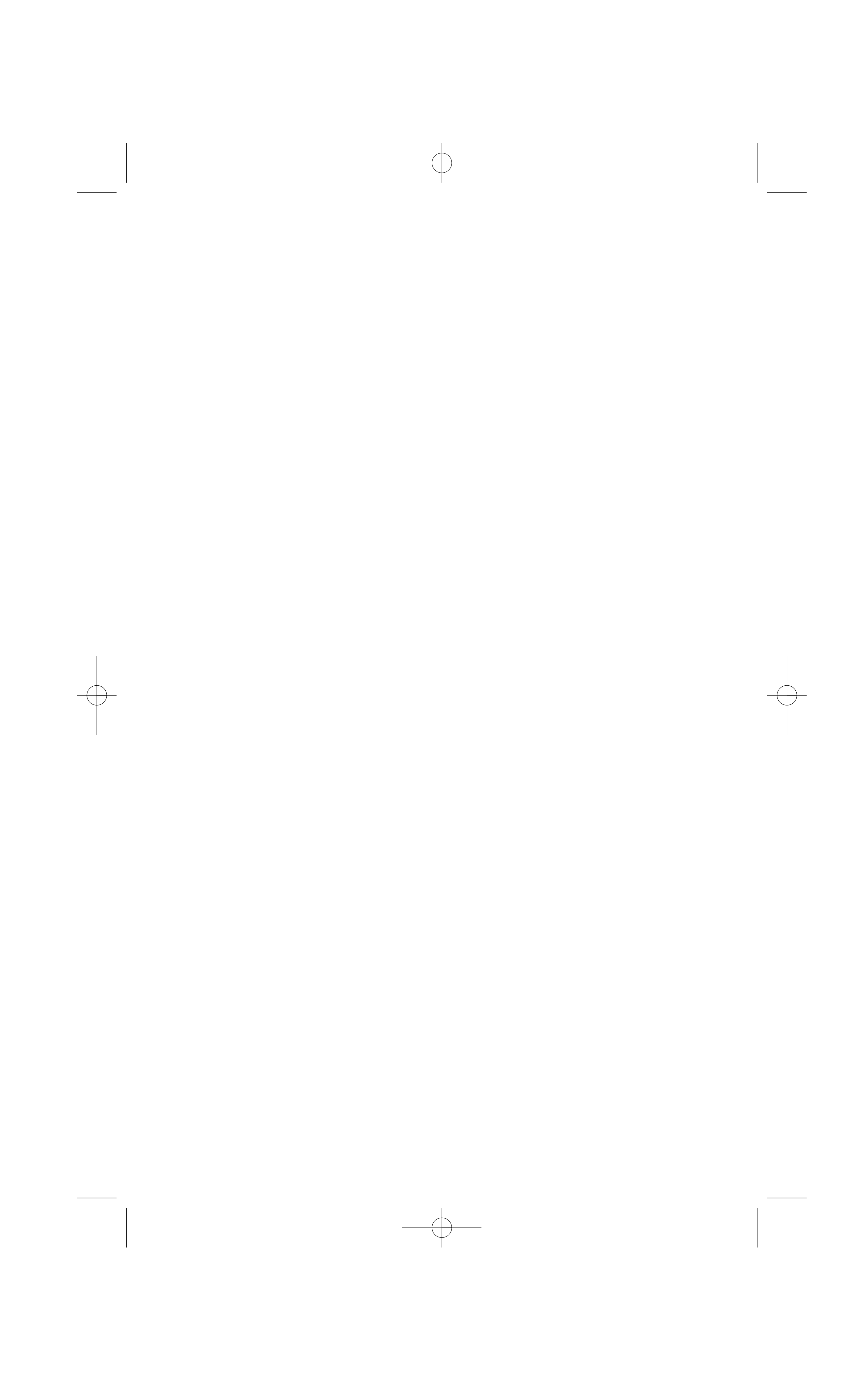
Tableaux : première de couverture : *Deux femmes et le cercle*, © Bachar.
quatrième de couverture : *Salomé II*, © Bahram.
mise-en-page & conception : Sacha Ilitch / fikp

ISBN 2-7475-3840-0

table des matières



études



Mémoire spontanée et travail de mémoire

Exil et diaspora

Le processus de création chez six peintres kurdes en Europe

Clémence SCALBERT
Paris

Cet article est une réflexion sur le Kurdistan, territoire aux formes et aux valeurs plurielles, et sur la relation de la communauté exilée et dispersée avec son territoire d'origine.

La notion de diaspora[1] est aujourd'hui appliquée à la communauté kurde ou hors du Kurdistan par des locuteurs différents, membres ou non de cette diaspora. Cette notion m'a permis de m'interroger sur les représentations du « territoire Kurdistan » et sur les valeurs qu'elles recouvrent pour les communautés dispersées.

C'est pour donner une réponse partielle que mon intérêt s'est porté sur les représentations picturales des peintres kurdes hors de leur pays d'origine, en l'occurrence, en Europe[2].

Le Kurdistan, du fait de ses ambivalences sémantiques, expliquées par sa géographie, ses populations mais surtout par son histoire, recouvre désormais une

(1) Je définirais la diaspora comme une communauté dispersée dans plusieurs pays aux forts sentiments et activités cœrcitifs qui s'articulent principalement autour du pays d'origine, de la mémoire de ce pays et des façons dont elle s'en est séparée. De plus, la communauté, souvent, construit un mythe de retour au pays.

(2) L'analyse est principalement basée sur les œuvres et vies de ces six peintres : Riza Topal, Hajou Bahram, Remzi, Bachar, Ghazizadeh et Rebwar. Les quatre derniers ont été rencontrés et interviewés.

dimension quasiment mythologique, relevant de l'imaginaire. Cependant, il porte le souvenir d'un territoire concret que les individus – et ici les peintres – ont physiquement connu.

C'est dans ce contexte, caractérisé par un éloignement (souvent contraint) du pays natal réel et par l'éloignement d'un Kurdistan de rêve, que semble se mouvoir la création picturale en Europe(3). Cet article est un essai d'analyse des facteurs qui se présentent comme les sources d'une création artistique hors du pays d'origine.

L'exil marque profondément le processus de création. Établissant une distance spatiale et temporelle entre le peintre et son pays natal, l'exil appelle un retour sur le pays quitté. L'exil provoque une rupture obligée et douloureuse avec le pays natal. Ainsi, afin de s'accorder avec sa propre histoire, tant personnelle que collective, l'exploration de la mémoire de l'individu comme de celle de la communauté est un passage quasiment obligé. Et l'histoire est très étroitement liée au pays natal. Par ailleurs, ces peintres ont la particularité d'être kurdes, d'appartenir à une communauté kurde en Europe de plus en plus importante, tant numériquement que socialement. Ces peintres ont tous joué un rôle dans cette communauté. On verra que leur création artistique ne peut pas être complètement indépendante de l'appartenance communautaire (ou diasporique) et que les peintres, à l'instar des autres intellectuels, participent au « travail de mémoire » de la communauté.

Riza Topal est certainement le peintre kurde le plus connu en Europe. Fils d'une famille paysanne, il est né à Hülüman, petit village du Kurdistan de Turquie en 1934. Il vit depuis 1968 à Munich.
Remzi est né à Kirikhan en 1928, alors sous mandat français. Lorsque la France, en se retirant, lègue le district d'Alexandrette à la Turquie, Kirikhan devient turc. En 1953, il quitte la Turquie pour étudier aux Beaux-Arts de Paris. En France, il n'a jamais peint son pays natal.
Bachar est né en 1950 à Ghannamieh dans le nord-est de la Syrie. Politiquement engagé en tant que Kurde mais surtout dans l'opposition syrienne, il quitte le pays pour la France où il arrive en 1983, après avoir emprunté un chemin tortueux qui durera plusieurs années, en passant par le Liban, la Grèce et l'Algérie. Il donne, dans ses tableaux, la part belle à l'espace.
Hajou Bahram naît en 1952 au Kurdistan de Syrie, il fait ses études, entre 1978 et 1984, aux Beaux-Arts de Münster où il vit actuellement.
Ghazizadeh est un Kurde d'Iran. Il est né à Saqqez dans les années 40. Il fait ses études de droit à Téhéran, ce qui l'éloigne, une première fois, de son pays, dit-il. En même temps, il s'inscrit aux Beaux-Arts.

Sa peinture, témoin des événements de son pays, lui vaut l'emprisonnement. Très inspiré par le réalisme socialiste, a longtemps peint sous cette influence. Il vit actuellement à Boulogne (banlieue parisienne). **Rebwar Said** est originaire de Suleymaniye, Kurdistan irakien. Il est fils d'enseignants. Il a été le compagnon des peshmergas dans son pays et a connu l'*Anfal* et les bombardements chimiques irakiens. Après quelques années passées en France, il s'est installé à Londres où il vit aujourd'hui.

(3) Mais finalement, l'inexistence d'un Kurdistan unifié et internationalement reconnu ainsi que la construction d'une mythologie « nationale » autour de ce territoire semblent induire un processus de création artistique au Kurdistan même en partie similaire.

1. L'exil, moteur premier de la création

Tous les peintres dont nous parlons ici peignaient avant de quitter leur pays. Toutefois, pour une étude de leurs travaux en Europe, on ne peut faire abstraction de leur exil qui, comme situation particulière et nouvelle, modifie la perception. La condition d'homme exilé va influer sur le travail du peintre.

L'exil, dans une certaine mesure, offre la possibilité d'un échange culturel et celle d'établir un lien avec sa propre culture. Ce phénomène est particulièrement remarquable dans le cas des Kurdes dont la simple expression culturelle a longtemps été interdite, réprimée. La plupart des peintres rencontrés disent que c'est dans les terres d'exil qu'ils ont (re)découvert leur culture. Certains ont mis à profit le fait de se trouver et de voyager au sein de cultures différentes dont ils ont enrichi leurs travaux. Par ailleurs, nombre de peintres se réclament de courants picturaux occidentaux, qu'il s'agisse de l'éxpressionnisme allemand pour Bahram, installé en Allemagne, ou du courant des Nabis pour Ramzi Ghotbaldin, peintre kurde d'origine irakienne installé en France. Tous, en outre, travaillent désormais en collaboration avec des artistes ou galeristes de diverses origines. Bachar dira : « *Mes rêves, ils se traduisent par les chansons kurdes, en kurde et arabe, avec Oum Kalsoum. Je suis multiculturel. Visuellement, je suis kurde ; par l'oreille, je suis kurde, arabe, libanais. J'ai de grands rapports avec la mythologie grecque,*

persane ; je vis avec eux »[4]. L'exil permet donc une certaine ouverture sur le monde, l'appartenance à diverses cultures et traditions est toujours affichée.

L'exil, cependant, se caractérise avant tout par l'éloignement forcé d'un individu de son pays, d'êtres chers. Il a provoqué la perte des objets et d'un cadre familiers. Ainsi, dans leurs travaux, il semble que les peintres, d'une part s'interrogent sur leur place dans les lieux étranges de l'exil, d'autre part cherchent à se construire un nouvel espace familier. Appuyons-nous ici sur les travaux de Bahram en premier lieu et de Remzi (installé à Paris) ensuite. Bahram a consacré une grande partie de son œuvre à la peinture de tours d'habitation, caractéristiques, à l'origine, de l'habitat collectif européen. Ces tours, hautes et sombres, sont peintes dans des espaces vides, dans une absence d'environnement. Cette forme d'habitat s'oppose totalement à la forme d'habitat traditionnel kurde généralement constitué de maisons familiales à un étage. En outre, la représentation de ces tours semble poser la question de la place de l'homme exilé dans ces espaces étranges matérialisés par le vide environnant.

Ces tours reflètent bien la réalité de ces peintres kurdes puisqu'un sur deux habite dans ce type de logement. Remzi, lui, semble s'être placé dans une démarche différente, voire contraire. Les objets de sa maison, composant son environnement quotidien, reviennent très souvent dans ses tableaux et sem-

[4] Interview avec l'artiste, Argenteuil, 13 février 2001.

[5] Interview avec l'artiste, Paris, 10 février 2001.

blent construire des repères familiers, un monde intime - intérieur - qui s'opposerait aux tours impersonnelles et aux grands espaces vides. Il a peint de nombreuses natures mortes dans lesquelles les objets qui l'ont accompagné dans ses déplacements et dans sa vie ont une place privilégiée : un sucrier blanc, une cruche verte, ou un buffet. Des scènes d'intérieur sont également dépeintes dans *La porte ouverte, La porte fermée, Ma prison, Coin cuisine*, etc. On peut tout à fait voir dans la peinture de ces objets la construction d'un monde protégé, rassurant dans l'exil. *Ma prison* a été peint dans le sud de la France. Remzi s'est dit : « *imaginons que je sois en prison, que je ne puisse pas sortir, est-ce que je pourrais toujours peindre ?* » Il s'est alors enfermé dans le cabanon qu'il habitait et a peint sans sortir une vingtaine de toiles. Il a peint son intérieur. Il s'agit donc véritablement d'une peinture (et de la construction) d'un monde clos auquel il peut se rattacher, dans lequel il se donne une place précise et sûre[5].

La réflexion portée par la peinture sur les lieux d'exil reste cependant assez minoritaire. Également minoritaire la création suscitée par ces lieux d'exil. Le lieu d'exil n'est pas, en soi, le moteur de la création. Mais c'est en provoquant le retour mental sur les lieux d'origine que l'exil joue un rôle fondamental. L'éloignement (plus ou moins) forcé qu'il induit provoque la perte et les regrets des objets familiers quittés. Les thèmes de la nostalgie, du sentiment, de la mémoire et des regrets sont récurrents et donnent leurs noms aux tableaux. La nostalgie est, par définition, l'état de langueur et de dépérissement causé par un obsédant regret du pays natal. Ce sentiment est étroitement lié à la condition de l'exilé. « *Nostalgie* » vient du grec, νόστος, « *retour* ». Elle inclut donc tout à la fois les notions temporelles de regret et de mémoire (on se retourne sur son pays natal et les sentiments ou évènements qui y sont liés), et la notion d'espace donné par l'éloignement et le retour (mental). Temps et espaces se mêlent. Un va-et-vient s'opère entre les différentes périodes, passées et présentes, ainsi

qu'entre les différents lieux, quittés et trouvés. L'exil se définit par rapport au passé et le donne à voir.

Pour les peintres interrogés, Remzi faisant exception, la nostalgie, l'éloignement du pays, et la mémoire de ce pays motivent et marquent la création. Ghazizadeh, par exemple, écrivant sur son propre travail dit : « *Les œuvres sont réalisées à l'aide de mes sentiments les plus profonds ; les sentiments de nostalgie, du vide aussi causé par l'éloignement de ma mère, frères et sœurs et amis. Mais avant tout, ma principale nostalgie reste celle qui me sépare de mon pays, le Kurdistan* »[6]. Rebwar lui aussi dira : « *my paintings present my feelings and they come from Kurdistan* »[7]. Arrêtons-nous une fois encore sur une autre toile de Bahram présentant une tour d'habitation. La tour se dresse au premier plan, noire. Derrière elle, un village, composé de petites maisons aux formes simples et essentielles (image d'un village kurde ?), est éclairé par une lumière blanche contrastant avec la noirceur de la tour. Il semble que les deux types d'habitat – situés dans deux types de lieux, on le suppose - s'opposent. Ils entrent aussi en complémentarité car l'un appelle l'autre. D'autres exemples, issus d'œuvres picturales, de la littérature, pourraient également mettre en évidence ce phénomène.

L'exil, par le retour sur le passé et le « retour » sur les lieux perdus qu'il suscite, va être déterminant dans la peinture de ces peintres. L'exil appelle le pays perdu, cadre d'émotions passées. L'exil - mais

(6) Ghazizadeh, 1986 : 12.

(7) Interview avec l'artiste, Londres, 1er avril 2001.

certainement aussi, ici, le fait d'être du Kurdistan, pays rêvé - appelle une création issue essentiellement de la nostalgie et de la mémoire du pays natal. Il ne s'agit plus de peintres « sur le motif » ; ils sont désormais, pour ceux qui ne peuvent retourner chez eux, des peintres de la mémoire.

2. Le pays natal comme source d'inspiration privilégiée

Les peintres l'affirment : l'inspiration leur vient du Kurdistan. Bachar avoue : « *J'ai fait des peintures au Liban mais, toujours, mes peintures, c'est moi. La géographie de mes peintures, elle s'inspire de la vie humaine et des Kurdes de mon village* ». Par la mémoire, le retour s'opère sur les temps et lieux de l'enfance. Plus que source d'inspiration, le Kurdistan–pays natal est lui-même l'objet, quasiment unique, de la peinture.

La distance demeure un trait caractéristique. Elle se traduira de diverses manières. La peinture de scènes intimes, voire intérieures, même lorsque l'objet (pays ou paysage) est extérieur, met en évidence cette distance. Les « villages intérieurs » de Bahram et de Hiner sont, à proprement parler, des espaces géographiques mentaux. *La Scène de village* de Bahram présente un village escarpé, instable. Une tasse de café, un chat qui dort paisiblement sont placés à ses côtés, sur une même échelle. Et, en arrière plan, une fenêtre donne à voir un paysage, quelques arbres. *Mia madre sul tetto* de Hiner est construit sur le même schéma : c'est une scène de village qui se tient dans un lieu fermé, marqué par la présence de fenêtres, des couleurs chaudes ainsi que des motifs faisant référence aux tapis, composants essentiels d'un univers intérieur et clos. La fenêtre est un objet souvent présent dans les tableaux. Située sur un mur, elle marque une séparation physique. Mais elle marque aussi une ouverture : on pourrait dire que c'est à travers elle que la mémoire observe et tente de regagner les lieux et êtres chers. Arrêtons-nous également sur les pays peints par Bachar. Il peint des paysages – mémoire. Ses lieux mettent en évidence les différentes lignes du relief : succession de collines

et lignes d'horizon multiples. Le paysage est composé de bandes successives de couleurs différentes, séparées les unes des autres par une ligne noire. Ces paysages peuvent évoquer une mémoire ordonnée, retravaillée et cultivée, comme les différentes strates, plus ou moins profondes, qui la composent. Dans une même période, Bachar forme ses paysages de petits carrés de couleurs sur un fond quasiment uni. C'est une multitude de petits objets épars, devant laquelle se plante une figure humaine définie. Ce sont des maisons, des personnages, des animaux ou des formes abstraites. Ceci peut nous faire penser, cette fois, à des traces éparses laissées par une mémoire plus désordonnée et fragmentée. Ces images de petits carrés disposés sans logique peuvent faire allusion à une des premières métaphores de la mémoire, celle de Platon. Il assimilait les souvenirs à des oiseaux de toutes espèces et de toutes couleurs dans un colombier. Les souvenirs-oiseaux ne sont pas immobiles : être vivants, ils sont capables de mouvements et variables. Ils vont et viennent. L'extériorité et le temps passé construisent alors des pays-mémoire. Ces paysages-souvenirs sont les paysages de l'exil. L'espace-temps de la mémoire construit une image particulière du pays.

Les mémoires vont avant tout se plonger dans le temps de l'enfance. On assiste, en exil, à une (re)découverte et à une utilisation, consciente ou non, de motifs traditionnels, de sentiments et d'éléments qui ont, au pays, marqué l'enfance et la vie des peintres. Ici, la mémoire qui entre en jeu dans le processus de création est une mémoire spontanée mais également un début de « travail de mémoire » dans le sens que les peintres se documentent parfois, vont à la recherche de ces éléments. Ces éléments, plus que des souvenirs personnels sont des éléments de la vie traditionnelle kurde et donc appartiennent déjà à un certain patrimoine culturel collectif.

Avant toute chose, la mémoire de l'enfant est celle de son village, de sa famille et surtout de sa mère. L'ensemble des peintres, quasiment, ont peint leur mère, de mémoire, ainsi que les images laissées par l'environ-

nement de l'enfance. Un des deux sujets principaux de la peinture étudiée ici est la vie rurale au Kurdistan. Cette vie rurale dépeinte peut prendre des connotations folkloriques, mais elle est d'abord synonyme de la vie de l'enfant. Les formes familières à l'enfant réapparaissent dans l'œuvre du peintre. Il s'agit particulièrement du milieu naturel et des Eléments. La Voie lactée et les montagnes du Taurus étaient les amis de Bachar-enfant ; l'Euphrate coulait près de chez Bahram et on le retrouve dans ses toiles. Rebwar dira : « *When I was a child, my house was by a river, and the river was full of fishes. They are like friends. I'd like to be friend with both the river and the sky* ». Poissons, oiseaux et serpents deviennent ses motifs favoris. Les paroles et tableaux de Bachar feront renaître l'univers féminin, colorié, odorant et chantant dans lequel il vivait enfant. Le nombre considérable de récits relatifs à l'enfance au pays montre le poids de ces souvenirs. C'est autour de ces souvenirs que s'articule la création. Ghazizadeh dira que toute son inspiration et sa raison de peindre lui viennent de son enfance : « *In Europe, I have discovered sources, but for me, the issue of identity is important. I have an identity, for examples, colours, forms and methodology are coming from a different place, inherited from my childhood. I don't think about them ; they come to me. My motives are houses, pigeons, women, springs, etc. These are my motives, the roots of my art. They are in my blood, indivisible from me. Without them, I would not know what to paint* »[8]. Dans cet extrait, Ghazizadeh parle de sa

[8] Sultani, Anwar, *Mamostay Kurd*, Issue 30-31, Sweden 1996 (interview avec l'auteur) ; cité dans *Thomson*, 2000 : 50.

mémoire spontanée, des éléments qui font corps avec lui. On retrouve le même discours chez nombre d'autres peintres.

Toutefois, la mémoire du pays comme acteur du processus de création picturale peut se faire véritable « travail », véritablement pensé et réfléchi. Dans l'exil, l'absence du pays nécessite sa reconstruction et sa représentation, même si elle doit parfois avoir lieu dans un monde pictural imaginaire. L'éloignement du pays rend nécessaire la réappropriation par les peintres des formes et éléments présents dans l'enfance. Rebwar, par exemple, va, une fois son pays quitté, se plonger dans l'étude des tapis et textiles kurdes, de leurs motifs - sa mère était d'ailleurs professeur de tissage au Kurdistan. C'est en exil qu'il éprouve le besoin de se réapproprier ces formes qui l'entouraient alors. En ce temps-là, il vivait avec elles inconsciemment ; elles lui étaient familières. Il n'éprouvait, dit-il, aucun besoin de les utiliser. Désormais, ces formes, couleurs et motifs s'inscrivent systématiquement dans son travail.

Le travail de mémoire a des motivations personnelles, que nous avons soulevées. Toutefois, ces peintres, bien qu'ayant un univers élargi, parfois dit « multiculturel », appartiennent à la communauté kurde. Ainsi, leurs œuvres, que ce soit volontairement ou non, consciemment ou non, vont participer au travail de mémoire et d'éducation de la communauté kurde.

3. La création comme « travail de mémoire »

La présence d'une communauté kurde en Europe est relativement récente. Elle fait suite à plusieurs vagues de migrations sur lesquelles nous ne nous arrêterons pas ici. Rappelons simplement que l'émigration kurde s'intensifie dans les années 1980 et 1990 et continue encore aujourd'hui. Plus d'un million de Kurdes sont dispersés de par le monde. On peut, sans trop de réserve, parler aujourd'hui d'une diaspora kurde. Les peintres d'o-

rigine kurde appartiennent à cette communauté et y participent plus ou moins activement. Remzi a été parmi les cofondateurs de l'Institut kurde de Paris, Bachar imprimait leur revue et tous ont, au moins, exposé dans un des centres culturels kurdes. S'ils prennent de la distance vis-à-vis de cette communauté, ils se disent toujours kurdes et ainsi y participent.

Aujourd'hui, la communauté kurde dispersée travaille à un renouveau culturel, à la création, faute d'histoire « officielle », d'une mémoire collective. La communauté a un rôle éducatif important à jouer. En ce sens, le rôle des intellectuels kurdes et donc celui des peintres est fondamental. Bien que la majeure partie d'entre eux refuse une mission officielle et se dise apolitique, les peintres ne peuvent pas travailler en faisant totale abstraction de l'appartenance communautaire. Leur création ne peut en être totalement indépendante. De cette appartenance naît un travail orienté, quasiment toujours engagé et peut-être, en cela, moins libre (du strict point de vue de la création artistique).

Nous l'avons déjà évoqué, la peinture du pays natal peut se confondre parfois avec la peinture du pays d'origine des Kurdes, du Kurdistan - paradis perdu. Ceci est perceptible dans la participation des peintres à une collecte de folklore et aux représentations très nombreuses d'un paysage kurde typique. Un des tableaux de Ghazizadeh, *La danse*, est particulièrement significatif. Il en dira : « *Tout le Kurdistan se trouve dans ce tableau* ». Ce tableau, en effet, donne à voir un paysage kurde élémentaire et essentiel, une expression de la culture simplifiée et quasiment révolue aujourd'hui. Le folklore, collecte d'éléments d'une culture à l'agonie, peut cependant servir de base à la formation d'une certaine identité, à la représentation d'une certaine culture kurde pour les jeunes Kurdes de la communauté dispersée. Et la demande existe. Presque tous les peintres contribuent, volontairement ou non, à la création de la mémoire d'un paradis perdu et à la représentation des « traditions ».

Entreprise initiée par les nationalistes kurdes au début du siècle, la découverte et création des origines de la nation ou peuple se poursuit aujourd'hui, en exil également. C'est la découverte et souvent l'idéalisation d'une culture mésopotamienne anté-islamique. Tous les peintres s'y réfèrent et peignent la mythologie kurde et mésopotamienne. Pour célébrer l'an 2000, Rebwar collabore à une « histoire kurde » avec Sherko Bêkes, poète renommé, originaire d'Irak et vivant en Suède. Il saisit l'occasion de l'année 2000, anniversaire tant attendu dans le monde entier, pour célébrer le peuple kurde et rappeler les principaux événements de son histoire, depuis les origines. Ce projet est sponsorisé par les plus importantes organisations kurdes (organisations kurdes d'Irak et de Turquie réunies, hormis le Parti des travailleurs du Kurdistan) de Londres.

Par cet engagement dans la culture kurde, dans le rôle qu'ils jouent dans sa redécouverte et dans sa promotion, les peintres ont un rôle politique. Car, aujourd'hui, la culture kurde est un enjeu politique. Par ailleurs, via la culture et plus précisément ici, la peinture, un message politique et national passe. Les peintres dénoncent les massacres, les destructions de l'habitat, de l'environnement, de la culture du Kurdistan. De plus, un véritable travail de commémorations, de créations de lieux de mémoire est initié par les organisations politico-culturelles kurdes. Ce travail est rallié, consciemment ou non, par les peintres, en tant qu'individu ou collectivement. Il est parfois initié par eux. L'exemple le plus notable sur lequel je me suis penchée est celui d'Halabja. Halabja est une ville kurde du Kurdistan irakien qui, le 16 mars 1988, a connu les foudres du gouvernement irakien. Sous les bombardements chimiques, 5000 personnes y trouvèrent la mort, dans l'instant. Ce bombardement faisait partie d'une entreprise bien plus vaste de destructions des populations kurdes et de leur environnement, l'*Anfal*. Il n'est pas un artiste kurde qui ne se soit ému du sort de la ville. Halabja va donc entrer dans les mémoires individuelles et

collectives comme la ville martyre, symbole du martyre kurde. Si, parfois, les peintres vont peindre ce martyre de leur propre initiative, parfois, la création va être stimulée par les collectivités. Le processus de création va donc être étroitement dépendant de l'appartenance à une communauté liée par une histoire et un sort communs.

Dès que l'on parle d'Halabja, on a tendance, dans divers milieux, à parler de génocide. De nombreuses ONG (Organisations non gouvernementales) kurdes et autres voudraient faire reconnaître le génocide du peuple kurde[9] ; pour cela, elles s'appuient sur les campagnes de destructions massives, culminant avec Halabja. Si la ville est devenue un symbole, c'est par l'ampleur de l'horreur, mais aussi parce qu'on en a fait un symbole. Contrairement à la Shoah, irreprésentable, les artistes, en masse, se sont mis à peindre « Halabja ». Remzi, qui ne peignait jamais les événements de son pays, a peint, à cette occasion, un portrait d'après un homme qui se révéla être d'origine arménienne : *L'homme en colère*. Un an après, en 1989, l'Institut kurde de Paris organise une exposition commémorative. Les peintres kurdes qui y participent (tous issus de l'exil) éditent des cartes postales. Ils signent ce mot sur l'envers : « *I present this small gift as a souvenir so that you would remember this horrendous crime for ever* ». Cinq ans après Halabja, l'Institut kurde de Paris organise une nouvelle exposition commémorative : *Peintres de l'Anfal. Mémoires du Kurdistan*. Cette fois-ci, on ne présente

[9] KON-KURD ; *International Campaign to Indict Iraqi War Criminals* (INDICT) par exemple. *Human Rights Watch* a déjà reconnu l'*Anfal* comme un génocide, ainsi que le chercheur Martin Van Bruinessen (in : CHARNY, 1999). *Halabja Rescue International* est une organisation basée en Grande-Bretagne nommée d'après le nom de la ville martyre.

que des peintres vivant en Irak. Dans la présentation du catalogue, Kendal Nezan parle de l'*Anfal* comme de la « *version irakienne de la Shoah* ». A priori, ces célébrations ont lieu dans toutes les places de la diaspora mais également au Kurdistan irakien. Avec la *Pluie d'Oiseaux*, Rebwar s'initie à ce travail de gardien de mémoire. Le projet, cette fois, ne sera dirigé par aucune association kurde. Il écrit : « *Si je ne suis pas comme vous* [les oiseaux], *une histoire perdue, je vous promets de raconter partout la pluie mortelle des oiseaux du Kurdistan, le frémissement de leurs ailes, pour que l'humanité entende le cri sans voix de mon pays* »[10]. Puis, en 1998, Rebwar expose à Londres son travail, 5000 victims 5000 portraits, en collaboration avec *The Kurdish Association West London*. La plaquette de présentation de l'exposition parle ainsi de son œuvre : « *his work reflected the anniversary of the Halabja massacre, where 5000 people in the town were subjected to chemical genocide [...] This was a historical tragedy for the Kurdish Community* ».

Le traitement de cet événement est particulièrement significatif de l'interrelation entre les individus que sont les peintres et la communauté à laquelle ils appartiennent. On pourrait aussi mentionner le traitement de l'exode, aujourd'hui considéré comme un des points marquants et tournants de l'histoire kurde. Il fait, autant qu'Halabja, l'objet de multiples représentations.

(10) Rebwar, 1995 : 81.

L'exemple d'Halabja, mais aussi les travaux sur l'histoire et la mémoire kurde, ceci souvent en étroite relation avec les organisations kurdes, nous montrent le poids de la communauté, mais également le poids d'une histoire commune partagée, sur les motivations et la mise en œuvre du processus de création.

Conclusion

L'exil joue un rôle essentiel dans le processus de création. Dans une certaine mesure, il permet une ouverture sur le monde et une liberté relativement importante. Mais, avant tout, il pose le problème de l'étrangeté ; problème sur lequel les peintres s'arrêtent et réfléchissent.

L'étrangeté, conséquence directe de l'exil, conduit à un retour à la fois sur les lieux et le temps passés, puisque les souvenirs s'inscrivent dans un cadre spatial. C'est en cela que l'exil peut être considéré comme un des traits marquants de la création. L'exil fait appel à la mémoire et la création va être mue par cette mémoire. L'absence des lieux familiers va nécessiter leur réapparition dans les toiles. Cette réapparition est inconsciente : les souvenirs et les émotions du passé habitent le peintre. Parfois, cependant, un véritable travail de mémoire est initié par le peintre afin de faire ressurgir les souvenirs, de les comprendre et d'en enrichir la création. Le travail de mémoire, cependant, semble être très fortement lié à l'appartenance à la communauté kurde et est très souvent déterminant dans l'orientation du travail. Par leur statut d'intellectuels, les peintres se donnent ou se voient accorder un rôle considérable par la communauté. Ils partagent, avec les autres intellectuels, ce devoir d'élaboration de la mémoire et d'une culture présente ainsi que de leur transmission. Et s'ils ne sont pas des peintres « officiels », ils sont des peintres kurdes, donnant à voir une image de leur pays, de leur peuple ou de leur nation.

Sources et Bibliographie

BAILLY. A., « *Les représentations de la distance et de l'espace : mythes et constructions mentales* », in : Revue d'économie régionale et urbaine, n°2, 1990, pp : 265-270.

BRUNEAU. M., *Diasporas, espaces. Mode d'emploi, Reclus*, Montpellier, 1995.

CACHIN. F., « *Le paysage du peintre* » in : Nora. P. (sous dir. de), *Les lieux de mémoire*, Gallimard, Paris, t. II, vol. 1, 1984, pp. 435-486.

COHEN. R., *Global Diasporas, an Introduction*, Ucl Press, Londres, 1997.

GHAZIZADEH. N., *Analyse de ma pratique picturale entre l'Orient et l'Occident (à travers ma peinture)*, DEA d'arts plastiques, Paris I, 1986, 61 p.

HALBWACHS. M., *La mémoire collective*, 1° éd. 1950, Albin Michel, Paris, éd. augmentée 1997.

KLEINSCHMAGER. R., « *Paysages d'enfance. Annotations subjectives* », in : Hérodote, n°44, 1° trimestre 1987, pp : 137-140.

LACOSTE. Y., « *Editorial : Géopolitique des diasporas* », in : Hérodote, n° 53, 2° trimestre 1989, pp : 3-12.

NORA. P., « *Entre mémoire et histoire* », in : Nora. P. (sous dir. de), *Les Lieux de mémoire*, t. I, vol. 1, Gallimard, Paris, 1984, introduction.

O'SHEA. M., *Myths, maps and reality ; geography and perception of Kurdistan*, Phd Thesis, Soas, London, 1997.

PEROUSE. J. F., « *Le Kurdistan, quel territoire pour quelle population ?* » in : Bonnemaison. J., Cambrezy. L., Quinty-Bourgeois. L. (sous dir. de), *La nation et le territoire*, coll. Géographie et Cultures, L'Harmattan, Paris, 1999, pp : 19-35.

REBWAR. S., *Des mots et des lignes pour reconstruire une patrie*, coll. Lettres kurdes, L'Harmattan, Paris, 1995, 90 p.

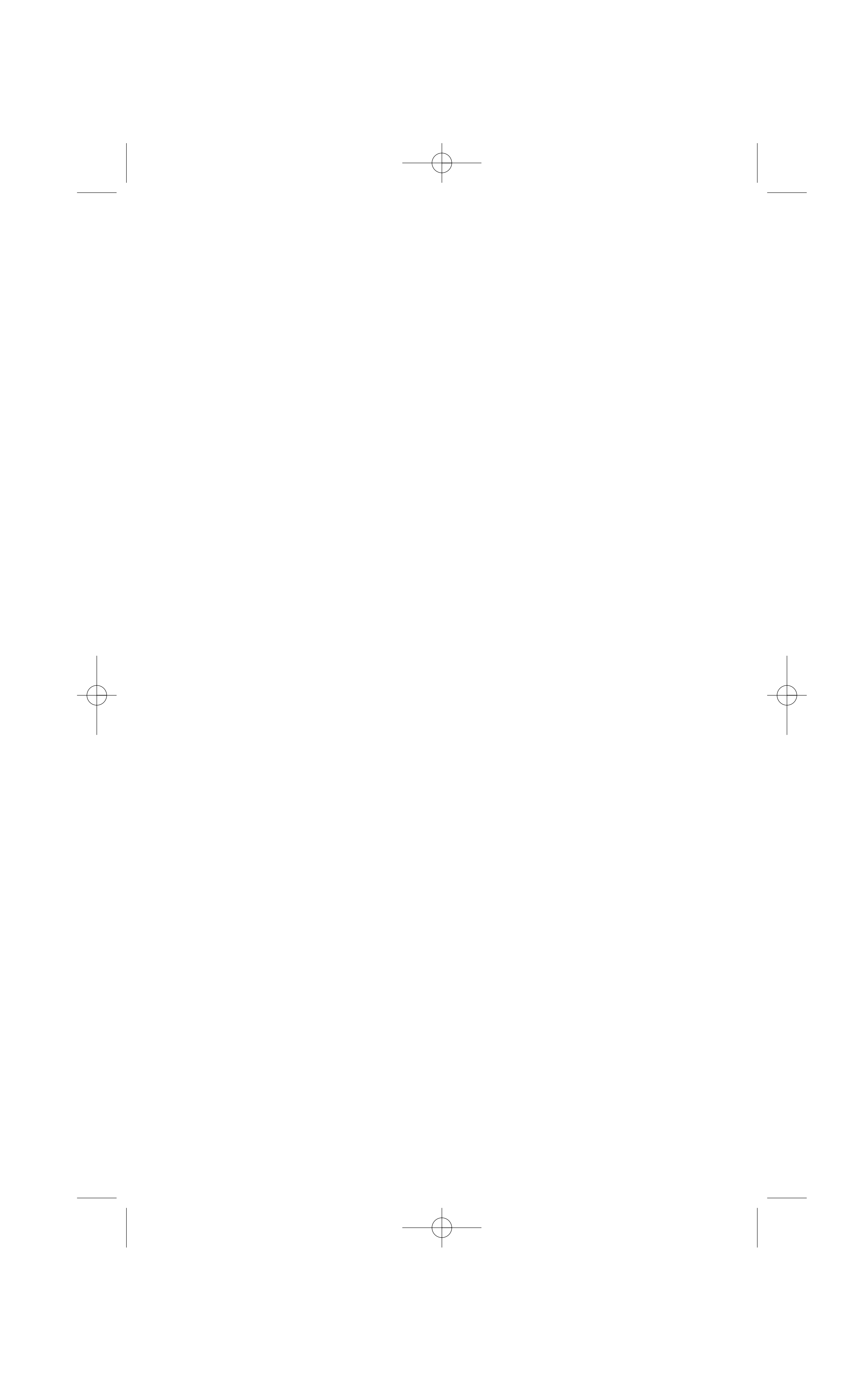
RETAILLE. D., « *Ethnogéographie, naturalisation des formes socio-spatiales* », in : Claval. P., Singarravelou. (sous dir. de), *Ethnogéographies, coll. Géographie et Cultures*, L'Harmattan, Paris, 1996, pp : 19-38.

THOMSON. J. (sous dir. de), *Colour and Word. Rebwar*, Middlesex University, London, 2000, 80 p.

TUAN. Y., *Topophilia, a study of environmental perception, attitudes and values*, Prentice Hal Inc., Englewood cliffs, New Jersey, 1974.

VAN BRUINESSEN, M., « *The genocide of Kurds* », in : Charny. I., The widening circle of genocide, NY Transaction Book, New Brunswick, 1994, pp : 165-191.

WAHLBECK. O., *Kurdish diasporas : a comparative study of Kurdish communities*, Mac Millan Press Limited, Chippenham, 1999.



Les documents d'archives de la mission allemande au Kurdistan considérés comme sources d'informations sur l'histoire du Kurdistan

Introduction

Les sociétés de mission allemandes au début du XX[ème] siècle n'ont pris que rarement le risque d'entreprendre un travail missionnaire en pays musulman, spécialement dans le cas de la Perse qui représentait apparemment, à l'époque, l'un des derniers États islamiques.

La Mission de Hermannsburg constitue donc une exception, si l'on met à part la mission Christoffel pour soigner les aveugles, qui lui était liée mais qui est intervenue plus tard.

A Hermannsburg, on avait fondé une association spéciale organisée de façon indépendante pour prendre en charge la mission en Perse. C'est l'histoire de cette mission et de l'association de soutien correspondante qui sont l'objet de notre propos.

Martin TAMCKE
Göttingen

Dans cette première synthèse, nous ne citons qu'en partie les informations qui pourraient être éventuel-

lement exploitées. Il s'agit donc d'une première présentation qui a pour but d'encourager des recherches complémentaires et comparatives.

En fait, la Mission de Hermannsburg avait eu un précédent : la mission allemande d'Orient (*Deutsche Orient Mission*). Les recherches sur son histoire ont été principalement rassemblées par les collaborateurs des Archives Johannes Lepsius à Halle-Wittenberg et à Potsdam.

Bien qu'on ne puisse comprendre certaines décisions qu'à partir de ce précédent, nous renoncerons, pour des raisons de temps et des raisons pratiques, à pousser plus loin les recherches sur les rapports qui pouvaient exister entre les deux missions. Cette perte supplémentaire d'informations limite les dimensions historiques du présent travail bien que certaines indications corrigent un peu ces lacunes. Ces indications devraient fournir aux futurs chercheurs une compréhension plus profonde.

Encore plus dommageable est le fait que l'apport dominant des Luthériens américains concernant ces matériaux d'information sur le travail commun de la mission n'a pas pu être pris en compte parce que ces informations ne sont pas encore fiables malgré les recherches supplémentaires de collègues amis.

Là aussi, les jugements provenant de sources allemandes, et les témoignages contenus dans les archives allemandes sur le travail des Américains permettent de combler au moins partiellement ces lacunes dans la mesure où ils permettent de reconnaître les points de contact dans le travail en commun des deux sociétés de mission, leurs différences, leurs vues communes et leurs conflits.

Toutefois, ces éléments peuvent tout au plus être considérés comme des indications.

C'est seulement après une étude plus précise des matériaux américains que l'on pourra avoir une image globale du rôle de la mission luthérienne à Mahabad, image qui rendra justice aux deux parties et qui, de plus, fournira des informations sur les événements locaux et sociaux dans leur imbrication avec les missions et les pouvoirs en place.

Cependant, les recherches en matière de kurdologie se sont développées à un point tel qu'il semble justifié de communiquer ces sources de renseignements importantes permettant de clarifier davantage l'objet de leurs études.

Une utilisation sérieuse et critique des informations détaillées fournies ici contribuera certainement à compléter utilement les autres études.

En particulier, le conflit durable avec les partenaires américains indique clairement que la vision allemande est différente de celle propre à la littérature sur les missions utilisée jusqu'à ce jour en matière de kurdologie.

Nous pensons en particulier que la présente description met en évidence la vision particulière des Allemands, notamment après la Première Guerre mondiale, vision qui apporte des compléments et des corrections aux recherches faites jusqu'à présent. Si notre présent travail peut contribuer à cela, il aura rempli sa fonction.

A - Le cas particulier du missionnaire Bachimont (1878-1921)

Les documents des sociétés de mission allemandes qui ont essayé d'exercer leurs activités à Mahabad (autrefois Sawdjbulaq) pour évangéliser les Kurdes n'ont jusqu'à présent pas été exploités. Ma contribution d'aujourd'hui à l'histoire de Georg Bachimont est un premier essai dans cette

direction et concerne « l'Association pour la Mission luthérienne en Perse » (*Verein für lutherische Mission in Persien*). Cette association se donna des statuts le 7 janvier 1913 en vue d'organiser une mission auprès des Kurdes d'Iran.

Déjà à la Conférence Mondiale des Missions en 1910 à Édimbourg, un accord avait été conclu confiant l'évangélisation de cette région, habitée par les Kurdes, à des luthériens allemands et américains[1]. La petite association liée à la Mission de Hermannsburg pouvait prendre pour référence les expériences passées de la Mission allemande d'Orient (*Deutsche Orient mission*) qui avait également aménagé une mission à Sawdjbulaq.[2]

L'ancien responsable de la Mission allemande d'Orient de cet endroit, Dietrich von Oertzen, a soutenu par ses conseils de nombreuses actions de la nouvelle association.[3] En plus de cela, ses travaux pionniers sur la langue kurde et sa traduction de la Bible en kurde local ont servi de base de travail, sur le plan linguistique, aux missionnaires dans les années suivantes.

Alors que les tentatives de confier certaines parties du travail à un membre de la Mission de Hermannsburg, le Syrien (nestorien « assyrien ») du nom de Lazarus Jaure, en tant qu'« *auxiliaire autochtone* » avaient échoué et qu'il avait finalement quitté l'association[4], on a cherché avec empressement un

(1) Pour ce qui concerne l'histoire de l'Association, voir le paragraphe 3 de l'étude *Die Arbeit im Voderen Orient*, in : E.-A. Luedemann, Vision, Gemeinde weltweit, 150 Jahre Hermannsburger *Mission und Evangelisch-lutherisches Missionswerk in Niedersachsen*, Hermannsburg 2000, p.511-547 (plus particulièrement, p. 535-536) ; Martin Tamcke, *Die Hermannsburger Mission in Përsien*, in : Martin Tamcke et Andreas Heinz, *Zu Geschichte, Theologie, Liturgie und Gegenwartslage der syrischen Kirchen*, Studien zur Orientalischen Kirchengeschichte 9, Hermannsburg 2000, p. 231-273 (plus particulièrement, p. 250-252) ; Martin Tamcke, *Die Konfessionslage bei den lutherischen Nestorianern*, in : A Festschrift for Dr. Sebastian P. Brock, Aram 5, Louvain 1993, p. 521-536.

(2) Voir R. Schäfer, *Geschichte der Deutschen Orient-Mission*, Potsdam 1932 ; U. Feigel, *Das evangelische Deutschland und Armenien. Die Armenierhilfe deutscher evangelischer Christen seit dem Ende des 19. Jahrhunderts im Kontext der deutsch-türkischen Beziehungen*, in : Kirche und Konfession 28, Göttingen 1989.

Allemand qui puisse paraître aux personnes responsables le garant d'un travail missionnaire constructif.

On pensa avoir trouvé le bon candidat dans la personne de Georg Bachimont.

Dans le cadre de notre étude, nous nous intéresserons non pas tant à son travail missionnaire qu'à ce que nous pouvons tirer des documents d'archives sur son séjour relativement court dans cette région, et notamment aux événements contemporains survenus parmi les Kurdes. Nous commencerons par quelques détails biographiques.[5]

Né le 7 août 1878 à Fresnoy au Val/Villers-Bretonneux près d'Amiens, Georg Bachimont séjourna d'abord dans un séminaire très sérieux issu d'une abbaye de Bénédictins, situé à Saint Riquier. Il fit ensuite des études de médecine à Paris où il finit par être employé en 1898 comme professeur dans une école Berlitz en raison de ses facilités linguistiques. En 1899, il épousa une femme de religion évangélique, Véronique Wagner, et fut nommé directeur de l'école Berlitz de Strasbourg. Quelque temps plus tard, il reprit la même fonction à l'école Berlitz de Metz. Après la mort de sa femme en 1903, il épousa en 1904 une autre protestante, Anna Dreist. Leurs enfants furent baptisés dans la religion évangélique et lui-même se convertit le 12 juillet 1912 à la religion évangélique luthérienne. Peu après, il fut engagé par la Mission de Hermannsburg pour être mis-

(3) Pour ce qui concerne l'appréciation des événements sur place, voir notamment : Martin Tamcke et Johannes Pascha (1862-1911) : *Der Leidensweg eines kollektierenden Syrers*, in : *The Harp, A review of Syriac and Oriental Studies XI/XII*, Kottayam 1998/99, p. 203-223 (plus particulièrement p. 210-214).

(4) Voir Martin Tamcke, *Eingeborener Helfer oder Missionar ? Wege und Nöte des Lazarus Jaure im Dienst der Mission*, in : Martin Tamcke, Wolfgang Schweigert et Egbert Schlarb, *Syrisches Christentum weltweit, Studien zur syrischen Kirchengeschichte (Festschrift Wolfgang Hage)*, Studien zur orientalischen Kirchengeschichte 1, Münster 1995, p. 355-385.

(5) Voir la notice biographique dans le BBKL (en cours d'impression) et Tampcke, op. cit., p. 537-539.

sionnaire dans la Mission du Kurdistan. En 1913/1914, il fit encore des études de théologie et de langues à Göttingen.

Son premier déplacement vers la Perse eut lieu le 5 juillet 1914, et s'acheva à Istanbul (encore appelé couramment Constantinople) au début de la guerre, en raison des hostilités.

Pendant la guerre, Bachimont fut aumônier des prisonniers dans plusieurs camps de prisonniers de guerre de la région de Lüneburg.

En 1917, il entreprit un nouveau voyage vers Constantinople, où il avait déjà déposé ses bagages lors du premier voyage, pour se rapprocher de son lieu de destination au Kurdistan. Mais ce voyage fut lui aussi bloqué et c'est seulement en 1920 qu'il put rejoindre d'abord Erivan, capitale de l'Arménie, où il trouva un poste de surintendant des écoles américaines établies dans la capitale arménienne et dépendant de l'organisation américaine *Near East Relief*.

Enfin, c'est en 1921 qu'il parvint à quitter l'Arménie avec l'aide des Bolchéviques et à rejoindre d'abord Julfa et Tabriz et finalement Sawdjbulaq.

Bachimont était véritablement doué pour les langues. Il parlait couramment l'allemand, l'anglais, le français et l'italien. Il comprenait le russe, le turc et l'arménien, et à un moindre degré le chinois. Finalement ses activités professionnelles l'avaient amené à étudier l'arabe, le persan et le kurde mokri, pour lequel Oskar Mann en 1906 avait établi une grammaire qui fait encore autorité.[6]

Dans ces conditions, Bachimont devint tout naturellement le chef du petit groupe de missionnaires, après que le missionnaire américain Fossum,

prévu à l'origine pour cette fonction, fut atteint de troubles mentaux pendant son séjour à Erivan et mourut subitement.[7] Il y avait dans le groupe, en plus de Bachimont et de sa femme, trois sœurs missionnaires américaines (Alma Fossum, Augusta Gudhart et Hanna Schonhood).

À Tabriz, le petit groupe fut pris en charge par deux missionnaires presbytériens dans un local de mission abandonné par d'autres collègues accompagnés d'enfants orphelins et de chrétiens syriens qui avaient dû déménager vers Hamadan.[8] Déjà à Tabriz, les nouveaux venus furent bizarrement courtisés par le fils du gouverneur de la ville de Sawdjbulaq et par le fils du « grand prêtre » de Sawdjbulaq (comme le dit le rapport sans s'étendre sur la question).[9]

Bachimont entreprit tout seul une tournée de reconnaissance dans la ville.[10] A son arrivée, il put comprendre pourquoi les deux intermédiaires l'avaient courtisé. Sans le vouloir, le missionnaire était devenu le jouet des forces politiques en conflit dans la localité. Le gouverneur n'appréciait manifestement pas du tout la venue d'un missionnaire chrétien alors que, bizarrement, les « *notabilités kurdes* » du lieu l'accueillaient avec plaisir. Dans le rapport d'archives, il est dit expressément que le « *grand prêtre mahométan le reçut de manière particulièrement amicale* ».

Cet accueil amical, à l'évidence, allait de pair avec

(6) Oskar Mann, *Kurdisch-persische Forschungen IV, 3.1., Die Mundart der Mukri-Kurden*, 1. Teil : Grammatische Skizze, Texte in phonetischer und persischer Umschrift, Berlin 1906.

(7) *Nachrichten aus der Lutherischen Mission in Persien* (NLMP) 8,1, (Hermannsburg, 1er février 1921), p. 2-3 ; NLMP 8,3 (Hermannsburg, 20 juillet 1921), p. 2.

(8) NLMP 8,2 (Hermannsburg, 15 mai 1921), p. 4. Concernant l'affaire des Syriens, voir le compte-rendu détaillé dans NLMP 8,3 (Hermannsburg, 20 juillet 1921), p. 8.

(9) NLMP 8,2 (Hermannsburg, 15 mai 1921), p. 4. L'information initiale selon laquelle le grand prêtre de Sawdjbulaq s'était également rendu auprès de Bachimont [NLMP 8,2 (Hermannsburg, 15 mai 1921), p. 4] dut être démentie explicitement par la suite.
Ce n'était pas le grand prêtre, mais son fils, qui avait déjà rencontré Bachimont à Tabriz, NLMP 8,3 (Hermannsburg, 20 juillet 1921), p. 3.

(10) Compte-rendu : NLMP 8,3 (Hermannsburg, 20 juillet 1921), p. 3-4.

le désir des Kurdes « que l'on construise une école kurde, un orphelinat (parce que, après la guerre, beaucoup d'enfants orphelins en étaient réduits à mendier dans les rues) et également un hôpital, et que l'on fournisse des aides à l'agriculture parce que la guerre avait entraîné une pénurie de bétail et de machines agricoles ». Ils voyaient obstinément en Bachimont un envoyé du gouvernement américain, ce qui explique notamment leurs attentes. Devant l'attitude négative des autorités perses locales à l'égard du missionnaire, des notables kurdes (dont le nom n'est pas cité) prirent eux-mêmes l'initiative. Une délégation de notables se présenta chez Bachimont. Ils avaient entendu dire que « *certaines personnalités persanes voulaient l'empêcher, en l'effrayant, de se rendre à Sawdjbulaq. Mais on lui demandait de ne pas se laisser troubler dans ses projets et de n'avoir peur de personne* ».

Pas de doute : le missionnaire allemand se trouvait pris entre deux fronts, celui des Persans et celui des Kurdes.

Le rapport officiel souligna fortement que l'école à aménager du côté kurde devait être une école kurde. Le 21 mai 1921, le petit groupe missionnaire qui avait, contre son gré, attendu si longtemps à Tabriz, s'installa à Sawdjbulaq et commença aussitôt à s'occuper d'une aide médicale, d'enseignement, de construction de la station et des préparatifs logistiques indispensables.(11) Les cinq membres de la mission furent incités à réfléchir à la construction d'une seconde école (non prévue) parce que dans la ville et ses environs se trouvaient entre trois et quatre cents enfants de réfugiés turcs en provenance d'Ourmiya.(12) L'activité se développa en parfaite connaissance de la situation politique de plus en plus brûlante à l'intérieur de la ville et au dehors. Les responsables avaient connaissance de l'activité du chef kurde Simko.(13) Le rapport dit : « *Il* (Simko) *joue un rôle politique très particulier.* »(14) On était au courant de ses alliances changeantes avec les Russes et les Anglais, et on pensait possible une alliance

avec les Turcs…. Il aurait « souhaité détacher le Kurdistan de la Perse ».[15]

Déjà à Tabriz, Bachimont avait naturellement été informé des événements en cours. Les autorités consulaires des puissances européennes à Tabriz lui avaient déconseillé de manière répétée d'aller s'installer à Sawdjbulaq.[16]

De plus, le consul d'Angleterre lui avait déclaré qu'il lui aurait interdit de s'y établir s'il en avait le pouvoir. Et Bachimont de répondre « *qu'il devait désobéir au consul parce qu'il devait obéir à Dieu plus qu'aux hommes* ». Toute tentative de lui recommander un comportement plus approprié à la situation était vaine.[17]

Cette attitude devait plus tard amener les responsables, dans son pays d'origine, à le considérer comme un « martyr de sa vocation ».[18] L'une des sœurs missionnaires américaines était d'avis (en septembre / octobre 1921) que Simko allait s'opposer aux troupes persanes non pas vers Sawdjbulaq mais à l'extrémité sud-ouest du lac Ourmiya dans le district de Sulduz.[19] Mais Bachimont lui-même écrivait fin septembre qu'il craignait une attaque de Simko à Sawdjbulaq dans la semaine qui suivrait.[20] Une fuite du personnel missionnaire n'était plus envisageable, car il n'y avait plus d'argent pour louer des chevaux.

Dans l'après-midi du 6 octobre, des soldats occupèrent les montagnes et le bruit se répandit que les

(11) NLMP 8,4 (Hermannsburg, 20 octobre 1921), p. 6-7.

(12) NLMP 8,4 (Hermannsburg, 20 octobre1921), p. 7. On peut se demander si ces réfugiés turcs ne se sont pas regroupés avec les Turcs qui allaient se retrouver plus tard au sein des forces de Simko.

(13) NLMP 9,1 (Hermannsburg, 20 février 1922), p. 1 ; la société de mission allait continuer à observer l'itinéraire de Simko, même après que la mission eut temporairement quitté Sawdjbulaq et après l'assassinat de Bachimont : NLMP 9,2 (Hermannsburg, 15 mai 1922), p. 3 ; NLMP 9,3 (Hermannsburg, 25 juillet 1922), p. 2-4.

(14) NLMP 9,1 (Hermannsburg, 20 février 1922), p. 1.

(15) Ibid.

(16) NLMP 9,1 (Hermannsburg, 20 février 1922), p. 1-2.

(17) NLMP 9,1 (Hermannsburg, 20 février 1922), p. 2.

(18) Ibid.

(19) Ibid.

(20) Ibid. La suite y figure également.

troupes de Simko s'approchaient. Dans la nuit, les membres du groupe missionnaire entendirent le « feu de mitrailleuses et de canons ».

L'unité de gendarmerie de la ville aurait résisté avant de s'avouer vaincue. Des pillards kurdes parvinrent à rejoindre le terrain de la mission et mirent les maisons systématiquement à sac.

…… « *Le traitement horrible que nous avons subi est indescriptible. Ils nous cognaient avec leurs fusils, nous battaient, nous arrachaient les cheveux* ».(21)

Selon le témoignage d'une des sœurs, Madame Bachimont fut particulièrement touchée : « *Mon corps était devenu noir de coups* ».(22) A la fin décembre de la même année, elle écrivait qu'elle avait encore « *des douleurs internes* ».

Finalement les pillards partirent.

Mais alors un autre groupe arriva, qui semblait être un groupe d'officiers turcs.

Et c'est à ce moment que se produisit l'événement tragique que Bachimont a inscrit dans l'histoire des missions en Perse, événement qui a fait l'objet d'un rapport spécial des responsables allemands, car le rapport original de Madame Bachimont n'existe plus : « *Madame Bachimont vit son mari descendre l'escalier suivi de trois hommes qu'elle croyait être des*

(21) NLMP 9,1 (Hermannsburg, 20 février 1922), p. 3.

(22) Ibid.

(23) Ibid. On trouve des références à la mort de Bachimont notamment dans : *Dieter Lyko, Gründung, Wachstum und Leben der evangelischen christlidhen Kirchen in Iran*, Oekumenische Studien 5, Leyde 1964, p. 13 ; Julius Richter, *Mission und Evangelisation im Orient, Allgemeine Evangelische Missionsgeschichte III*, 2ème édition, Gütersloh 1930, p. 209.

officiers turcs. Il était blême, et elle comprit que quelque chose de grave s'était passé. Il ne pouvait plus répondre aux questions ; il s'affaissa, se releva encore une fois et se dirigea vers sa femme. Du sang coulait d'une blessure proche du cœur ; cinq minutes plus tard il mourut».[23]

D'après un témoin arménien, l'un des trois hommes qui suivaient Bachimont lui avait tiré dans le dos.

En raison de la situation, les trois sœurs américaines, qui avaient trouvé le portier arménien luttant contre la mort après avoir été lui aussi agressé, décidèrent de fuir. Passant au milieu des cavaliers kurdes, elles parcoururent la ville ; elles traversèrent le fleuve pieds nus et ensuite grimpèrent une colline escarpée où Simko suivait les opérations.

Ces femmes ne s'étaient pas trompées en faisant confiance à Simko. Il leur « *exprima ses regrets au sujet de ce qui s'était passé et détacha un officier pour les conduire en lieu sûr. Il les conduisit dans la maison du douanier persan qui avait déserté sa demeure* ».

Madame Bachimont avait cherché refuge dans la maison du portier au moment de l'arrivée des pillards. Après l'assassinat de son mari, elle s'était cachée dans une maison délabrée derrière le terrain de la mission, où elle tomba d'épuisement après les épreuves physiques et morales qu'elle avait subies. Elle n'était plus capable de se lever. Elle fut découverte par la veuve du portier qui la traîna jusqu'à sa maison où elle retrouva les trois sœurs missionnaires américaines. Deux des sœurs confectionnèrent avec deux caisses un cercueil de fortune pour le corps de Bachimont et, après l'avoir placé sur des échelles, le firent porter jusqu'au cimetière de l'église arménienne en ruines. Le 9 octobre, son corps fut placé à côté de celui du jeune missionnaire Immanuel Dammann de la Mission allemande d'Orient, qui avait lui aussi été assassiné (en 1907).

Madame Bachimont partit de là en direction d'Erivan, en passant par Tabriz[24], où elle fut témoin de l'occupation temporaire de la ville par les Kurdes.[25]

A Erivan, elle fut attaquée par des bandits armés à la gare et complètement dévalisée.[26] C'est finalement le 24 mai 1922 qu'elle rentra à Strasbourg.[27]

Considérons maintenant ce que nos sources nous apprennent, en dehors des rapports hauts en couleur, sur l'histoire du soulèvement de Simko.

Martin van Bruinessen, dans son étude « *Les Tribus kurdes et l'État iranien : L'affaire de la Révolte de Simko* », a fait une description très précise de ces événements.[28] Les documents en provenance des sociétés de mission allemandes n'ont pas été pris en considération par lui parce qu'il ne les connaissait pas.

Simko était le chef des Shikak, la plus grande tribu kurde sur le sol persan. Van Bruinessen évalue leur importance, pour les années 1920, à 2 000 foyers. Pour les années 60, on a indiqué 4400 foyers. Ils vivent dans les montagnes à l'ouest de Salmas et d'Ourmiya.

À l'époque qui nous intéresse, les nomades étaient déjà en minorité parmi eux.

(24) NLMP 9,1 (Hermannsburg, 20 février1922), p. 4 ; NLMP 9,2 (Hermannsburg, 15 mai 1922), p. 3.

(25) NLMP 9,3 (Hermannsburg, 25 juillet 1922), p. 3-4 ; NLMP 9,2 (Hermannsburg, 15 mai 1922), p. 3.

(26) NLMP 9,3 (Hermannsburg, 25 juillet 1922), p. 4.

(27) Ibid.

(28) Martin van Bruinessen, *Kurdish Tribes and the State of Iran : The case of Simko's revolt, in : The conflict of Tribe and State in Iran and Afghanistan*, London/Canberra et New York 1983, p. 364-400.

En mars 1918, Simko invita le patriarche des nestoriens à s'entretenir avec lui, le fit assassiner et se débarrassa de cette façon d'un rival gênant.

En raison de sa position, Simko exigea un tribut de toutes les populations vivant autour du territoire de sa tribu. La visite du gouverneur persan ne changea rien à la situation, et la bombe que lui envoya le gouverneur de Tabriz par colis postal tua seulement son frère. Des sondages effectués auprès des Britanniques en vue d'un soutien pour l'établissement d'un État kurde indépendant ne menèrent à rien.

Après une série de campagnes victorieuses, Simko fut obligé pour un moment de s'incliner devant les forces militaires du gouverneur persan de Tabriz, mais put dès 1920 rétablir sa domination dans la région d'Ourmiya et de Salmas.

À Ourmiya, il nomma un gouverneur à sa convenance ; puis en 1921 il vainquit avec ses cavaliers les troupes de gendarmerie envoyées par Tabriz contre lui.

En octobre 1921, ses troupes entrèrent dans la ville de Sawdjbulaq qui était jusque là tenue par les forces gouvernementales. Deux cents gendarmes furent tués et cent cinquante blessés.

D'après van Bruinessen, la vraie motivation des troupes de Simko était la mise à sac complète de la ville, peuplée pourtant majoritairement de Kurdes.

Simko justifie cet événement en disant qu'il avait été obligé, du fait de la résistance des troupes gouvernementales, de prendre la ville par la force et que ses troupes avaient l'habitude, après la prise d'une ville, de la mettre à sac. Il n'avait pas pu les en empêcher. Il ajouta qu'il n'était pas com-

plètement convaincu de la loyauté des tribus kurdes habitant les environs immédiats de cette localité. C'est ainsi que Sawdjbulaq connut un sort qui avait été épargné à Ourmiya et Dilman.

La ville devint la capitale du mouvement, même si Simko ne s'y établit pas personnellement.

C'est seulement en août 1922 qu'une opération militaire bien organisée contre Simko par les troupes gouvernementales l'obligea pour un moment à se réfugier en Turquie et en Irak.

Après avoir été gracié en 1924, il rentra dans sa patrie, essaya en 1926 de rétablir son pouvoir, s'enfuit une nouvelle fois et revint en 1929 sur l'invitation du gouvernement persan qui lui avait offert un poste de gouverneur. Il fut finalement assassiné à son arrivée.

Il apparaît, d'après les documents retrouvés par van Bruinessen, que les responsables de la mission étaient particulièrement bien renseignés : ils étaient même parfaitement informés des rivalités tribales et autres éléments politiques. Le fait que Madame Bachimont ait déclaré avec insistance avoir vu des officiers turcs parmi les pillards et les tueurs kurdes(29) est tout à fait plausible en raison du grand nombre de soldats turcs qui combattaient dans les rangs de Simko.(30)

On ne peut pas confirmer à ce jour l'hypothèse, formulée par les observateurs iraniens et anglais, selon laquelle les gros contingents turcs présents dans les troupes de Simko avaient été mis à sa disposition par le gouvernement d'Ankara.(31) En fait, c'est plutôt l'appât du gain qui a sans doute motivé cet enrôlement massif. Les troupes de Simko comportaient en juillet 1922 plusieurs dizaines de milliers d'hommes. Après la première

retraite, elles se sont toutefois retrouvées curieusement, en l'espace de quelques jours, réduites à un millier d'hommes.(32)

En conclusion, il apparaît que les documents qui proviennent de la Mission luthérienne en Perse – pour autant que l'on puisse s'en rendre compte – donnent une image singulièrement exacte de la situation vue du côté des missionnaires. Ils me semblent constituer – comme du reste les documents de la Mission allemande d'Orient – une source indispensable sur l'histoire du Kurdistan, qui devra, à l'avenir, être intégrée aux recherches sur ce sujet.

B- Le Kurde dénommé « l'étranger venu de Perse » L'affaire Mirza Aziz Madjid

1) Une note dans les archives

On trouve dans les archives, dans la liste des « *Persans envoyés à Hermannsburg pour y être formés* », les noms de six élèves assyriens admis au Séminaire pour devenir pasteurs : Johannes Pera, Paulus Alamschah, Luther Pera, Philippus Johannes Pascha, Lazarus Jaure et Theddore Pera…. Puis vient une note : « *Un Kurde : Aziz Madjid de Sawdjbulaq* » avec une courte annotation : « est venu en 1927 avec le Docteur Schalk » et, à côté de la mention du rapport annuel 1927/28 de la Mission de Hermannsburg, la remarque entre parenthèses : « *est resté peu de temps au Séminaire* ».(33)

(29) Tout d'abord, ce fut avec beaucoup de réserves que les gens de Hermannsburg accueillirent ces déclarations de Madame Bachimont : "*Mais bientôt d'autres bandes pénétrèrent dans la maison ; selon Madame Bachimont, il y aurait eu auprès d'elles des officiers turcs*" [NLMP 9,1 (Hermannsburg, 20 février 1922), p. 3]. Mais en fin de compte, on ne pouvait pas faire silence sur ces affirmations, même si elles étaient gênantes eu égard au climat politique qui régnait alors en Allemagne. «*Lorsque les pillards étaient partis, d'autres hommes armés arrivèrent ; trois d'entre eux semblaient être d'un rang supérieur. Comme le rapporte Madalme Bachimont, c'étaient des officiers turcs. Ceux-ci ont assassiné Bachimont en lui tirant dans le dos*» [NLMP 9,1 (Hermannsburg, 25 juillet 1922), p. 3].

(30) Une analyse détaillée de la composition et de l'organisation des forces de Simko est fournie par van Bruinessen, op. cit.,p. 390-393.

(31) Van Bruinessen, op. cit.,p. 390.

(32) Ibid.

(33) Sans indication d'auteur : Perser zur Ausbildung in

2) On attend Mirza Aziz Madjid

Qui était cet Aziz Madjid ? Pourquoi est-il venu en Allemagne ? Que voulait-il faire ici ? Et qu'attendait-on de lui ?

Après la Première Guerre mondiale, la Mission de Hermannsburg en Perse ne put de prime abord reprendre ses activités qu'en coopération avec les luthériens américains travaillant à Sawdjbulaq (aujourd'hui « Mahabad », la capitale devenue légendaire de l'éphémère première République kurde).

Dès avant la guerre, le premier « Hermannsbourgeois » engagé sur place fut Lazarus Jaure. A cause des tensions entre Kurdes et Assyriens, on avait pensé qu'il pourrait faciliter les choses en tant que « *collaborateur indigène* ». (Il n'était d'ailleurs pas d'accord pour assumer cette fonction.) Finalement, tout échoua en raison des divergences entre Américains et Allemands sur la pratique du travail missionnaire. C'est ainsi que le missionnaire Georg Bachimont fut envoyé sur place après la guerre ; il sera assassiné par des révolutionnaires kurdes.

Le Dr Schalk fut dans ces conditions le dernier responsable de la mission à se sentir plus lié à la société de mission allemande qu'à l'américaine. Pour protester contre l'introduction du « *système américain* », il quitta la mission et provoqua de cette manière la fin de la coopération américano-allemande.[34]

Hermannsburg, Archives de l'ELM à Hermannsburg, p. 2 sans numérotation (à la suite du n° 6 ; les deux noms figurant sur le second feuillet sont cités sans numérotation).

(34) Pour l'ensemble de cette affaire, voir le paragraphe, concernant la mission au Kurdistan, dans l'histoire (en cours de parution) de la mission de Hermannsburg ; il s'agit de : Ernst August Luedemann, Vision Gemeinde weltweit, Hermannsburg 2000.

(35) Dr. Schalk, Rapport annuel 1925/26, Archives de l'ELM à Hermannsburg, Dossiers Schalk, p. 14.

(36) Dr. Schalk, Rapport annuel 1925/26, Archives de l'ELM à Hermannsburg, Dossiers Schalk, p. 21.

Avant de rentrer en Allemagne (pour poursuivre ses activités avec des partenaires allemands sans le concours des Américains), le Dr Schalk avait signalé un Kurde parmi ses collaborateurs. Dans son rapport annuel de 1925/26, il décrivit le fonctionnement de l'école de garçons gérée par la Mission et précisa que Mirza Aziz occupait le poste « *d'instituteur des garçons* ».[35] L'enseignement se limitait à apprendre à lire (en persan), à écrire et à compter. En matière de religion, on se servait d'un livre composé sur place qui comportait des histoires tirées de l'Ancien Testament, traduites en langue kurde.

Il n'est pas étonnant que Kas Ali (juge local) ait invité les parents à retirer leurs enfants de l'école de peur qu'ils ne deviennent rapidement chrétiens.

Un peu plus tard, on reparle de Aziz : « *Le Kurde Aziz, qui contre ma volonté avait épousé Khadidje, l'ancienne cuisinière de l'hôpital, dut être renvoyé. Un certain soir, j'ai plaisanté, quand il a frappé à la porte de ma chambre à coucher en disant* : « *Sahib, c'est arrivé ; cette fois, tu dois me pardonner* ». « *Pardonner quoi ?* », *ai-je demandé.* « *Tu sais bien, c'est arrivé. Ce n'est pas ma faute. C'est mon frère qui a célébré le mariage en notre absence. Maintenant nous sommes unis par la loi. Pardonne-moi !* » *Ainsi, un mariage décidé en l'absence des deux mariés est valable*».

« *Alors que faire ? Où trouver une chambre pour les deux conjoints ? En fait, le mariage en lui-même n'aurait pas été répréhensible. Mais comme Aziz était professeur et recevait seulement un toman par mois en dehors des frais de nourriture et d'entretien, il n'était pas en mesure de se marier.* »[36]

Schalk n'a pas donné d'autres explications. Comme il n'y avait pas d'autres professeurs qualifiés dans la mission, il revenait aux étudiants doués de prendre en charge à la fois l'école des filles et celle des garçons et à qui

l'on faisait confiance pour accomplir cette tâche ; et l'on avait grande confiance en Aziz.

D'autre part, la famille de Mirza Aziz Madjid et de son épouse s'agrandit rapidement avec la naissance de trois enfants.(37)

Lorsque l'on commença à évoquer la possibilité qu'il parte en Allemagne avec le Dr Schalk, ceci causa bien du souci au responsable Karl Röbbelen. Il fallait en particulier trouver les moyens financiers nécessaires pour couvrir le coût du séjour de son illustre hôte. Dès lors Röbbelen, en sa qualité de président de l'Association de la mission luthérienne en Perse et rédacteur du bulletin de l'association, n'eut d'autre choix que de rédiger sous la rubrique « Informations » un appel au secours pour récolter de l'argent.

« Peut-être que le Kurde Mirza Aziz Madjid viendra en Allemagne avec le Dr Schalk. Cet homme polyglotte a fait un travail très utile pour la traduction du Nouveau Testament en kurde mokri. Sans lui, ceci n'aurait pas été possible. Maintenant, le docteur Schalk voudrait l'amener avec lui pour que, avec son aide, la traduction puisse être imprimée et publiée. »(38)

Röbbelen était bien trop imprégné de l'esprit missionnaire pour ne pas avoir pensé aux aspects missionnaires de l'entreprise, y compris en ce qui concerne Mirza Aziz Madjid lui-même.

(37) Ce fait allait amener Röbbelen à montrer quelque compréhension pour le Kurde rentrant chez lui, eu égard à la perspective des retrouvailles de celui-ci avec sa femme et ses trois enfants «qui lui avaient beaucoup manqué» [Nachrichten aus der lutherischen Mission in Persien, 15ème année (Hermannsburg), 1er mars 1928, n° 1, p. 4].

(38) *Nachrichten aus der lutherischen Mission in Persien*, 14ème année (Hermannsburg), 1er décembre 1927, n° 4, p. 2-3. Cette traduction allait compléter celle des Évangiles en langue kurde, réalisée quelque temps auparavant par le missionnaire américain Fossum ; voir Dr. Schalk, Rapport annuel 1925, Archives de l'ELM à Hermannsburg, Dossiers Schalk, p. 9. Il faut citer ici l'ouvrage suivant qui a joué à l'époque un rôle pionnier, du point de vue linguistique, dans l'étude du kurde mokri, et qui a été largement utilisé par les gens de Hermannsburg : *Oskar Mann, Kurdisch-persische Forschungen IV, 3.1. Die Mundart der Mukri-Kurden*, 1. Teil : Grammatische Skizze, Texte in phonetischer und persischer Umschrift, Berlin 1906.

(39) Nachrichten aus der lutherischen Mission in

Persien, 14ème année (Hermannsburg), 1er décembre 1927, n° 4, p. 3.

(40) Ibid. ; pour ce qui concerne l'hospitalité en tant que vertu fondamentale du monde islamique, voir notamment Peter Heine, Kulturknigge für Nichtmuslime, ein Ratgeber für alle Bereiche des Alltags, Fribourg 1994, p. 82-96.

(41) Ce fut relativement tard que Röbbelen informa les amis de la mission à ce sujet, et qu'il réagit à la déception ainsi causée. En été 1929, il avoua : *« Mais un travail de mission médicale exige davantage de moyens que nous n'en possédons. Qui nous aurait fourni les moyens nécessaires à la construction d'un hôpital et à l'acquisition des installations nécessaires au fonctionnement de celui-ci ? Le Dr. Schalk est venu, il a promu notre cause par quelques conférences ; nous l'avons aidé, car il en avait besoin ; puis il est parti. Ni sa venue ni son départ n'ont rien changé à la situation de notre Mission. Nous n'avons pas de raison d'être déçus. Si certains de nos amis se sentent néanmoins déçus, c'est parce qu'ils avaient nourri des espoirs irréalisables. Maintenant, nous devons*

« Si Mirza Aziz vient, il le fait pour servir l'Évangile qui a gagné son cœur et qu'il a déjà annoncé en Perse à ses compatriotes. »[39]

Röbbelen savait que Mirza Aziz Madjid, en conformité avec la tradition kurde, attendait de ses hôtes une hospitalité qu'il pensait mériter par son rôle de collaborateur. Röbbelen se conforma dans une large mesure à cette attente ; pour lui il s'agissait d'une obligation de la part des hôtes allemands. « *Ce sera notre tâche, pendant son séjour en Allemagne de nous occuper de lui. Nous demandons votre aide pour cela parce que notre caisse est vide. Nous faisons part à nos amis de la mission de nos besoins et vous demandons de renflouer notre caisse. Quiconque peut aider est invité à le faire sans tarder.* »[40]

Mais les besoins d'argent subsistèrent malgré une récolte de dons partiellement réussie. Finalement, la poursuite des travaux en commun avec le Dr Schalk dut s'arrêter complètement en raison du manque de moyens financiers à Hermannsburg.[41]

Les charges supplémentaires occasionnées par l'invité venu du Kurdistan n'allaient pas seulement faire geindre les personnes responsables de la caisse, mais elles renforcèrent, de manière sous-jacente et dans une large mesure, la méfiance à l'égard de l'invité.

3. Mirza Aziz Madjid à Hermannsburg

Ainsi, Mirza Aziz Madjid arriva avec Schalk le 8 décembre 1927 à Hermannsburg. On vit en lui un « *musulman de Sawdjbulaq ressuscité par l'Évangile* ».(42) On lui sut gré d'avoir aidé Schalk de manière décisive dans la traduction du Nouveau Testament en langue kurde mokri, et il sembla également que sa présence était indispensable pour son achèvement.(43) En fait, Schalk attendait davantage du séjour en Allemagne de son assistant. Il « *espérait que le Kurde, séparé de son environnement musulman et placé sous l'influence des chrétiens, finirait par se convertir complètement»*.(44) L'expérience de la vie à l'étranger, en Europe, devait favoriser une telle décision.

« Bien que le Dr Schalk sût que Aziz était encore profondément ancré dans son ancienne nature, les déclarations pro-chrétiennes qu'il avait faites devant ses compatriotes musulmans avaient laissé espérer qu'il finirait par confesser ses erreurs et s'engagerait dans la voie du salut. »

À cette fin, on avait eu toutes sortes de gentillesses à l'égard du Kurde :

« A Hermannsburg on manifesta beaucoup d'amour à ce Kurde, ami des chrétiens. Il fut accueilli dans la maison de la Mission, habillé de vêtements neufs, et reçut tout ce dont il pouvait avoir besoin. Sa famille à

tous ramener nos espoirs à des dimensions réalistes.» [Nachrichten aus der lutherischen Mission in Persien, 16ème année (Hermannsburg), 1er août 1929, n° 2, p. 1]. Il est vrai que Röbbelen avait commencé par recueillir des fonds pour l'hôpital à construire ; voir Nachrichten aus der lutherischen Mission in Persien, 15ème année (Hermannsburg), 1er juin 1928, n° 2, p. 3-4. Schalk reçut effectivement un soutien important de la part des amis de la Mission, soutien qui lui permit de s'affranchir des limites que lui imposait la faiblesse des moyens dont disposaient les gens de Hermmansburg ; voir Nachrichten aus der lutherischen Mission in Persien, 15ème année (Hermannsburg), 1er septembre 1928, n° 3, p. 4. Il finit par se rattacher formellement à la «Mission pionnière pour le Soudan établie à Wiesbaden« qui, à cause de cela, fut rebaptisée «Mission évangélique pour les Musulmans, Wiesbaden» ; voir Nachrichten aus der lutherischen Mission in Persien, 15ème année (Hermannsburg), 12 décembre 1928, n° 4, p. 4. Toutefois, pour commencer, il se rendit en Perse comme médecin pour le compte de trois sociétés ferroviaires allemandes ; il avait alors pour tâche d'installer un

Sawdjbulaq fut également aidée et reçut des cadeaux. »

N'avait-on pas droit, après tant de bienveillance, à une humble marque de reconnaissance sous la forme d'une ouverture religieuse vers la vérité du christianisme ? Effectivement, « *l'étranger venu de Perse* » – comme le nommait Röbbelen – fut apparemment reconnaissant pour tous les bienfaits qu'on lui prodiguait et donnait l'impression « *qu'il se laissait influencer par la parole de Dieu* ».

Mais dans ce contexte, il apparut que ses prétentions étaient tout de même un peu excessives. Un jour, il demanda qu'on lui donne une formation pour le travail missionnaire et qu'on le renvoie ensuite en Perse comme missionnaire.(45) Mais il n'avait pas compté sur le sens des réalités des gens de Hermannsburg.

Cette demande leur parut non seulement suspecte, mais naturellement aussi liée à des frais beaucoup trop élevés, compte tenu de la durée d'une telle formation.

C'est pourquoi on rejeta d'emblée cette prétention, et à la place de la prise en charge complète que demandait le Kurde on lui accorda différentes aides bien intentionnées et paraissant plus raisonnables.

« *Mais nous avons quand même dû lui dire qu'une formation dans notre Séminaire n'était pas possible pour*

hôpital à Téhéran pour les ouvriers qui devaient construire un tronçon de chemin de fer partant de la mer Caspienne.

(42) *Bericht über die Hermannsburger Mission im Jahre 1927*, Hermannsburg 1928, p. 15.

(43) Ibid. Voir aussi *Nachrichten aus der lutherischen Mission in Persien*, 15ème année (Hermannsburg), 1er mars 1928, n° 1, p. 4.

(44) *Bericht über die Hermannsburger Mission im Jahre 1927*, Hermannsburg 1928, p. 15 ; la suite y figure également.

(45) *Nachrichten aus der lutherischen Mission in Persien*, 15ème année (Hermannsburg), 1er mars 1928, n° 1, p. 4.

lui, parce qu'elle aurait duré beaucoup trop longtemps… Nous pensions lui proposer une formation d'instituteur parce qu'il avait fait preuve d'un bon talent de pédagogue dans l'école de la Mission de Sawdjbulaq.

La direction de la Mission de Hermannsburg l'accueillit donc bien volontiers dans le séminaire de la Mission, et deux des élèves de la Mission, dont l'un parlait l'anglais et l'autre couramment le russe, s'occupèrent spécialement de lui ».

Aziz était un véritable génie linguistique. Il possédait quatre langues orientales, plus le russe et l'anglais. La Mission lui fit donner un enseignement en langue allemande qu'il apprit si vite qu'il put bientôt s'entretenir avec son entourage allemand.

Mais les travaux de traduction du Nouveau Testament avec Schalk en restèrent à leurs débuts.

Le scepticisme des responsables de Hermannsburg à son sujet se transforma dès lors en certitude.

Ils « *s'aperçurent également assez vite que son caractère se prêtait mal à la fonction d'un missionnaire en titre ; il n'était pas encore assez affermi pour cela* ».

À partir de ce moment, ce fut une sorte d'escalade. Sa nature « encore coriace », disait-on, allait bientôt apparaître au grand jour. Fallait-il briser cette nature ou était-elle utilisable seulement en l'état ? On fit alors des constatations pénibles : « *La rapacité qui était la nature véritable du Kurde se réveilla. Nous dûmes constater avec douleur que cet homme intellectuellement très doué n'avait pas d'autres intentions que de se procurer des profits matériels.* »[46]

N'était-ce pas malhonnête de la part d'un pauvre Oriental qu'on avait tiré de sa misère pour lui offrir un séjour dans la riche Allemagne, qu'on avait habillé de neuf et comblé de cadeaux et à qui l'on avait donné, avec de bonnes intentions, une formation limitée mais éclectique ? Si peu de reconnaissance pour tant de bienfaits !

Que Mirza Aziz, dans ces circonstances, se plaignît de maux d'estomac fut pour ainsi dire une aubaine. Cela tombait bien qu'il eût maintenant peur « *de mourir à l'étranger* » et qu'il « *désirât maintenant rentrer de toute urgence dans sa patrie* ».[47]

« *Comme nous n'avions plus rien à gagner en prolongeant le séjour du Kurde en Allemagne, ni pour lui ni pour la Mission, nous avons donné suite à son vœu* », avoua Röbbelen en s'adressant aux amis de la mission en Perse ; et avec une certaine astuce tactique visant à regagner le terrain perdu auprès de la population intéressée, il déclara sans ambages devant la paroisse de la mission : « *Nous avons été contents de pouvoir le ramener chez lui après un séjour de presque trois mois en Allemagne, fin février 1928.* »[48]

Le voyage de retour lui-même démontra au pauvre étudiant missionnaire chargé d'accompagner Mirza Aziz Madjid jusqu'à Berlin, combien le personnage qui les quittait était affreux.

(46) *Bericht üner die Hermannsburger Mission im Jahre 1927*, Hermannsburg 1928, p. 15-16. Du point de vue ethnologique, les Kurdes ne se définissent pas par la langue et le territoire, mais - selon l'avis prédominant des chercheurs sérieux travaillant sur ce sujet - avant tout par le comportement social ; voir en particulier Günter Behrendt, *Nationalismus in Kurdistan*, Hamburg 1993, notamment le chapitre intitulé *Wer sind die Kurden ?*, p. 16-39. Pour ce qui concerne l'ethnologie du Proche-Orient en général, voir : Peter Heine, *Ethnologie des Nahen und Mittleren Ostens*, Berlin 1989. Un volumineux ouvrage illustré traitant de tous les domaines correspondants a été rédigé par Engelbert Kolb : *Kurdistan, Schmelztiegel der Hochkulturen zwischen Anatolien und Mesopotamien*, Graz 1991.

(47) *Nachrichten aus der lutherischen Mission in Persien*, 15ème année (Hermannsburg), 1er mars 1928, n° 1, p. 4.

(48) *Bericht über die Hermannsburger Mission im Jahre 1927*, Hermannsburg 1928, p. 16 ; *Nachrichten aus der lutherischen Mission in Persien*, 15èmee année (Hermannsburg), 1er mars 1928, n° 1, p. 4.

Cet étudiant procura au Kurde devenu indésirable non seulement des papiers d'identité mais « *la possibilité de prendre le train le reconduisant dans son pays, et cela après bien des difficultés que lui créa Aziz.* »[49]

Conclusion

« *Les Persans et les Kurdes ne sont cependant pas tous des gens malhonnêtes* », déclara en résumé Röbbelen, désillusionné après ces événements, pour justifier la poursuite du travail. Mélangeant tout à la fois mission et morale, il poursuivit : « *Le fait qu'il y ait aussi parmi eux des hommes qui sont dans la vérité nous est confirmé par des exemples éclairants de convertis, à la fois anciens et récents.* »[50]

Mais cette déclaration eut peu d'effet.

L'empreinte laissée par cette expérience avec un étranger déroutant était trop profonde pour ne pas donner libre cours à des conclusions pessimistes sur l'ensemble de la mission kurde.

« *L'expérience que nous avons faite avec ce représentant du peuple kurde nous a révélé la profondeur de la dépravation où ont sombré les musulmans du Kurdistan et nous a montré la dureté du travail qui attend la Mission là-bas. Seule une confiance sans faille dans le nom et dans le commandement de Celui pour qui s'accomplit cette œuvre, qui est parmi les*

(49) *Bericht über die Hermannsburger Mission im Jahre 1927*, Hermannsburg 1928, p. 16.

(50) Ibid.

(51) Ibid.

(52) Voir le chapitre *Kurdische Gesellschaft* dans l'ouvrage de Günter Berendt, *Nationalismus in Kurdistan*, Hambourg 1993, p. 39-52 ; voir notamment p. 43 pour ce qui concerne l'autarcie, ainsi que p. 49 au sujet des sédentaires en tant que perdants (où figure en particulier l'affirmation selon laquelle «le modèle de vie semi-nomade des tribus offrait la meilleure chance de s'assurer l'accès aux ressources indispensables»).

(53) Voir notamment : Peter Heine, *Kulturknigge für Nichtmuslime, ein Ratgeber für alle Bereiche des Alltags*, Fribourg 1994, plus particulièrement p. 30-31 et 124 ; le sujet y est abordé de manière tout à fait générale.

(54) Sur ce sujet, il est toujours utile de consulter notamment Johan Bouman, *Der Islam und die europäisch-abendländische*

siens et les aide, la confiance en son amour qui peut aussi toucher les cœurs endurcis, pourra donner courage et énergie à ceux qui œuvrent afin de prendre en main le travail de mission au Kurdistan dans le calme et la joie, avec une patience inébranlable. »[51]

Mais cette persévérance resta abstraite. Dans la pratique, la mission kurde de Hermannsburg prit fin, notamment à la suite de cette expérience.

Il est superflu de dire que l'autarcie des clans et le pillage des sédentaires, qui étaient considérés a priori comme des perdants et maintenus dans un statut d'infériorité politique, étaient l'expression authentique et légitime de l'ordre social kurde.[52]

Il est également inutile de souligner que les actes de charité pratiqués de manière ostentatoire et publique étaient profondément choquants pour la sensibilité musulmane.[53] Et cela non seulement d'un point de vue culturel, mais aussi en raison d'un mode de vie ancré dans la théologie. Tout cela va de soi pour un observateur actuel des événements.[54]

« *La confession des fautes* » dans le sens de la religiosité de Hermannsburg[55] que l'on demandait à Mirza Aziz Madjid transporté du monde musulman dans l'Allemagne chrétienne, et l'attente d'une « *humble reconnaissance* » étaient contraires à la tradition théologique de l'Islam, régissant la société kurde sur le plan culturel ;

Kulturtradition - unvereinbare Gegensätze ?, in : Ary A. Roest Crollius, Islam und Abendland, Schriften der Katholischen Akademie in Bayern 101, Düsseldorf 1982, p. 116-126.

(55) L'opposition entre Golgotha et Badr - qui en soi prête à discussion - a été discutée par Bouman : voir Johan Bouman, loc. cit., p. 126.

ceci sans parler de l'affirmation de la supériorité de la culture européenne sur la culture orientale et la nécessité de « *briser la nature* » du Kurde.

Pourquoi reparler ici de cette expérience de communication ratée d'autrefois ? Peut-être parce que beaucoup d'éléments de cette expérience rappellent ce que l'on peut constater encore aujourd'hui dans des processus analogues.

Peut-être aussi parce c'est l'occasion d'étudier un témoignage ancien des relations entre Kurdes et Allemands.

Peut-être parce que le mythe de la construction de ponts dans les rapports réciproques s'avère être une illusion face à la réalité historique.

Peut-être parce qu'il nous faut apprendre à considérer notre propre vérité comme complémentaire de la vérité de l'autre, qui reste un autre comme nous restons nous-mêmes.

Peut-être enfin parce que les ambitions politiques masquées par la religion ne peuvent être éliminées qu'en mettant à jour les erreurs commises.

Si l'histoire des Églises et des Missions doit être au service de la vie, elle devra douloureusement dénoncer comme tels les errements qui se renouvellent sans cesse, et les faire disparaître.

L'historien des Églises et des Missions sait que son identité est identité dans le Christ et qu'il ne peut pas en disposer, que sa vie évolue autour de cette identité en cherchant sa propre voie et que cette identité marque du signe de « l'être en chemin » tout ce qui est devenu historique ; dès lors, cela n'a pas besoin d'être défendu en tant que vérité consacrée, car il s'a-

git seulement de scories qui se sont accumulées au cours de l'histoire autour de la vérité.

Dans cet esprit, l'histoire des Églises et des Missions est une libération vers une meilleure identité, vers une réponse théologique personnelle, vers une vie qui seule nous rend capables de rencontrer l'autre, sans que nous restions prisonniers dans le labyrinthe de nos propres valeurs.

Peut-être pouvons-nous recevoir davantage de l'autre, et au contact de l'autre que les éléments refoulés de nous-mêmes, et apprendre à nous étonner comme autrefois : « *Regardez, quel homme !* ».

ERRATA

Les *Etudes Kurdes* sont désolées d'une erreur technique intervenue lors de la production de l'étude de Joost Jongerden : *Evacuation forcée, déportation et réhabilitation: Les Kurdes et l'État en Turquie* parue dans *Etudes Kurdes n° 4* et vous prient de trouver ci-dessous la bibliographie qui ne suivait pas l'étude.

Bibliographie

Anderson, B., 1995, *Verbeelde Gemeenschappen*, Amsterdam, Uitgeverij Jan Mets.

Andrews, P.A., 1989, *Ethnic groups in the republic of Turkey*, Wiesbaden.

Balakrishnan, G. (sous la dir.), 1996, *Mapping the Nation*, London, New York, Verso.

Baron, N., 2000, *Population displacements, state building and social identity in the lands of the former Russian Empire, 1918-1930*, www.mailbase.ac.uk/lists/forced-migration-history/files/manchester.html

Barkey, H.J., G.F. Fuller, 1998, *Turkey's Kurdish Question*, Boston, Rowman & Littlefield Publishers.

Barth, F., 1969, *Ethnic groups and boundaries: the social organization of culture difference*, Berge, Universitatsvorlage.

Bedirxan, C.A., 1997, *Kürt sorunu üzerine, Kürtlerin sürgün edilmesi ve dağıtılması yasası*, İstanbul, Avesta.

Bernard, H. Russel, 1994, *Research Methods in Anthropology, qualitative and quantitative approaches*, London, New Delhi, Sage Publications.

Beşikçi, İ., 1977, *Kürtlerin "Mecburi Iskanı"*, İstanbul, Komal.

Bozarslan, H., 1990, *The Kurdish question in Turkish political life: the situation as of 1990*, in: Atabaki, T., Dorleijn, M., *Kurdistan in search of ethnic identity, papers presented to the first conference on ethnicity and ethnic identity in the Middle East and Central Asia*, Utrecht, Houtsma Foundation Publication Series n°1.

Bozarslan, H., 1996, *Political crisis and the Kurdisch issue in Turkey*, in: Olson, Robert (sous la dir.), 1996, *The Kurdish national mouvement in the 1990s, its impact on Turkey and the Middle East*, Kentucky, The University Press of Kentucky.

Bozarslan, H., *Le phénomène milicien: une composante de la violence en Turquie des années 70*, Turcica, n° 31, 1999, pp. 185-244.

Bracken, P.J. and **C. Petty** (sous la dir.), 1998, *Rethinking the trauma of war*, London, New York, Free Association Books.

Bruinessen, M. van, 1990, *Kurdish society and the modern state: ethnic nationalism versus nation-building*, in: **Atabaki, T., Dorleijn**, M., *Kurdistan in search of ethnic identity, papers presented to the first conference on ethnicity and ethnic identity in the Middle East and Central Asia*, Utrecht, Houtsma Foundation Publication Series n°1.

Bruinessen, M. van, *Turkey's Death Squads*, in: Middle East Report, April-June 1997, p.20-23.

Bruinessen, M. van, 2000, *The nature of violence in the Kurdish conflict* (English translation), in: **Marco Buttino, Maria Cristina Ercolessi, Alessandro Triulzi** (sous la dir.), *La natura e gli usi della violenza nel conflitto kurdi, Uomini in armi*, Napoli: l'ancora, 2000, pp. 99- 113.

Bruinessen, M. van, 2000, *Kurdish ethno-nationalism versus nation-building states, collected articles*, Istanbul, Isis Press.

Collier, P. and **A. Hoeffler**, 2000, *Greed and Grievance in Civil War*, World Bank, Washington.

Dicle, H., and **R. Duran, R. Doğan, S. Çelik**, 1997, *Çete Devlet*, Mezopotamya yayınevi, Köln

Erikson, T.H., 1995, *Ethnicity and nationalism: anthropological perspectives*, London, Pluto Press.

Frerks, G., 1998, *Omgaan met Rampen, Inaugurele rede uitgesproken bij het ambt van bijzonder hoogleraar in de Rampenstudies aan de Landbouwuniversiteit te Wageningen op 3 december 1998.*

Gaay Fortman, B. de, M. Veldhuis (sous la dir.), 1997, *International conflicts, security and development, The Hague, RAWOO lectures and seminars, publication no.14*, Advisory Council for Scientific Research in Development Problems.

Geerse, M., 1999, *Kurdish diaspora in Turkey: migration and identity*, not published.

Gellner, E., 1994, *Naties en Nationalisme*, Amsterdam, Wereldbibliotheek.

Günter, M., 1997, *The Kurds and the future of Turkey*, London, Mac Millan.

Gurr, T.R., 1985, *On the economic consequences of scarcity and decline*, International Studies Quaterly 29: 51-75.

Gurr, T.R., 1994 a, *Minorities at risk: a global view of ethno-political conflicts*, Washington DC, US Institute of Peace press.

Homer-Dixon, T.F., 1991, *On the threshhold: environmental changes as cause of acute conflict*, International Security 16(2): 76-116.

Homer-Dixon, T.F., 1994, *Environmental scarcities and violent conflict*, International Security 19(1): 5-40.

Hobsbawn, E.J., 1996, *Ethnicity and Nationalism in Europe Today*, in: Balakrishnan, Gopal, 1996, *Mapping the Nation*, London, New York, Verso.

Human Rights Watch, 1995, *Savas ve Insan. Türkiye Silah transferleri ve savaş yasaları ihlalleri*, İstanbul, Belge Uluslararası yayıncılık.

IHD Menschenrechtenverein, Sektion Istanbul, 1995, *Plucht und Migration in West Turkische Stadte, eine empirische untersuchung*, Frankfurt, Medico International.

İnsan Hakları Derneği, 1996, *The burned and evacuated settment units*, Diyarbakır.

Jongerden, J., 1997, *Het verwoeste land, berichten van de oorlog in Turks-Koerdistan*, Breda, Uitgeverij Papierem Tijger.

Izady, M.R., 1992, *The Kurds, a concise handbook*, Washington, Taylor and Francis.

Kaplan, H., 1996, *Bir Onur Kagvası. Cizre'den Strasbourg'a Yeşilyurt dışkı yedirme davası*, İnsan Hakları Dizisi, İstanbul, Belge yayınları.

Karageci, E., 2000, *Kürt sorunu ve göç*, HADEP, Ankara.

KESK, 1999, *Sendikal mücadelinin başlangıcından günümüze kadar KESK Diyarbakır şubeler platformu'nun maruz kaldığı baskılar ve hak ihllalleri, bölgedeki sürgünlerin listesi*, Diyarbakır.

Long, N., 1977, *An introduction to the sociology of rural development*, London, New York, Tavistock Publications.

Mater, N., 1999, *Mehmedin Kitabı, Güneydoğu'da savaşmış askerler anlatıyor*, Metris yayınları, İstanbul.

Mc Dowall, D., 1999, *The State and Ethnicity: the Kurdish experience, Eleventh International Colloquim Ethnic Construction and political Violence*, Cortona Centre S. Agostino, July 2-3, 1999.

Nestor, C. E. 1995, *Dimensions of Turkey's Kurdish question and the potential impact of the Southeast Anatolian Project* (GAP): part I, The International Journal of Kurdish Studies 8/1-2:33-78.

Oslon, R. (sous la dir.), 1996, *The Kurdish nationalist mouvement in the 1990s, its impact on Turkey and the Middle East*, Kentucky, The University Press of Kentucky.

Özdağ, S., 1995, *Güneydoğu Anadolu Bölgesinde ve Doğu ve Güneydoğu Anadolu'dan Batı'ya Göç edenlerde kültürel yapı ve kültürel kimlik sorunu*, Türk Metal Sendikası, Ankara.

Özer, A., 1998, *Modernlesme ve Güneydoğu*, İmge Kitabevi yayınları, Ankara.

Peters, K., and **P., Richards**, 1998, *Why we fight: voices of under-aged combatants in Sierra Leone*, Africa, v. 68(2). pp. 183-220.

Renner, M., 1999, *Ending violent conflict*, Washington paper 146, Worldwatch.

Richards, M., 1999/1997, *Reintegration of war affected youth and ex-combatants: a study of the social and economic opportunity structure in Sierra Leone*. Report to the Ministry of National Reconstruction (MNRRR), Government of Sierra Leone.

Richards, P., 1999, *War and post-war reconstruction in Sierra Leone*, Washington World Bank.

Richards, P., and **C. Fithen**, *forthcoming, Post Modern Warfare? Re-asserting the social in global-local constructions of violence in Sierra Leone*, in: Callaghy, Th., R. Latham, Transboundary Formations: global-local constructions of authority in Africa, Cambridge, Cambridge University Press.

Sciarone, P.J., 1997, *Intra-state conflict and policy orientations for development cooperation*, in: Gaay Fortman, Bas de, Marijke Veldhuis (sous la dir.), *Internal conflicts, security and development, The Hague, RAWOO lectures and seminars*, publication n° 14, Advisory Council for Scientific Research in Development Problems.

SNK, 1995, *Forced evictions and destruction of villages in Dersim (Tunceli) and the Western part of Bingöl*, Turkish Kurdistan, September-November 1994, Amsterdam.

TMMOB Mimarlar Odası, 1998, *Van Dosyası, Teknoloji afet, zorunlu göç, yoksuluk, mimarlık*, Mimarlar Odası Genel Merkezi, Ankara.

Toepfer, H., 1991, *The Southeast Anatolia Project: objectives and problems of an integrated development project in Turkey*, in BRISMES: *Proceedings of the 1991 International Conference on Middle Eastern Studies*, SOAS, London, pp. 211-221. Exeter: Br Soc for ME St.

Türkiye İnsan Hakları Vakfı, TIHV Documentation Centre, 2001, *Monthly report of human rights in Turkey* - January 2001, Ankara.

Türkiye İnsan Hakları Vakfı, 1998, *Treatment and Rehabilitation Report*, Human Rights Foundation of Turkey, Ankara.

US Committee for refugees, 1999, *The wall of denial: internal displacement in Turkey*, Washington, Immigration and Refugees Services of America.

Vorhoff, K., 1995, *«let's reclaim our history and culture!», imagining Alevi community in contemporary Turkey*, lecture presented at the Orient-Institute der Deutschen Morgenlandischen Gesellschaft in Beirut on May 3, 1995.

Williams, R. M., *the sociology of ethnic conflict: comparative international perspectives*, Annual Review of Sociology, 20: 49/47).

World Bank, 1998, *Post Conflict Reconstruction, the role of the World Bank*, Washington.

Zucker, N. L., 2000, *The internally displaced: not quit refugees*, Washington, US Committee for Refugees Zürcher, E. J., 1995, *Een geschiedenis van het moderne Turkije*, Nijmegen, SUN .

Articles de journaux :

- *Kurdish Observer*, 18 January 2000, 22 April 2000, 20 June 2000, 30 July 2000, 1 August 2000.

- *Turkish Daily News*, 31 May 2000.

- *2000 de Yeni Gündem*, 12 December 2000, 9 February 2001.

- *Washington Post*, November 8, 2000 .

Les lois du 3 août 2002 du parlement turc sur l'autorisation de l'enseignement privé du kurde et des émissions audiovisuelles en kurde

Parmi la série de réformes qui viennent d'être adoptées par le Parlement turc le 3 août 2002, l'autorisation de l'enseignement privé du kurde et de la diffusion des émissions audiovisuelles dans cette langue fut la réforme qui a été le plus commentée dans l'ensemble des médias européens et français. Ces médias ont présenté cette réforme comme l'octroi des droits linguistiques et culturels aux Kurdes en Turquie. Bien entendu, par ce vote sans précédent, le parlement a aussi abrogé la peine de mort, étendu la liberté d'expression et d'association, limité la répression des manifestations publiques et élargi les droits des instances religieuses non musulmanes, qui pourront désormais acquérir des biens immobiliers. Les poursuites pour critique d'institutions d'État, dont l'armée, ont été également supprimées dans la foulée et l'emprisonnement pour délit de presse aboli.

Salih AKIN
Rouen

En attendant la mise en application de ces mesures en faveur des libertés et des droits de l'Homme, nous proposons d'aborder ici la réalité de la réforme linguistique et les obstacles politiques et juridiques

susceptibles d'empêcher le plein exercice des droits accordés par les lois du 3 août 2002.

a) **La diffusion des émissions audiovisuelles en kurde** : Cette autorisation a été accordée au moyen d'un amendement du premier paragraphe de l'article 4 de la loi n°3984 sur la création et les émissions des chaînes de radio et de télévision. Le texte de l'amendement est le suivant : « *Par ailleurs, des émissions peuvent être conçues dans les différentes langues et les différents dialectes que les citoyens turcs utilisent dans leur vie quotidienne. Ces émissions ne peuvent pas être contraires aux principes fondamentaux de la Constitution, à l'intégrité indivisible de l'État, du pays et de la nation. Les réglementations et les dispositions relatives à la production et au contrôle de ces émissions sont régies par le règlement qui sera établi par le Conseil Supérieur.*».

b) **L'enseignement privé du kurde** : Cette autorisation est issue de la modification de l'intitulé de la loi n° 2932 relative à l'enseignement et à l'apprentissage des langues étrangères (du 14.10.1983), du contenu de l'article 1 et d'un amendement à l'alinéa 1 de l'article 2 de la même loi. L'intitulé de la loi est désormais « *la loi relative à l'enseignement et à l'apprentissage des langues étrangères, et à l'apprentissage des différentes langues et dialectes des citoyens turcs.* »

L'article 1 de la loi a été modifiée de la façon suivante :

« *L'objet de cette loi est de réglementer les dispositions relatives à l'apprentissage des langues étrangères dans les instituts de formation et d'enseignement, aux centres dispensant des enseignements dans les langues étrangères et à l'apprentissage des différents langues et dialectes que les citoyens turcs utilisent traditionnellement dans leur vie quotidienne* ».
L'alinéa 1 de l'article 2 a été amendé comme suit : «*Aucune autre langue*

que le turc ne peut être enseignée aux ressortissants turcs comme langue maternelle. Mais, pour l'apprentissage des différents langues et dialectes que les citoyens turcs utilisent traditionnellement dans leur vie quotidienne, des cours privés peuvent être mis en place à condition d'être conformes aux dispositions de la loi n°625 relative aux instituts d'enseignement privés du 8.6.1965. Ces cours ne peuvent pas être contraires aux principes fondamentaux de la Constitution, à l'intégrité indivisible de l'État, du pays et de la nation. Les réglementations et les dispositions relatives à l'ouverture et au contrôle de ces cours sont régies par le règlement qui sera établi par le ministère de l'Education nationale. »

La première remarque concerne l'absence du terme «kurde» dans le texte de loi, qui ne le mentionne en aucun endroit. Qu'il s'agisse de l'autorisation de l'enseignement privé du kurde et des émissions de radio et de télévision dans cette langue, le texte de loi se limite à des formulations au contenu flou et vague. C'est le contexte sociopolitique qui permet de voir une mention sous-entendue du kurde dans le texte de loi (des émissions peuvent être conçues dans les différentes langues et les différents dialectes que les citoyens turcs utilisent dans leur vie quotidienne / pour l'apprentissage des différentes langues et dialectes que les citoyens turcs utilisent traditionnellement dans leur vie quotidienne, des cours privés peuvent être mis en place…). Si ces formulations floues et hésitantes reconnaissent implicitement la présence en Turquie d'autres langues et cultures que la langue et la culture turques, progrès considérable dans un pays forgé sur une interprétation draconienne de la conception jacobiniste de l'État-nation, nous sommes encore loin d'une reconnaissance explicite de l'existence des Kurdes dans ce pays. Or, rappelons-le, les Kurdes, qui forment environ 15 millions de la population turque (66 millions au total) n'ont encore aucune existence officielle en Turquie et, jusqu'à une période récente, l'usage même du mot kurde était banni et passible de peine de prison.

La deuxième remarque porte sur la nature même de l'autorisation de l'enseignement privé du kurde. Si enseignement du kurde il y a, il est soigneusement délimité dans un cadre privé, dans des centres privés et ne doit faire l'objet d'aucune atteinte à « l' intégrité indivisible » de l'État turc. Cela voudrait dire qu'il serait possible d'enseigner une langue sans mentionner la population qui la parle, le pays où elle est parlée, la culture qui la véhicule, autant de délimitations qui videraient de son contenu l'enseignement du kurde comme de toute autre langue. La même observation peut être faite au sujet des émissions audiovisuelles en kurde.

Par ailleurs, il faut préciser que le kurde ne peut toujours pas faire l'objet d'enseignement, même privé, en tant que langue maternelle. L'énoncé, aucune autre langue que le turc ne peut être enseignée aux ressortissants turcs comme langue maternelle qui se trouve à l'alinéa 1 de l'article 2, a été en effet maintenu tel quel dans la version amendée de la loi. Il est relayé par l'alinéa 9 de l'article 42 de la Constitution turque, qui stipule que : « *Dans les établissements d'éducation et d'enseignement, aucune autre langue que le turc ne peut être enseignée aux ressortissants turcs comme langue maternelle. La réglementation relative aux établissements d'enseignement des langues étrangères est régie par la loi. Les dispositions des traités internationaux sont conservées* ».

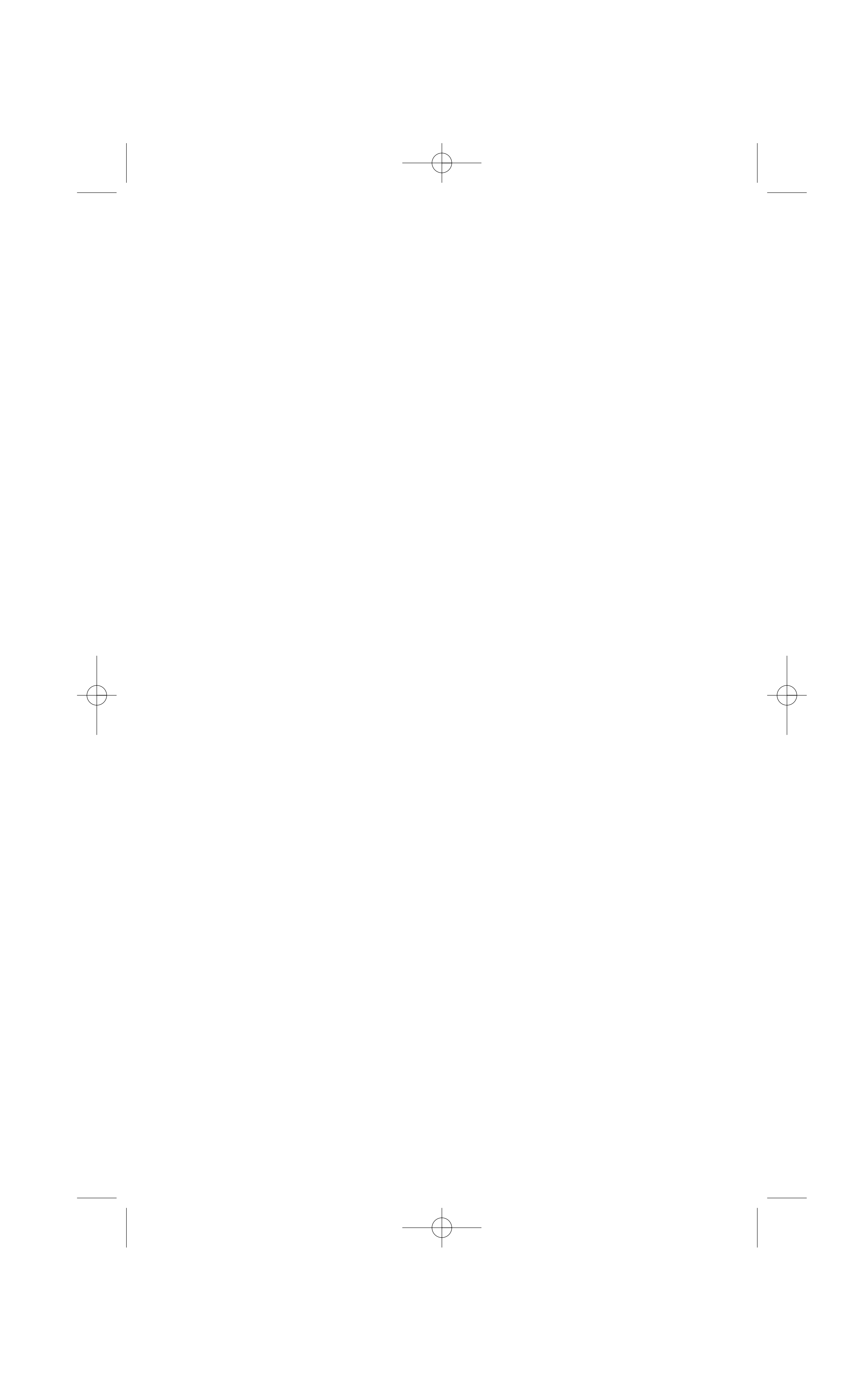
Il apparaît clairement que le contenu des deux lois abordées ici est loin de répondre aux revendications légitimes de la population kurde, qui, comme toutes les nations du monde, tient à l'apprentissage de sa langue maternelle, seul moyen de préservation de son identité et à des émissions audiovisuelles dans sa langue. La timide ouverture semble soulever plus de problèmes qu'elle n'en résout. En effet, à supposer que les autorités turques veuillent bien appliquer ces lois qu'elles ont fait adopter dans la perspective de l'adhésion de leur pays à l'Union européenne, chose qui n'est pas certaine dans un pays qui, malgré la signature de plusieurs accords inter-

nationaux sur l'interdiction de la torture, la liberté d'expression, le respect des différences culturelles et linguistiques, mène une politique tout à fait inverse sur ces sujets, une question majeure demeure sans réponse : la prise en charge des dépenses engendrées par l'exercice des droits accordés par les lois. Or, si on souhaite que les autorités turques ne dressent aucun obstacle à l'application des nouvelles lois, il est certain qu'elles se garderont bien d'accorder un quelconque financement public à l'enseignement privé du kurde et aux émissions audiovisuelles dans cette langue. Les lois ne prévoient en effet aucun financement public, mais imposent une surveillance étroite des services de l'État sur les cours et les émissions audiovisuelles. Ce qui voudrait dire que les membres d'une population de plus de 15 millions, déjà victimes du sous-développement de leur pays malgré ses sources de richesses naturelles, seront autorisés à apprendre leur langue dans le cadre de cours privés dispensés dans les instituts privés, cours pour lesquels ils doivent payer. C'est le traitement profondément inégalitaire et discriminatoire qu'un État inflige ainsi à ses propres citoyens. Au lieu de s'inspirer de la politique linguistique de l'Irak, où le kurde a le statut de langue seconde de l'État, et de celle de plusieurs pays européens, tels la Suède, la Norvège, les Pays-Bas, certains landers allemands, où les cours de kurde à destination des travailleurs immigrés kurdes sont soutenus et financés par l'État, la Turquie choisit la voie tout à fait inverse pour répondre aux revendications les plus légitimes de ses propres citoyens. Qui plus est, aucun changement notable n'a été constaté depuis l'adoption des lois en faveur de l'enseignement privé du kurde et des émissions audiovisuelles dans cette langue. La garde à vue par la police, au mois d'octobre 2002, de M. Abdulmelik Fırat, candidat indépendant aux élections législatives à Diyarbekir, pour un discours prononcé en kurde dans un rassemblement public montre, si besoin est, que le statu quo demeure intact en matière d'interdiction de l'usage public du kurde.

Avant même leur application, toutes les données de la situation montrent

que les nouvelles lois sont très insuffisantes par rapport aux attentes légitimes des Kurdes. Il est en effet illusoire de penser à la possibilité d'un enseignement privé du kurde dans un contexte sociopolitique très tendu où toute revendication identitaire kurde est ramenée au « terrorisme ». L'État doit œuvrer pour créer un climat propice à la libre expression et au plein exercice des droits accordés par les réformes. Dans ce sens, les autorités, les médias, les institutions, les universités doivent s'abstenir et / ou mettre un terme à la diffusion des préjugés négatifs au sujet des Kurdes et de leur langue, à la création des sentiments de culpabilité et d'insécurité linguistique, et plus généralement, aux discours et aux pratiques qui catégorisent les Kurdes comme des citoyens arriérés, de seconde classe. L'État doit explicitement reconnaître l'existence des Kurdes en Turquie, comme c'était le cas durant l'empire ottoman, riche de son fondement multiethnique et plurilingue. Les droits des Kurdes doivent être garantis par la Constitution. Il s'agit là d'actes qui constitueraient les fondations d'une paix sociale et d'un rapprochement que les peuples kurde et turc appellent de leurs vœux.

archives



Correspondance
des frères Bedir-Khan et Pierre Rondot

Nous reproduisons scrupuleusement la troisième et dernière partie de la correspondance des frères Bedir-Khan avec le général Rondot. Les documents ont été saisis fidèlement.

Damas, le 3 février 1934

Mon Cher Lieutenant,

Je ne sais pas comment vous remercier pour le mot que vous aviez bien voulu m'envoyer au sujet de la personne connue. J'ai beaucoup retardé à vous écrire et vous remercier. Entre temps ma tante paternelle tomba malade, la dernière fille de Bedir-Khan. Son fils se trouvait à Transjordanie. C'était moi qui la soignait. Il y a deux jours elle est morte. Nizameddine tomba malade. Je l'ai transféré au quartier kurde. Qedrican souffre des rumathismes. Je lui ai trouvé une chambre à Cheikh Mouhyeddine. Entre temps Moustapha est arrivé de Andiwar. Mamoste il y a deux jours qui est retourné à Damas. Il a l'intention de retourner à Baghdad. Si vous voulez le voir il faut que vous

veniez ces jours ci à Damas. Il connait assez de choses interessantes. Aujourd'hui nous avons reçu une lettre d'Andiwar. L'officier des ** demande Moustapha pour le nommer police de municipalité à Derik. A condition qu'il regagne Andiwar jusqu'au dix du mois. Veuillez lui écrire de prolonger ce délai jusqu'à la fin du mois courant. Demain je quitterai ma maison. Comme Nizameddine est malade ne pourra plus vous conduire à mon nouvel logis.

En conséquence, je vous prie de m'écrire le jour et l'heure de votre arrivé à Damas. Je viendrai vous attendre au café du garage Omayade.

Mon adresse reste toujours la même, mon nom et Damas. Monsieur de Cais m'avait convoqué. Nous lui sommes très sympathiques.

Dans l'espoir de vous voir bientôt à Damas, je vous présente mes respects.

D.A. Bedir-Khan

• • • • • • • • • • • • • • •

Damas, le 7. II.1934

Mon Cher Lieutenant,

J'ai su que Monsieur Massignon dans la soirée d'avant hier arrivait à Damas. Hier à Merje j'ai vu Monsieur Sauvager me fit savoir que Monsieur Massignon aujourd'hui de bon matin partira pour Baghdad et il sera de retour vers le 12-13 du moi. Alors il restera 4-5 jours à Damas. Probablement, à ce moment là je pourrai le voir. Qui sait peut être vous aussi vous serez à Damas.

Je ne sais si vous avez vu « Notre bon Prince » et lui avez parlé de « Hawar ». Si vous pouviez obtenir de lui deux mensualités, c.a.d. 1000 frs nous arriverons à faire paraitre deux numéros du Hawar. Puisque moi aussi je suis arrivé à trouver quelques moyens. Mais sans ceux du bon Prince les miens ne seront pas suffisants. Comme vous savez je tiens beaucoup à la publication du « Delalê Beriyê » et du « Lavij ».

Je consacrerai ces deux numéros à ces deux pièces.

En attendant votre réponse, je vous présente mes meilleures amitiés et respects.

C.A. Bedir-Khan

D' Erivan j'ai reçu une lettre en langue kurde, mais pas avec les caractères d'Erivan, tout à fait avec les caractères de notre alphabet. Lettre pleine de sympathie et de dévouement. Malheureusement eux ne reçoivent pas mes lettres. Je ne sais pas comment faire pour faire parvenir mes lettres à ces derniers.

• • • • • • • • • • • • • •

Damas, le 24 /II/1934

Mon Cher Lieutenant,

Je ne sais pas si vous avez l'intention de venir ces jours ci, à Damas. En tous cas, j'ai des nouvelles à vous communiquer qui peuvent vous intéresser. Comme je suis en train d'étudier l'alphabet d'Erivan pour la publication d'un article des alphabets kurdes, l'alphabet d'Erivan me sera nécessaire. Pourrai je vous le demander ? Aujourd'hui même je viens de recevoir un nouvel dictionnaire kurde, assez intéressant. J'ai

reçu aussi un article paru dans le « Dictionnaire Diplomatique » publiée par « l'Académie de la Diplomatie internationale ». D'autre part nous pouvons nous disposer d'un élement qui peut nous fournir tout renseignement au sujet de l'Erivan soviétique. Elément digne de confiance.
En attendant votre réponse, plutôt vous même, je vous prie d'agréer mes plus distinguées et respectueuses amitiés.

D.A. Bedir-Khan

• • • • • • • • • • • • • •

Damas, le 12 juillet 1934

Mon Cher Lieutenant,

Depuis mon retour de Beyrouth, les premières huit pages du Hawar sont prêtes à l'impression. Avant de distribuer ces derniers on ne peut pas composer les huit derniers. Pour pouvoir imprimer les huit premier, il est bien nécéssaire que je revois une fois encore le texte du « Lavij » qui se trouve chez vous. Je vous serai très reconnaissant si vous pourriez m'envoyer le « Lavij » avec sa traduction, sitôt que possible.

En vous remerciant d'avance, je vous prie de croire à mes sentiments les plus dévoués.

D.A. Bedir-Khan

• • • • • • • • • • • • • •

Damas, le 6 septembre 934

Mon Cher Lieutenant,

J'ai oublié de vous prier de m'envoyer le numéro du Temps qui contient la lettre de Mr. Nikitine. Voudriez vous avoir la bonté de me le faire parvenir afin que j'écrive une lettre au Temps. D'ailleurs, c'est vous qui m'aviez donné l'idée. De sorte vous me procurerez aussi les moyens.
Bien à vous

D.A.Bedir-Khan

• • • • • • • • • • • • • • •

Damas, le 23 octobre 1934

Mon Cher Lieutenant,

Je pense bien que depuis longtemps vous êtes rentré. Mais je ne sais pas pourquoi vous n'avez pas donné signe de vie. On avait tellement besoin de vous. Il s'agissait du Kurdisme. Le compositeur du "Hawar", Hikmet Djelalleddine, attend toujours votre faveur. Nous pourriez-vous lui envoyer une lettre d'introduction pour votre ami, l'adjoint du conseiller du ministre des finances. Je vous avez expliqué pourquoi je tiens à cette affaire. Indirectement il s'agit de la kurdologie, de sa publication.
Espérons que vous étiez satisfait de votre voyage.
Mon article va bientôt paraître. Mon frère m'a envoyé quelques exemplaires de l'Atlantis, le numéro qui contient sa conférence. S'il ne vous a pas envoyé, je peux vous envoyer un exemplaire.
N'aviez-vous pas l'intention de passer à Damas ? Quant à moi, il peut que je viens à Beyrouth vers la semaine prochaine.

Veuillez présenter mes hommages à Madame et agréer mes sentiments les plus amicaux.
Bien à vous,

D.A.Bedir-Khan

• • • • • • • • • • • • • • •

Damas, le 1er décembre 934

Mon Cher Lieutenant,

Il y a quelques jours que je m'absentais de Damas. Ce n'est qu'hier que je suis rentré et j'ai trouvé votre lettre. Ce n'est que par votre aimable lettre que je viens d'apprendre, la bonne nouvelle, que vous n'auriez pas quitté la Syrie définitivement.
Mille mercis pour votre démarche au sujet de mon typographe. Espérons qu'il aura des avancements.
Mon frère aîné Sureya bey se trouve à Paris. Je vous donne son dernier adresse : (4 Square Gabriel Fauré Paris 17ème). Quant à mon cadé, je crois qu'il est à Berlin. Sureya Bey le saura vous le dire plus précisément.
L'adresse de notre cher ami Nikitine 29 Rue Georges Sand, Paris XVI.
Je viens de recevoir d'Egypte une brochure traitant de la question kurde. Je vous envoie quelques exemplaires en vous priant de les distribuer.
Pendant votre absence « Hawar » n'a pas paru. J'ai quelques pages composées. Comme je suis pris par les cours je n'arrive à travailler très lentement, presque comme la marche d'une tortue.
D'après les dernières nouvelles, mon pays est calme. La déportation systématique n'est pratiquée que sur des personnes. On ne signale aucune déportation en masse.
Au revoir, Mon Cher Lieutenant, croyez je vous prie à mon amical dévouement

D.A. Bedir-Khan

Le verso d'une lettre non datée

(…)

Depuis ce matin, j'ai quitté ma maison et j'ai pris une chambre dans la maison où j'habitais l'été passé. Tout près du Karakol Arnous. Je pense bien que vous la connaissez. Ce qui est désagréable, la chambre est petite et je ne peux pas installer mes caractères. En conséquence, Hawar ne pourra paraître que si je change de domicile. Tous mes efforts auprès du Haut Commissariat pour me rendre à Hassateke sont restés infructueux.

Si par hasard vous voyez Monsieur Massignon, je vous prie de lui présenter mes respects.

Je serai heureux de vous lire de temps en temps.

Veuillez croire, mon Cher Lieutenant, à mes sentiments très amicalement dévoués.

D.A.Bedir-Khan

• • • • • • • • • • • • • •

Damas, le 7 XII 934

Mon Cher Lieutenant,

Dans ma nouvelle petite chambre, mon typographe est présent, nous sommes en train de chercher une combinaison pour installer l'imprimerie. Très difficile à arriver. Mon typographe me prie de vous rappeler son affaire. Le Monsieur à Damas, au ministère des finances, veut bien oublier l'affaire de « Hikmet Djelalleddine » le typographe. Nous pouviez-vous pas nous envoyer une carte d'introduction par laquelle je pourrai aller revoir votre ami et lui rappeler l'affaire. Ceci doit être fait avant la fin de l'année.

Tout en vous remerciant d'avance je vous prie de croire à mes sentiments d'amitié les plus dévoués.

D.A. Bedir-Khan

Damas, le 10 III 1935

Mon Cher Lieutenant,

C'est avec un vif plaisir que j'aie reçu votre aimable lettre. Il n'y a pas longtemps j'étais à Beyrouth avec ma femme. Oui, avec ma femme, pendant votre absence je me suis marié. J'ai épousé une kurde, de plus une Bedir-Khan. J'ai téléphoné deux fois au bureau, tous les deux fois je n'ai pas eu de réponse. Je crois que l'appareil ne fonctionnait pas bien. Si j'arrive à réaliser mon projet de passer les jours de fête à Beyrouth, je ne manquerai pas de venir vous dire bonjour.
On aura toujours quelques exemplaires pour vous de la brochure publiée en Egypte.
Seulement je crains fort qu'il me sera difficile vous procurer un exemplaire du numéro spécial de « Hawar »…
(le verso manque)

• • • • • • • • • • • • • • •

Damas, le 4 mai 1934 (erreur : 1935)

Mon Cher Lieutenant,

C'est entre les caisses de caractères, différents accessoires d'imprimerie et la fameuse machine à épreuve que je vous écris ces lignes.
J'ai transformé ma chambre de travail en imprimerie et depuis deux jours je travail pour son installation. C'est le premier pas pour faire paraitre « Hawar » de nouveau.
Merci bien pour votre carte et pour la démarche que vous avez bien voulu de faire auprès de Mr. K. Avant de recevoir votre carte moi aussi je lui ai envoyé un mot pour lui rappeler mon affaire.

Prochainement vous aurez le plaisir ou le mal de corriger des brouillons destinés à être des articles du « Hawar ». Il y a tant de sujets à traiter que je n'arrive pas à mettre mon choix sur l'un et d'y commencer. J'ai pensé même au doyen d'âge…
(le verso manque)

• • • • • • • • • • • • • •

sans date

Mon Cher Lieutenant,

Je serai heureux de vous voir ce soir vers sept heures chez moi.
Nous pouvions pendre un petit arack sur la terrasse.
Bien à vous

D.A. Bedir-Khan

J'ai un chansonnier kurde chez moi qui peut vous chanter le "Memê Alan".

• • • • • • • • • • • • • •

Damas, le 27 janvier 1936

Mon Cher Capitaine,

C'est avec le plus vif plaisir que j'ai reçu votre lettre du 17 courant.
Vous me demandez si j'ai quelques loisirs pour m'occuper de la kurdologie. C'est vraiement regrettable que n'ai presque pas une minute pour revoir le travail qui m'a pris les meilleures années de ma vie. Peut-être prochainement j'arriverai de me contenter de gagner un peu moins et de consacrer quelques heures à mes travaux personnels.
Hier dans l'après Mr. Lecerf de l'institut français m'a emmené un jeune

homme de l'école des langues orientales qui s'intéresse aux kurdes, plutôt à la langue kurde. Je lui ai parlé un peu de la langue kurde et assez de vous, du travail que vous avez fait et vous êtes en train de faire. Il est tout naturel que je l'aiderai dans le domaine du possible. Mais lui il est plus avantageuse que vous, puisqu'il labit Damas et il…
(le verso manque)

• • • • • • • • • • • • • •

Damas, le 11 juin 1936

Mon Cher Capitaine,

Merci pour votre aimable lettre. Sans elle j'avais tout à fait oublié votre liste des mots kurdes. Heureusement que je l'ai trouvé et immédiatement je me suis mis au travail pour pouvoir vous donner satisfaction. Je m'excuse de ce retard. Je ne me souviens pas la date dont j'ai reçu la liste et votre dernière lettre.
Vous m'écrivez que vous êtes dans la région des frontières. Vous êtes sûrement un homme heureux puisque vous avez le droit de vous approcher de la frontière. Vraiement est agréable chez vous, vous n'avez pas des zones de 50 kilomètres et des limites d' Euphrate. Alors les citoyens de chez vous peuvent circuler dans tout le territoire sans être ennuyé et arrêté par des zones et des arrêtés. Mais ceci n'est-il pas une agression à l'état de bonne voisinage avec les États limitrophes.
Quant à mes travaux kurdes, malheureusement ils souffrent depuis une année …

(le verso manque)

• • • • • • • • • • • • • •

Damas, le 3.12.1936

Mon Cher Capitaine,

C'est avec le plus vif plaisir que j'ai reçu votre carte m'annonçant la naissance de votre fils Philippe. C'est vraiement gentil d'avoir pensé à moi et de m'avoir fait part. Réciproquement, j'ai le plaisir de vous annoncer la naissance de mon fils « Sefder » le 28 Octobre 1936. Sans plus retarder, il faut bien que je vous explique l'origine et l'éthimologie du mot « Sefder ».
Commençons par les coutumes. Comme mon père n'est plus vivant et comme mon ainé a eu un premier fils au vivant de notre père et n'a pas pu lui donner son nom, je devais donner à mon premier fils le nom de mon père. Je n'ai pas respecté cette règle et au lieu de donner à mon fils le nom de son grand père je lui ai donné un nom qui a été choisi par lui même. Sefder est le nom de mon frère qui est mort en Allemagne et qui n'a plus de …

(le verso manque)

• • • • • • • • • • • • • •

Damas, le 20 juin 1940

Cher ami et Capitaine,

C'est avec le plus vif plaisir que j'ai reçu votre lettre. Mais il faut que je vous reconnaisse que ce plaisir n'a pas pu durer plus qu'un instant. Dans ces heures difficiles où la France se bat à elle seule pour sauver l'honneur de son glorieux drapeau, le souvenir du meilleur ami français m'a doublé le chagrin qui nous cause la destinée de la France.

Oui, en pensant à vous j'ai pensé en même temps aux douleurs que vous expose les dernières phases de la bataille de France. Je suis tout à fait de votre avis. Il ne faut pas désespérer surtout lorsqu'il s'agit de la France et de son héroÎque armée. Pour se battre la France possède des terrains encore plus vastes que ceux dont l'ennemi vient d'envahir.
Notre cher ami Mr. Lescot connait bien nos habitations. Le Lt. Savey également. Nous habitons à Mohajirin.
S'il vous est possible veuillez nous aviser et fixer l'heure et le jour de votre visite à Damas pour que ne vous manquions pas.
Veuillez croire, Cher ami, à mes plus sincères amitiés.

D.A. Bedir-Khan

Vos amis les Kurdes qui demandent toujours de vos nouvelles seront très contents en sachant que vous êtes en Syrie. Peut-être avez vous déjà rencontré quelques uns à Beyrouth.
Vous pourriez demander ma maison au poste de police de Mohajirin.

• • • • • • • • • • • • • • •

Le verso d'une lettre non datée

(…) rien, sauf quelques revues de Suleimaniyé. Si j'ai des doubles je n'hésiterai pas à vous les envoyer.
Pour le moment, je n'ai aucune occasion pour vous déranger, mais si l'occasion se présente je ne la manquerais pas.
Si vous aurez l'occasion de passer au bibliothèque, voudriez-vous vous informer au sujet d'un ouvrage qui est intitulé quelque chose comme : grammaire Zende et l'auteur doit s'appeler, si je ne me trompe pas, Pop.
Dans l'espoir de vous lire prochainement, veuillez croire, Mon Cher Capitaine, à mes sentiments de cordiale et respectueuse amitié

C. A. Bedir Xan

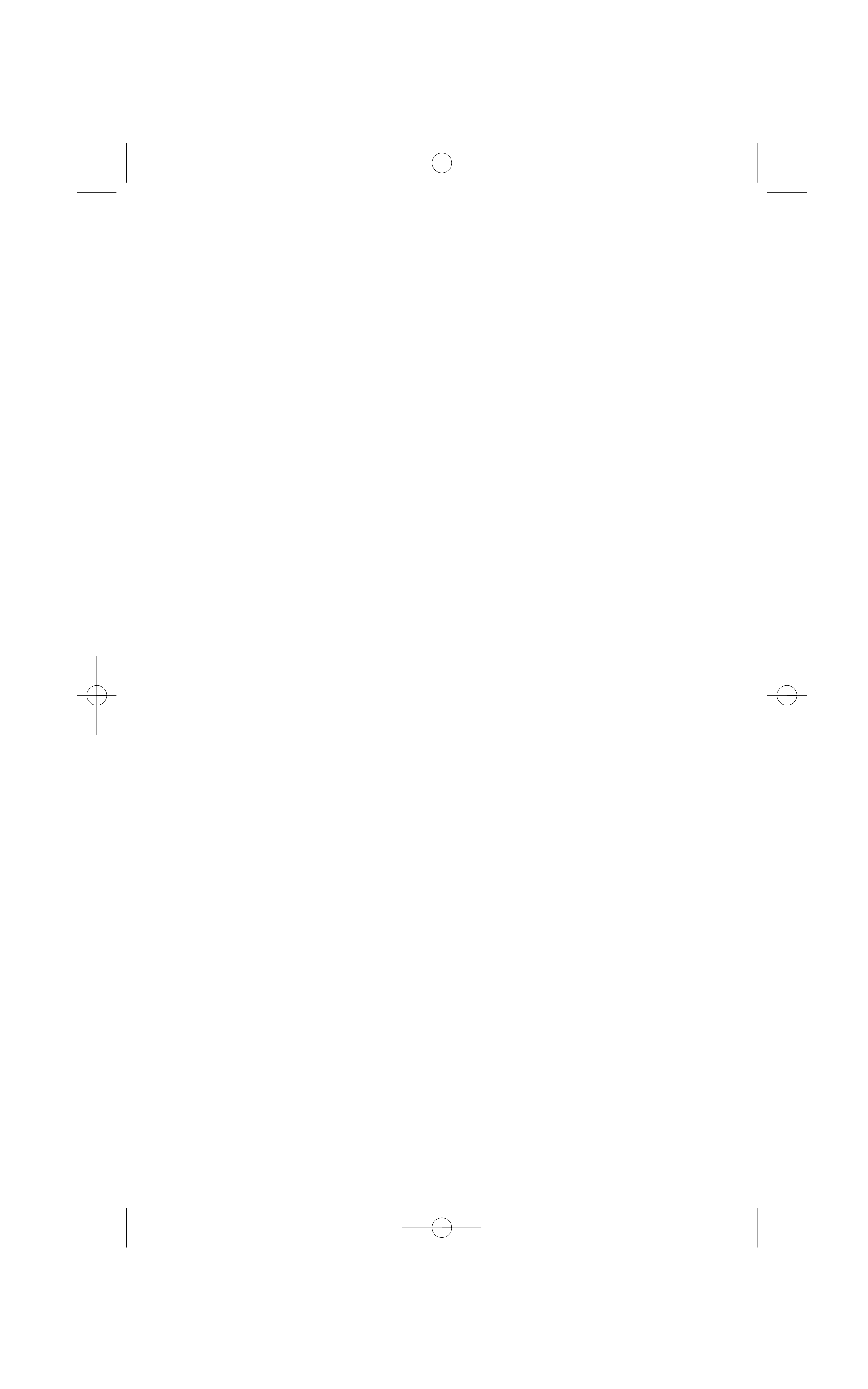
Veuillez présenter mes hommages à Madame Rondot. Elle doit etre contente à Versailles avec ses blancs chats orientals.
Damas, depuis une dizaine de jours et bien agité. Des manifestations, des tués, et des blessés.

• • • • • • • • • • • • • •

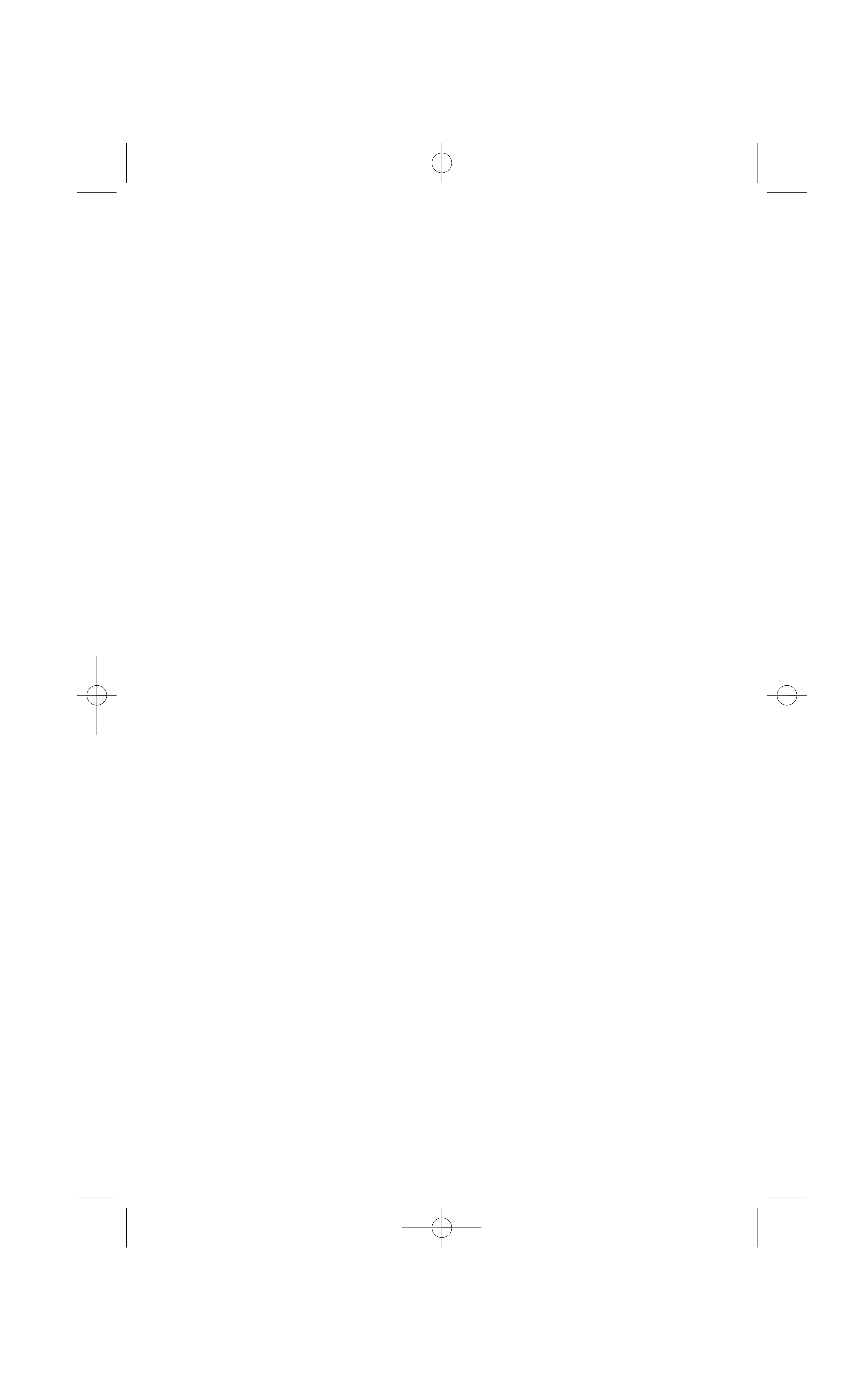
Le verso d'une lettre non datée
(…) ensemble.

Les « affaires pressantes » de Damas continuent encore. Le chef des études ne perd pas les occasions pour nous faire embêter. Comme je l'avais dit ce soir c'est vraiement une ironie de la destinée, après avoir réduit quelqu'un comme moi à ma position actuelle et de l'avoir forcé d 'être « kolaji » de la Régie, la considère capable des faits qu'on avait mentionnés pendant votre visite à Damas. Tout de même nous ne sommes pas des éthiopiens.
Je ne sais pas si mon frère vous l'a dit, le jour où vous étiez chez nous et je fus obligé de vous quitter je suis rentré après trois quarts d'heure pour travailler. Malheureusement, vous veniez quitter la maison deux minutes avant mon retour.
Veuillez agréer mon cher Capitaine l'expression de mes sentiments respectueux et amicaux.

C.A. Bedir-Xan



comptes-rendus



Nadire MATER,

Mehmed'in Kitabı

(Le livre de Mehmed)

Metis yayınları, İstanbul, 1999, 267 p.

Salih AKIN

Rouen

Les témoignages sur la « sale guerre » subie par la population kurde en Turquie ont été plutôt rares jusqu'à ce jour. Les conséquences humaines dramatiques (plus de 35 000 morts, 3 millions de Kurdes forcés à l'exil et 3850 villages kurdes détruits !) donnent sans doute un brutal aperçu de ce qui a pu se passer au Kurdistan turc entre 1984, date du lancement de la lutte armée par le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan), et 1999, date d'abandon de cette même lutte après la capture du chef du PKK par les services turcs au Kenya. Si les victimes tentent de se faire entendre au sein des organisations de défense des droits de l'Homme ou par des procédures judiciaires pour réparation du préjudice subi, les auteurs et les protagonistes du conflit ont plutôt tendance à rester muets. Le livre-témoignage de Nadire Mater vient de rompre ce silence qui a longtemps caractérisé - et qui caractérise encore - le principal acteur de la guerre, c'est-à-dire l'armée turque.

A travers une série d'interviews réalisées avec des anciens militaires engagés dans le cadre de leur service militaire obligatoire au Kurdistan, N. Mater donne à ces exécutants de l'ordre un espace de parole, dans lequel se construit, d'interview en interview, un tableau accablant pour les donneurs d'ordre de l'armée turque. Journaliste et écrivain, représentante de la RSF (Reporters sans frontières) en Turquie, l'auteur donne au lecteur une perception interne d'une guerre qui a rarement porté son nom, une guerre qui, comme toutes les autres, entraîne la haine, la peur, la souffrance, des troubles psychologiques, et son lot de victimes et de destruction.

Le choix du titre, *Mehmed'in Kitabı* (Le livre de Mehmed), est révélateur d'une prise de position qui en dit long sur la tradition guerrière de l'armée turque. En effet, le prénom Mehmed fait partie de ceux qui sont le plus attribués en Turquie (63 députés nouvellement élus à l'Assemblé nationale turque le 3 novembre 2002 s'appellent Mehmet). Il symbolise le Turc moyen, de couche populaire, plutôt sans histoire, originaire d'Anatolie. Il diffère radicalement de *Mehmetçik*, avec lequel il entre en paradigme référentiel. Néologisme récent créé à partir de Mehmet, *Mehmetçik* désigne en temps de guerre les militaires engagés au front. Glorification et éloge de la guerre, il s'inscrit dans une stratégie de construction des héros prêts à donner leur vie pour la défense de la patrie… C'est donc par allusion que Mehmet désigne les jeunes appelés sous les drapeaux, en leur donnant une dimension humaine plutôt qu'une posture de va-t-en-guerre comme l'aurait fait le terme *Mehmetçik*.

Le souci de représentativité de l'auteur l'a conduit à prendre en compte un certain nombre de facteurs dans la préparation des entretiens. Ainsi, on apprend que les entretiens ont concerné des anciens militaires originaires de toutes les régions de Turquie afin de tenir compte des différences culturelles, religieuses et confessionnelles. Le positionnement politique (gau-

chistes, militants de droite, nationalistes, religieux, pro-guerre) a également conditionné le choix des enquêtés.

Toutes les interviews sont anonymes pour d'évidentes raisons de confidentialité. Le réseau des relations sociales de l'auteur a été le principal outil de contact des personnes. Au total, 42 personnes ayant fait leur service militaire dans le Kurdistan turc entre 1984 et 1998 ont accepté de donner leur témoignage à travers un entretien constitué de 3 parties :

1- La période antérieure au service militaire (situation professionnelle, relations avec la famille, entourage).
2- La période du service militaire (période préparatoire, première veille, premiers affrontements, notions d'ennemi, de victorieux, d'amour de la patrie, martyr, etc…).
3- La période postérieure au service militaire (situation professionnelle, relations avec la famille, entourage par rapport à la période antérieure au service militaire).

Le livre, qui comprend uniquement les réponses données aux questions, est constitué de deux parties. La première partie « Les Mehmet parlent » restitue les 42 interviews réalisées avec les anciens militaires. La seconde partie « *À la place de ceux qui ne peuvent pas parler* », concerne les témoignages de parents d'anciens militaires qui, pour diverses raisons (morts à la suite d'affrontements armés, suicides, emprisonnés pour avoir tué leurs proches, etc.) n'ont pu donner leur témoignage de la guerre.

Les témoignages livrent d'abondantes informations sur la façon dont la « sale guerre » a été menée, et a été vécue de « l'intérieur ». Les interviewés expliquent leur état d'esprit avant le service militaire, le choc émotionnel et psychologique que constitua pour eux leur mobilisation dans les villes kurdes, le choc aussi de la rencontre avec une population dont ils ne connaissent pas la langue, la culture. Ils racontent leur première prise

d'armes, leur premier affrontement, les perquisitions dans les villages, les tortures qu'ils ont été obligés d'exercer sur les militants ou suspects kurdes, les militants kurdes capturés, blessés lors des affrontements, et qu'ils ont dû achever sur place pour ne pas avoir à les nourrir et soigner, etc. On peut lire que de nombreux villages ont été évacués ou détruits parce que l'armée les soupçonnait de soutenir la guérilla kurde. Le cas des jeunes Kurdes suspectés de nourrir dans l'armée des sentiments pro-guérilla est aussi exemplaire. On constate que plusieurs d'entre eux ont été mutés et éloignés de leur unité d'affectation du simple fait de leur origine kurde.

La vision et la photographie internes que donnent de la guerre et de leur vécu les anciens militaires interviewés diffère donc profondément de la vision externe construite par les médias turcs (journaux, télévision, radio...). Spécialistes de l'apologie de la guerre au détriment de toute déontologie, ces médias n'ont jamais voulu mener un travail d'investigation afin de faire la lumière sur les raisons réelles du conflit et leurs désastreuses conséquences humaines. Les interviewés relèvent plusieurs informations diffusées par ces médias qui ne correspondent pas à la réalité. Le trucage systématique des chiffres concernant le nombre de militaires et de guérillas morts lors des affrontements, la présentation de simples suspects comme des « terroristes ayant participé à de nombreuses opérations », la diffusion des informations sur le courage et le patriotisme des militaires turcs sont quelques-unes des pratiques qui montrent la dangereuse collusion des médias turcs avec l'armée.

Si la première partie du livre «*Les Mehmet parlent* » est très révélatrice des conséquences mentales et des troubles psychologiques engendrés par 18 mois de service militaire obligatoire au Kurdistan, la dernière partie «À la place de ceux qui ne peuvent pas parler» livre des exemples concrets de militaires que ces conséquences et ces troubles ont conduits à des actes criminels, de suicide, de détournement d'avion, etc. Ainsi, la grave

dépression vécue lors de la guerre semble entraîner une déficience de raisonnement et d'intelligibilité dès lors que les anciens militaires se confrontent à des situations difficiles. On peut dire que la réaction dépend de la gravité de la dépression, mais la volonté d'élimination physique de tout ce qui pose problème semble dominante, ce qui, sans doute, n'est pas sans rapport avec la politique de la « terre brûlée » et de liquidation des opposants kurdes qui a été pratiquée au Kurdistan. On peut ainsi lire qu'au retour de leur service militaire au Kurdistan, Dursun Ali Keskin a tué en 1996 la personne qui avait violé sa sœur 14 ans auparavant, ainsi que les parents de cette personne ; Orhan Kara a tué en 1998 son frère et sa sœur à la suite d'une dispute ; Ali Riza Eker s'est donné la mort en 1996 un mois après sa démobilisation parce que 8 de ses camarades étaient morts dans un affrontement ; Nihat Ilci, colonel, s'est tué en 1996 dans un accident de voiture qui ressemble plutôt à un suicide. Les exemples d'anciens militaires profondément affectés par leur expérience de guerre au Kurdistan sont malheureusement multiples.

Dès sa sortie, le livre a connu un succès inattendu, à tel point que plusieurs rééditions ont été nécessaires pour alimenter les librairies, ce qui montre le vif intérêt de la population et son besoin d'une vision de la guerre autre que celle délivrée par les médias turcs. Mais il a été interdit peu de temps après sa sortie et tous les exemplaires en librairie ont été saisis. Des poursuites judiciaires ont été lancées contre son auteur par le tribunal correctionnel de Beyoğlu, qui a requis 12 ans d'emprisonnement ferme pour « outrage aux forces armées ». Au terme d'une instruction qui dura deux ans, l'auteur a été finalement acquitté, mais le livre reste toujours interdit. Les poursuites judiciaires systématiques entreprises contre les promoteurs du livre montrent que l'État est loin d'accepter les témoignages de ses propres agents, déployés dans la « sale guerre ». En effet, en juin 2002, Gülay Yıldız, ancienne directrice de la rédaction du journal *Cinar*, a été condamnée par le tribunal correctionnel de Mersin à 10 mois

de prison sous prétexte de « mépris et insulte envers les forces armées » lors d'une présentation publique du livre[1].

[1] *Özgür Politika*, 25 juin 2002.

Le livre de Nadire Mater constitue donc une entreprise courageuse de tentative d'élucidation des pratiques officieuses, mais connues de tout le monde, de l'armée turque. Il ne reste plus qu'à espérer que d'autres témoignages suivent « *Le Livre de Mehmet* » dont le mérite est aussi à rechercher dans sa fonction thérapeutique, car témoigner de faits atroces est aussi une certaine manière de les évacuer.

Roland BAREILLES,

Le Crépuscule ottoman

1875 - 1933

un Français chez le dernier grand sultan,

préface d'Alain Decaux de l'Académie française,

Éd. Privat, 2002, 366 p.

Joyce BLAU

Paris

À la fin des années 1870, Bertrand Bareilles, un jeune Gascon, diplômé des langues orientales, arrive à Constantinople. Il gagne sa vie en enseignant la langue et la littérature françaises aux enfants de notables et de dignitaires ottomans. Son érudition et son savoir-faire le conduisent à la cour du Sultan Abdul Hamid II qui, contre toute attente, est séduit par la fougue du jeune homme et lui confie l'instruction de ses fils. A la cour de ces princes, Bertrand Bareilles rencontre de nombreux personnages qui font l'histoire du Moyen-Orient, tels Abbas Hilmi, Khédive d'Egypte, ou le chérif Ali Haidar, chérif de la Mecque, mais aussi des révolutionnaires turcs, des Arméniens et des Kurdes qui deviendront ses amis. Il épousera leur cause avec enthousiasme.

Durant un quart de siècle, il sera le témoin de la vie au palais du Sultan Rouge. Ses observations, il les note soigneusement et ce sont justement ces cahiers que son petit-fils a retrouvés et qu'il publie de façon savante.

Le Crépuscule ottoman est l'histoire de la vie de ce jeune homme, au destin hors du commun, qui fut traité en ami par de nombreux hauts personnages qui l'ont non seulement couvert d'honneurs et de présents mais qui lui ont permis de participer aux événements qui bouleversent l'empire et le Moyen-Orient à la fin du XIX[ème] siècle et au début du XX[ème]. Bareilles est le témoin du démembrement de l'empire et il essayera, mais en vain, de favoriser la présence française au Moyen-Orient au moment du partage des fabuleuses concessions pétrolières.

Roland Bareilles, l'auteur de l'ouvrage, n'est pas moins extraordinaire que son grand-père. Il est né à Istanbul au début des années 1920. Sa connaissance des langues orientales le conduit à Bagdad en 1950 où il dirige un groupe pétrolier français pendant plus de trente ans. Il a une vaste connaissance de cet Orient qui avait tant séduit son grand-père et l'ouvrage qu'il publie est bien celui d'un érudit.

Dans les notes de son étonnant grand-père, l'auteur a trouvé de nombreuses références aux Kurdes. Nous en relevons quelques-unes.

(p. 186) : Bareilles reçoit à dîner un ami, un Kurde :
« *Un Kurde ici ?*» s'étonne Léontine (la femme de B.B.). «*Qu'avons-nous besoin d'un Kurde à Orta-Keui, où nous n'avons que de paisibles Arméniens comme voisins ?*» Ce Kurde était l'émir Abdul Razzak Bederkhan. Si Léontine s'attendait à voir apparaître quelque brigand pittoresque armé jusqu'aux dents, elle dut être fort surprise. Le prince Bederkhan était un diplomate raffiné et cultivé. Il parlait sept langues, maîtrisant parfaitement, en plus du kurde et du turc, le français, l'anglais, le russe, l'arabe et le persan. Il était l'un des petits-fils du célèbre Bederkhan Beg, l'émir du Botan, le héros de l'indépendance kurde qui avait longtemps combattu avec succès les armées ottomanes.

....

Abdul Razzak Bederkhan qui revenait de Téhéran où il avait été consul général de Turquie, disait combien il avait été frappé par la situation déplorable de ses compatriotes kurdes, aussi misérables et maltraités en Perse et en Anatolie que dans la haute Mésopotamie. «*Le malheur de la nation kurde, disait-il, c'est d'être encerclée par trois nations, persane, turque et arabe. Chacune des trois est plus nombreuse et plus puissante que la nation kurde, aussi n'ont-elles jamais cessé de rogner son territoire et l'opprimer.*»

....

Avez-vous connu votre grand-père, demanda Cillière. Quel homme était-il ? Est-il vrai qu'il a eu cent enfants. Abdul Razzak Bederkan sourit : «*On a dit tellement de choses ! Selon les uns, il aurait eu cent enfants, selon d'autres, cinquante ou soixante «seulement» : en fait, nous n'en savons rien. La seule chose certaine, c'est qu'à sa mort il avait encore vingt et un fils et vingt et une filles en vie. Quant à moi, je l'ai peu connu. Je n'avais qu'un an en 1847 quand il fut assiégé par les armées turques dans son château d'Evrah et dut se rendre à Osman Pacha. Il n'est mort que vingt ans plus tard en exil à Damas, mais nos rencontres ont été aussi rares que brèves.* »

....

Ensuite, la conversation s'orienta vers le massacre des Arméniens par les Kurdes des régiments Hamidié. Abdul Razzak Bederkhan expliqua :

«Dès que mon grand-père fut capturé, tout le pays unifié et pacifié par ses soins retomba dans le chaos… La misère réapparut et, avec elle, les désordres et l'insécurité. Les gouverneurs turcs envoyés sur place ne pouvaient pas et ne pourront jamais avoir sur le peuple kurde l'autorité d'un chef kurde. Dès lors, il était facile pour la Porte de recruter quelques centaines et même quelques milliers de misérables pour accomplir ses basses besognes. Vous le savez, les Turcs ont toujours trouvé des Arabes pour massacrer des Assyriens,

des Serbes pour massacrer des Albanais ou des Grecs pour massacrer des Bulgares, et vice-versa. Au besoin, ils auraient pu aussi bien trouver des Arméniens pour massacrer les Kurdes.»

Bertrand Bareilles présenta à l'émir Bederkhan sa future épouse, Henriette, une jeune Viennoise particulièrement belle et brillante, alors dentiste du khédive d'Egypte, et il fut leur témoin de mariage. Abdul Razzak et Henriette eurent un fils qui mourut jeune accidentellement, et une fille, la princesse Leyla Bederkhan qui devint célèbre en Europe comme ballerine et chorégraphe.

….

«*Le sultan (a) beaucoup d'estime pour la famille Bederkhan ; le prince Bederkhan a été nommé chambellan à la cour de Yıldız ; l'un de ses cousins, Osman Pacha Bederkhan est déjà l'aide de camp favori du sultan…* »

(p. 189) L'émir Bederkhan et B.B. se retrouvaient souvent chez Abbas Hilmi, le khédive d'Egypte, ainsi que chez le chérif Ali Haïdar Pacha, le petit-fils de l'ancien chérif de la Mecque.

(p. 191) « *Mais la police du sultan suspectait le prince Bederkhan et elle le surveillait. Le Kurde était assurément un homme dangereux. Ne voudrait-il pas venger son grand-père ? Ne rêverait-il pas de recommencer l'aventure de l'émir Bederkhan Beg et revendiquer lui aussi un Kurdistan autonome, voire indépendant ? Abdul Razzak Bederkhan était un homme déterminé, un homme de conviction, tout d'une pièce, de l'étoffe d'un vrai révolutionnaire.* »

(p. 210) L'auteur nous dit qu'en 1908 l'émir Bederkhan revenait à Constantinople après deux années d'exil à Saint Petersbourg et qu'en cette même année naissait sa fille Leyla.

(p. 303) : En 1916, B.B apprend la mort tragique d'Abdul Razzak Bederkhan, arrêté par les autorités turques à Mossoul où l'émir était parti pour recruter des professeurs pour les écoles kurdes qu'il avait créées. Il fut aussitôt exécuté. Les Ottomans l'accusaient d'avoir fait alliance avec Ismail Agha Simko, le chef de la tribu des Shikak. Henriette, son épouse, et Leyla sa fille, s'installèrent au Caire parmi les nombreux cousins de l'émir engagés dans des activités nationalistes et culturelles. Henriette et Leyla devaient ensuite élire domicile à Paris.

(p.304) Au cours d'un séjour en Allemagne, Leyla, que sa mère appelait «Kouky» avait suivi quelques cours de ballet qui avaient révélé ses dons exceptionnels pour la danse. Elle avait une vingtaine d'années lorsqu'elle dansa Belkis, de Respighi, un élève de Rimski-Korsakov, à la Scala de Milan, où elle connut un succès triomphal. Sureya Bederkhan était venu spécialement de Paris pour la représentation.

« *Dès lors, Leyla Bederkhan ne cessa plus de se produire à Paris, à Rome, à Salzbourg, dans les principales capitales d'Europe, aux États-Unis, et dans le Moyen-Orient.* »

Leyla Bederkhan créa, rue du Pavillon, près du Bois de Boulogne, une école de danse. « *Elle fit connaître un important répertoire de chants et de danses populaires kurdes patiemment reconstitués, en même temps qu'une collection d'instruments de musique rares et anciens qu'elle sauva de l'oubli.* »

Sureya, le frère aîné de Djéladet et de Kamuran Bederkhan, consacra sa vie (p. 316) à l'organisation et à la propagande politique. Il fut arrêté et emprisonné en 1904, 1909 et en 1912. Il fut deux fois condamné à mort. Evadé, il s'exila à Paris en 1930.

Un chapitre (p.305) est consacré à la question kurde au moment de la Conférence de la paix où de nombreuses personnalités kurdes étaient venues à Paris, avec chacun son plan pour le Kurdistan : l'émir Ali Bederkhan était pour l'indépendance totale tandis que le sénateur Abdel Kader était pour une simple autonomie.

Un bel ouvrage à recommander à tous ceux qui veulent en savoir plus sur les dernières années de cet empire ottoman qui a occupé pendant des siècles une place importante dans le monde et qui s'est étendu des portes de Vienne au Yémen, de l'Algérie à l'Irak.

Gina LENNOX

Fire, Snow and Honey,

Voices from Kurdistan,

préface de Mme Danielle Mitterrand,

Halstead Press Publishing Pty Ltd, Rushcutters Bay (Australie),

2001, 677 p., index, bibliographie, carte des émirats kurdes

Gina Lennox est une spécialiste du Moyen-Orient. Elle a déjà publié trois ouvrages *People of the Cross* (1994), *Struck by Lightning* (1996) et *In Search of Heroes* (1998) ; elle est également cinéaste et dirige des émissions radiophoniques en Australie. Son intérêt pour le peuple kurde remonte à 1991 au moment de la guerre du Golfe lorsqu'elle entreprend d'interviewer des familles kurdes originaires du Kurdistan d'Irak, en exil à Melbourne, pour la chaîne ABC. Ces interviews seront à la base de la somme qu'elle publie.

Mme Lennox s'est adressée à plusieurs dizaines de personnes à qui elle a demandé des textes. Ceux-ci, écrits par des spécialistes ou non spécialistes kurdes, ont été regroupés sous quatre grands chapitres.

Joyce BLAU
Paris

Le premier chapitre intitulé «*On lève le voile*» (pp. 22-182) comprend neuf études sur l'origine et la religion des Kurdes, sur la musique et les traditions poé-

tiques, ainsi qu'une introduction à la littérature moderne. Une étude particulièrement originale sur la cuisine. Une conversation entre femmes et un article sur l'oppression des Kurdes en Irak terminent ce chapitre qui introduit à la vie sociale des Kurdes.

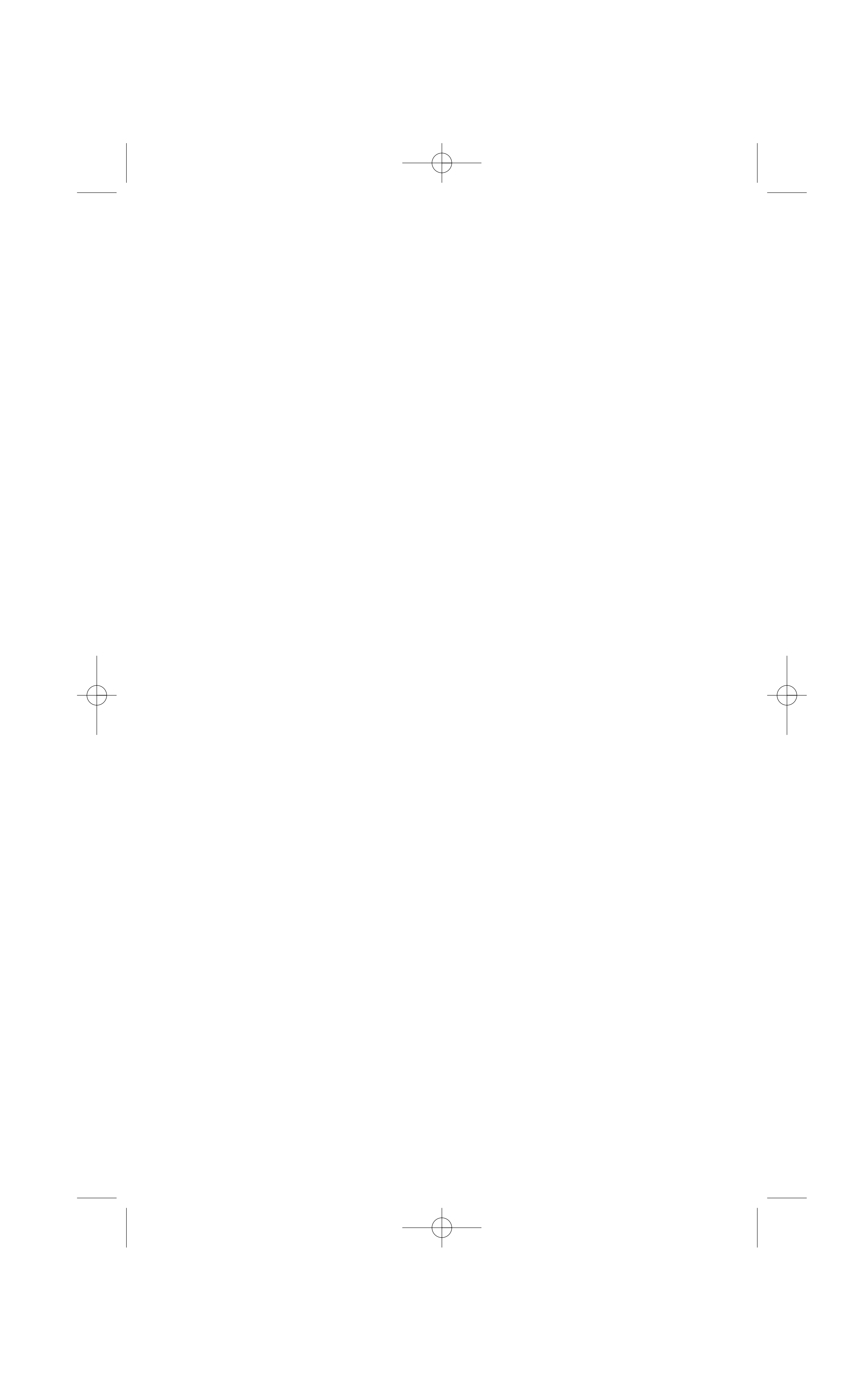
Le second chapitre «*Du Bahdinan à la région des Baban, en passant par celle des Soran*» (pp. 184-396) est composé de vingt-cinq textes écrits par des auteurs originaires du Kurdistan d'Irak. Ce sont des poèmes dédiés aux Kurdes et au Kurdistan, des essais, souvent très émouvants, de femmes et d'hommes qui parlent de leur vie passée sur la terre de leurs aïeux. C'est l'oppression, la misère que racontent ces histoires, mais aussi l'espoir d'une vie meilleure.

Le troisième chapitre (pp. 397-547) est intitulé «*De Pakizan au Botan, de Jumi au Hakkari (du Kurdistan septentrional à l'Arménie et la Géorgie, de la Turquie orientale au nord de la Syrie)*». Vingt-trois poèmes, odes, contes écrits par des femmes et hommes originaires de cette vaste région. Eziz Bawermend traduit en anglais des extraits de *Mem û Zîn* d'Ahmedê Khani, originaire de Bayazid.

Le quatrième chapitre (pp. 550-647) regroupe des textes provenant d'écrivains, de poètes, de conteurs originaires du Kurdistan d'Iran. Il est intitulé «*D'Elam à Khoy, à travers le Mukriyan et l'Ardalan (le Kurdistan oriental et l'Iran du nord-ouest)*». Des poèmes, des souvenirs autobiographiques, des interviews, des contes, forment la dernière partie de ce livre original.

De nombreuses illustrations en noir et blanc rendent plaisante la lecture de ce livre optimiste et plein d'espoir qui reflète comme un miroir l'âme d'un peuple qui aspire à vivre en paix sur sa terre ancestrale.

chronologie



Chronologie des événements

Ruşen WERDÎ
Paris

7 mars 2002

• Le secrétaire général du tout puissant Conseil de sécurité nationale (MGK), le général Tuncer Kılınç déclare que « *la Turquie ne voit pas le soutien de l'Union européenne s'agissant des questions d'intérêts nationaux. La Russie est également dans une certaine solitude. En connaissance de cause et sans négliger les États-Unis, je pense que l'on se doit de se lancer dans une nouvelle recherche comprenant l'Iran* ».

• Yusuf Kutlu décède à la suite de la grève de la faim lancée dans les prisons turques.

10 mars, Yeter Güzel, en grève de la faim depuis plus de 7 mois, est la 48ème victime de la protestation.

12 mars, la police turque arrête 8 membres du Parti pro-kurde de la démocratie du peuple (HADEP) à Ercis.

13 mars, Doğan Güreş, ancien chef d'état-major turc, Necati Özgen et Hasan Kundakçı, anciens commendant en chef de la gendarmerie dans les régions kurdes et Cumhur Evcil, général en retraite, décla-

rent que Korkut Eken, lieutenant-colonel de l'armée turque en service au sein des renseignements généraux turcs (MIT), condamné à six ans de prison pour son implication dans l'affaire de Susurluk est « un chef militaire digne de toutes sortes d'éloges. C'est un héros » et « ses activités entre 1993 et 1996 étaient menées sous [notre] strict contrôle ».
• Le Parlement turc reconduit pour quatre mois l'état d'urgence dans les provinces kurdes de Diyarbakir, de Tunceli, d'Hakkari et de Sirnak. En 2001, le super-gouverneur a décrété l'interdiction de 29 journaux et magazines, empêché la représentation de 99 pièces de théâtre, octroyé comme bon lui semble des laissez-passer ou des autorisations de filmer dans la région. Le super-gouverneur a même décidé du bannissement de fonctionnaires, 168 l'an dernier, sans recours possible.

15 mars, Doğan Tokmak, âgé de 30 ans décède après avoir observé 290 jours de grève de la faim dans le cadre de la campagne de protestation contre la réforme des conditions carcérales. Il est le 6ème gréviste de la faim à décéder cette année et le 49ème depuis le début de la campagne de protestation l'année dernière.

18 mars, *Le Monica*, un vieux cargo battant pavillon de Sao Tomé parti du Liban il y a une semaine et transportant plus d'un millier de passagers kurdes arrive à Catane (Sicile). À son bord se trouvent environ 500 hommes, 300 femmes et 200 enfants. Les passagers disent être des Kurdes de Syrie et d'Irak. Cela fait du Liban un point de passage du trafic de « boat people » kurdes, dont des familles entières. Mais il n'est pas le seul. La Turquie et la Syrie sont également impliquées. Le débarquement des passagers du *Monica* constitue le plus important débarquement d'immigrés clandestins en Italie depuis 1997.

19 mars, Jalal Talabani, leader de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), se rend à Istanbul, après Damas, pour une deuxième visite en

moins de deux semaines afin d'évoquer avec les autorités turques les perspectives de changement du régime irakien.
• Le vice-président américain Dick Cheney est arrivé en Turquie, dernier des 11 pays du Proche-Orient inscrits pour la tournée qu'il a entamée la semaine dernière afin de sonder les partenaires régionaux des États-Unis au sujet de l'Irak. L'armée américaine utilise déjà une base turque pour surveiller l'espace aérien du Kurdistan irakien. Mais il lui faudrait l'accord d'Ankara pour lancer des attaques contre ce pays à partir du territoire turc, stratégiquement placé pour une telle opération.

20 mars, dans une interview au *Financial Times Deutschland* (FTD) Ahmad Berwani, le représentant de l'UPK en Allemagne, a déclaré : « *Le groupe Ansar al-Islam est dans le nord de l'Irak un dangereux groupe extrémiste et une filiale d'al-Qaïda* ». En revanche, il a précisé n'être pas en mesure de confirmer qu'Ansar al-Islam était en relations avec les services secrets irakiens, comme l'a affirmé la revue américaine New Yorker.
• Deux immigrants ont été tués et un autre sérieusement blessés par l'explosion de mines à la frontière gréco-turque.
• Rıdvan Kızgın et Fevzi Akbulut, le président et le secrétaire de la section de Bingöl de l'Association turque des droits de l'Homme (IHD) ont été relâchés contre caution après deux mois d'emprisonnement pour s'être rendus à une conférence de presse du parti pro-kurde HADEP.

21 mars, les manifestations pour le *Newroz*, le Nouvel an kurde, ont été autorisées pour la troisième année consécutive dans les provinces kurdes, à l'exception de Bitlis, à Istanbul et Mersin. Les manifestations de célébration ont dégénéré à Mersin, ville turque à forte communauté kurde, faisant deux morts et une soixantaine de blessés. Un manifestant a été écrasé contre un mur par un véhicule blindé de la police au cours de violents incidents qui ont fait 61 blessés. A Istanbul, 354 personnes ont été interpellées, dont une grande partie au cours d'une manifestation dans le quar-

tier de Topkapi, organisée notamment par l'Association des droits de l'Homme (IHD) et le HADEP. A Diyarbakir, où quelques 5.000 policiers avaient été mobilisés pour cette fête autorisée, un vaste rassemblement s'est déroulé sans incident à l'extérieur de la ville. Plusieurs centaines de milliers de personnes (un million selon les organisateurs) ont bravé la pluie, les barrages policiers et les mises en garde de leur hiérarchie pour fêter avec force, musique et discours pacifiques cette fête symbole du nationalisme kurde.

• Tuncay Yıldırım, décède à Izmir à la suite de la grève de la faim lancée dans les prisons turques.

• Israël décide d'acheter entre 50 et 100 millions de mètres cubes d'eau par an à la Turquie.

• L'UPK a déclaré que des avions de combat turcs ont bombardé des campements de combattants du PKK dans la région de Kandil au Kurdistan irakien, faisant 25 morts, alors que ces derniers célébraient le *Newroz*. L'information a été confirmée par la chaîne de télévision Mezopotamya TV, basée en Europe.

27 mars, la police turque a interpellé une centaine de manifestants à Istanbul qui réclamaient un enseignement en langue kurde. Environ un millier de manifestants ont été interdits d'accès à la poste centrale de Sirkeci, d'où ils voulaient envoyer des télécopies au Parlement turc à Ankara pour réclamer un enseignement en kurde. La campagne pour demander l'enseignement en kurde a débuté en novembre et des centaines d'étudiants dans le pays ont été interpellés pour avoir signé des pétitions dans ce sens.

28 mars, l'Iran et la Turquie ont qualifié pour la première fois les Moudjahidines du peuple, mouvement iranien d'opposition armée basé en Irak, et le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), de « terroristes », a annoncé la radio iranienne.

• La Turquie et la Grèce ont conclu un accord de 300 millions de dollars

(344 millions d'euros) pour étendre un oléoduc de pétrole iranien de la Turquie jusqu'en Grèce, un accord qui pourrait à terme amener le pétrole iranien vers d'autres pays européens. L'oléoduc s'étendra sur 200 kilomètres à l'intérieur de la Turquie et traversera le Détroit des Dardanelles jusqu'en Thrace. En Grèce, il s'étendra sur 85 kilomètres. Il devrait être achevé d'ici 2005, et transportera au départ 500 millions de mètres-cubes de pétrole.

29 mars, un tribunal d'Ankara a annulé la décision de suspendre pour un an une chaîne de télévision kurde de Diyarbakir, estimant que les chansons en kurde pour lesquelles elle était sanctionnée n'étaient pas de caractère « séparatiste ». La cour a décidé qu'il n'y avait pas lieu de suspendre *Gün-TV* comme l'avait décidé le mois dernier le Haut Conseil de l'audiovisuel turc (RTUK). Si elle avait pris effet, cette sanction aurait été la plus lourde jamais décrétée par le RTUK.

1er avril, après de longues négociations avec les États-Unis et la Grande-Bretagne, la Turquie a accepté sur le principe de prendre la tête de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) déployée en Afghanistan. Une aide de 228 millions de dollars (260 millions d'euros), que l'administration Bush compte soumettre à l'approbation du Congrès, devrait suffire à aider la Turquie à faire face au coût de la mission.

• Meryen Altun est la 50ème victime de la grève de la faim lancée dans les prisons turques.

• La police turque a saisi 7,456 kg de morphine brute estimée à $ 29 millions au cours d'une des plus importantes opérations jamais lancées en Turquie.

2 avril, Barham Saleh, le chef du gouvernement régional kurde de Sulaimaniya a échappé à un attentat, qui a fait 7 morts. Les tireurs ont ouvert le feu contre la maison de M. Saleh à l'aide de mitrailleuses et de

fusils d'assaut, ce qui a entraîné une riposte des gardes du corps du responsable kurde, dont 5 ont été tués dans l'attaque. Deux des agresseurs ont été également tués dans la fusillade.

• Le ministre d'État turc, Tunca Toskay, s'est rendu à Bagdad pour rencontrer Saddam Hussein et lui transmettre en personne le message du Premier ministre turc Bulent Ecevit lui demandant de faire des « pas pour éviter que des développements puissent avoir un impact sur nous tous ». 130 sociétés turques se trouvent à Bagdad pour participer à la foire des produits d'exportation turcs.

3 avril, le journaliste américain Jonathan Randal, s'est présenté devant la cour de sûreté de l'État d'Istanbul sans être entendu, pour un de ses livres, interdit en Turquie et dont l'éditeur turc est poursuivi pour « propagande séparatiste ». « *After such knowledge, what forgiveness? - my encounters in Kurdistan* », l'ouvrage, traduit en turc après le kurde, l'arabe et le persan, a été saisi par la police en Turquie en janvier 2002. L'éditeur, Abdullah Keskin, qui dirige la maison d'édition *Avesta*, risque jusqu'à 3 ans de prison et 3 milliards de livres turques (2.500 euros environ) d'amende.

4 avril, une délégation du Département d'État américain, dirigée par Ryan Crocker, vice-secrétaire d'État adjoint pour les affaires du Proche-Orient, a rencontré des dirigeants kurdes dans le Kurdistan irakien. La délégation américaine a rencontré le chef du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), Massoud Barzani dans son quartier général à Salahaddin ainsi que Jalal Talabani à Sulaimaniya.

• Le Premier ministre turc, Bulent Ecevit a qualifié pour la première fois, de « génocide » les opérations de l'armée israélienne en déclarant : « *le peuple palestinien est victime de génocide sous les yeux du monde entier* ». L'opposition turque au Parlement avait, le 2 avril, demandé au gouvernement l'annulation d'un contrat d'armement d'une valeur de $ 668 millions,

signé il y a un mois avec Israël pour la modernisation de 170 chars de combat M-60 A1.

8 avril, Mohammed Levasani, l'ambassadeur d'Iran à Ankara, a nié le fait que Cemil Bayık, un haut membre du PKK ait été arrêté en Iran.
• Saddam Hussein a annoncé que l'Irak « suspendait immédiatement ses exportations de pétrole par les oléoducs » à destination du terminal turc de Ceyhan et celui d'Al Bakr sur le Golfe au sud et pour 30 jours, à moins qu'Israël ne retire ses forces des territoires palestiniens. La décision de Bagdad a entraîné une hausse des cours du brut, mais n'affecte pas l'approvisionnement mondial.

9 avril, Ahmet Turan Demir, l'ex-président du HADEP a été condamné à dix mois de prison pour « atteinte à l'unité du pays » par la cour de sûreté de l'État d'Ankara.
• La cour de sûreté de l'État de Diyarbakir a condamné Sulhaddin Onen, un chauffeur kurde à 45 mois de prison avec sursis pour avoir diffusé en 1999 une cassette de chansons en kurde dans son minibus de transport de passagers entre Diyarbakir et la ville proche de Çınar. La cour a estimé que jouer des chansons en kurde revenait à soutenir le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).
• La Turquie a été condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme pour avoir interdit le Parti du travail du peuple (HEP), un parti politique pro-kurde, accusé d'atteinte à l'unité de la nation. La Cour constitutionnelle turque avait ordonné, en juillet 1993, de dissoudre le HEP au motif que ses activités portaient « atteinte à l'intégrité territoriale de l'État et à l'unité de la nation ». La Cour européenne a jugé que la Turquie, en décidant la dissolution de ce parti, avait violé le droit à la liberté de réunion et d'association.
• Massoud Barzani est arrivé à Damas pour une visite de deux jours. Il s'est entretenu avec le vice-président syrien Abdel Halim Khaddam.

15 avril, un jeune Kurde de 25 ans, Ali Sharif, est décédé des suites de ses blessures par arme blanche au centre de la Croix-Rouge de Sangatte. Le jeune homme a été touché de plusieurs coups de couteau dans le dos. Deux autres Kurdes, âgés de 23 et 24 ans, ont été blessés et conduits au centre hospitalier de Calais. C'est la première fois qu'un réfugié meurt dans l'enceinte du centre de la Croix-Rouge qui abrite actuellement plus de 1.400 personnes, essentiellement des Kurdes d'Irak et des Afghans.
• Zhu Rongji, Premier ministre chinois le premier à se rendre pour une visite officielle à Ankara depuis 16 ans, a été largement interpellé par les officiels turcs sur la question de la province de Xinjiang, peuplée majoritairement de musulmans turcophones comme les Ouïgours et que la Turquie désigne sous le nom de « Turkestan oriental ». Le Premier ministre chinois a demandé le lendemain à la Turquie de ne pas soutenir des groupes ayant des activités séparatistes au Xinjiang.

16 avril, à l'issue de son VIIIème congrès, le PKK a annoncé un changement de nom et de stratégie : le mouvement, désormais baptisé KADEK (Congrès pour la liberté et la démocratie au Kurdistan), renonce à la violence pour lutter pacifiquement pour de plus grands droits pour la minorité kurde. Le KADEK n'entend pas lutter pour la séparation de la Turquie, mais pour l'amélioration des droits du peuple kurde, dans ce pays ainsi qu'en Irak, en Iran et en Syrie. Le KADEK ne sera pas un parti politique en tant que tel, mais soutiendra des partis et organisations appuyant une « solution démocratique à la question kurde ». Abdullah Ocalan, détenu dans l'île-prison turque d'Imrali, a été désigné président du KADEK. Le KADEK prône des « soulèvements politiques pacifiques ». Les militants armés du PKK continueront de constituer une force « d'autodéfense », appartenant au KADEK, rebaptisés «unité de défense du peuple».
19 avril, des avions américains et britanniques, qui patrouillaient dans une zone d'exclusion aérienne au-dessus du Kurdistan irakien, ont pilonné des batteries de la défense anti-aérienne irakienne, en réponse à des

tirs de DCA, selon des responsables américains. Il s'agissait du premier bombardement au Kurdistan d'Irak depuis le mois de février et du troisième depuis le début de l'année.

• La Cour constitutionnelle turque a déclaré inéligible Recep Tayyip Erdoğan condamné pour « incitation à la haine raciale ».

21 avril, MM. Talabani et Barzani ont assisté « secrètement » à une réunion de trois jours, qui s'est achevée près de Berlin avec la participation de responsables militaires américains, du département d'État et des services de renseignements (CIA), selon le quotidien arabe *Asharq Al-Awsat*. La réunion a permis de rapprocher les points de vue de l'UPK et du PDK. Les deux partis kurdes ont décidé de coopérer pour lutter contre des groupes islamistes « terroristes ». Un accord de coopération sécuritaire, prévoyant l'établissement d'un centre d'opérations conjointes, a été conclu lors de la rencontre. La lutte antiterroriste vise « quelques groupes extrémistes », notamment le mouvement « Ansar Al-Islam » (Partisans de l'islam). « Ansar Al-Islam » est composé de groupuscules, dont « Jund Al-Islam » (Soldats de l'islam) qui compte quelques 200 à 300 membres et parmi lesquels certains ont admis avoir eu des liens avec le réseau Al-Qaïda.

30 avril, le comité des ministres du Conseil de l'Europe « invite » dans une résolution les autorités turques à remédier « rapidement à la situation » des parlementaires, dont Leyla Zana. Il lui demande également de prendre « les mesures nécessaires pour rouvrir les procédures incriminées par la Cour dans cette affaire ou d'autres mesures ad hoc effaçant les conséquences pour les requérants des violations constatées ».

1er mai, les manifestations du 1er mai en Turquie, interdites dans plusieurs provinces kurdes où l'on signale trente arrestations, se sont déroulées en présence de forces de police à Ankara et à Istanbul, où quelque

15.000 policiers étaient déployés. À Diyarbakir, les policiers ont rapidement étouffé les tentatives de rassemblement et dix personnes ont été arrêtées, selon des sources policières. À Tunceli, 20 personnes dont le chef de la branche locale du HADEP ont été arrêtées après avoir tenté de faire une déclaration publique.
• Les discussions entre les Nations unies et le gouvernement irakien sur la question du retour en Irak d'inspecteurs chargés d'en contrôler le désarmement ont repris à New York après une pause de presque deux mois.

2 mai, pour répondre à certaines préoccupations de Washington, 11 groupes supplémentaires, parmi lesquels le PKK et le mouvement turc du Front-parti révolutionnaire de libération populaire (DHKP-C, marxiste), ont été ajoutés sur la liste des organisations terroristes, établie le 27 décembre dernier, par l'Union européenne. Lors d'une réunion confidentielle entre diplomates des Quinze, ces derniers sont tombés d'accord le 29 avril sur les organisations à ajouter sur la liste qui a été envoyée dans toutes les capitales européennes pour un accord final.

10 mai, Reporters sans frontières a annoncé que les portraits des 38 « prédateurs de la presse » installés à la gare Saint-Lazare, à Paris, avaient dû être retirés à la suite d'actions «répétées de groupuscules violents». Ces affiches, où figure notamment le chef des forces armées turques, Huseyin Kıvrıkoğlu, ont provoqué une tension diplomatique entre Paris et Ankara, le ministère turc de la Défense menaçant même de geler les accords militaires avec la France. L'association de défense du droit de la presse a rappelé qu'en 2001 plus de 50 représentants de la presse de toutes tendances ont comparu devant les tribunaux pour leurs écrits en Turquie.

12 mai, les autorités turques ont annoncé que plus de $ 8,6 milliards

devront encore être utilisés pour compléter le projet de l'Anatolie du sud-est (GAP).

13 mai, le procureur turc demande des peines allant jusqu'à 22 ans de prison à l'encontre de 16 personnes qui ont joint ou soutenu la grève de la faim des prisons turques.

14 mai, à l'initiative des États-Unis, mais avec l'appui de la Russie, allié objectif de Bagdad, le Conseil de sécurité des Nations unies a approuvé à l'unanimité une modification du régime des sanctions imposées à l'Irak. Cette résolution prévoit de renforcer l'embargo militaire -en vigueur depuis 11 ans- contre les dirigeants du régime irakien tout en facilitant l'acheminement de vivres et de médicaments destinés à la population civile. Le vote des 15 membres du Conseil de sécurité -y compris de la Syrie, un temps indécise- prolonge de 6 mois le programme « pétrole contre nourriture », lancé en 1996 et sans cesse renouvelé depuis. Le dispositif humanitaire enregistre cependant son plus important changement depuis sa création, qui avait pour but de contrebalancer les sanctions consécutives à l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990. La résolution 1409 du Conseil de sécurité comprend une longue liste de produits nécessitant d'être visés par les agences compétentes de l'ONU avant tout acheminement en Irak. En revanche, tous les produits purement humanitaires peuvent désormais être librement importés par l'Irak.

• L'armée turque a lancé une opération avec appui aérien dans la région montagneuse de Dersim pour détruire des caches des combattants kurdes du PKK. L'opération s'est déroulée dans la région montagneuse d'Aliboğazı, à 55 kilomètres à l'ouest de la ville de Tunceli, a annoncé le bureau du gouverneur.

17 mai, un tribunal d'Ankara a condamné Burak Bekdil, journaliste au quo-

tidien anglophone *Turkish Daily News*, à un an et huit mois de prison pour un article critiquant la justice turque. Mine Cevit, responsable éditorial a, quant à elle, écopé de 10 mois de prison, converti à 1,4 milliards de livres turques d'amende, pour avoir autorisé la publication de cet article.

21 mai, passant outre le véto du gouvernement, le Parlement turc a voté une loi d'amnistie qui pourrait entraîner la libération de l'homme qui avait tiré sur le pape Jean-Paul II en 1981. Les députés turcs avaient déjà voté cette loi le mois dernier, mais le président Ahmed Necdet Sezer avait imposé son véto, arguant que des réductions de peine ne seraient pas décidées en fonction du comportement d'un prisonnier. Mehmet Ali Agca, l'auteur des coups de feu sur le pape en 1981, a passé près de 20 ans en prison en Italie. Il purge actuellement une peine de 17 ans de prison pour le meurtre en 1979 d'un éditeur de presse turque, Abdi İpekçi, et le cambriolage d'une usine d'Istanbul la même année.

23 mai, alors que le tribunal de Dicle rejetait la veille une demande similaire, un procureur d'Izmir a lancé une poursuite contre 9 autres familles kurdes d'Izmir accusées d'avoir donné des prénoms kurdes à leurs enfants. Les prénoms incriminés sont *Zozan* (Alpage), *Medroj* (Soleil de Mèdes), *Rojhat* (Aurore), *Şiyar* (Eveillé), *Hêlîn* (Nid) et *Baran* (Pluie), les deux derniers pourtant communément utilisés par les Kurdes aussi bien que les Turcs. Le procureur qualifie de « désobéissance civile » le fait de donner des prénoms kurdes aux enfants.

27 mai, selon l'agence de presse Mezopotamya, plus de 700 soldats turcs affrontent 500 combattants du KADEK au Kurdistan irakien.

• Le patriarche œucuménique Bartholomew I, le leader spirituel des chrétiens orthodoxes dans le monde, a appelé la Turquie à autoriser la réouverture des écoles théologiques orthodoxes, fermées depuis 30 ans.

4 juin, la Turquie a été condamnée par la Cour européenne des droits de

l'Homme pour violation de la liberté d'expression d'Eşber Yağmurdereli, un juriste, écrivain et docteur en philosophie. Il avait été condamné à la prison à perpétuité en 1985 pour « tentative de renversement de l'ordre constitutionnel ». Remis en liberté conditionnelle en 1991, il avait été à nouveau condamné pour « propagande séparatiste » après avoir prononcé un discours dans lequel il utilisait le terme de « Kurdistan » et parlait de « lutte pour la démocratie et la liberté » du PKK. Il était finalement sorti de prison en janvier 2001.

• Le vice-Premier ministre ultranationaliste turc Devlet Bahceli a réaffirmé l'opposition de son Parti de l'action nationaliste (MHP) à certaines réformes clés nécessaires pour pouvoir ouvrir des négociations d'adhésion avec l'Union européenne (UE).

5 juin, la Turquie et la société américaine Boeing ont signé un contrat de $ 1,1 milliard pour l'achat par Ankara d'avions de surveillance de type AWACS.

7 juin, le rapport annuel du Département d'État américain souligne que la Turquie pourrait être pénalisée si elle ne prenait pas les mesures nécessaires contre le trafic d'êtres humains.

• Tufan Akcan, 26 ans, employé dans le bâtiment, a été poursuivi par la justice turque pour « tentative de sabotage de l'État » pour avoir choisi un prénom kurde, *Berîvan* (laitière) à sa fille. C'est pourtant le titre d'une série télévisée très populaire où l'une des grandes stars de la chanson turque incarne une jeune Kurde prénommée *Berîvan*. À Ardahan, un autre père a été convoqué par le procureur pour avoir prénommé ses enfants *Rojîn* (ensoleillé) et *Rohjan* (coucher de soleil). À Izmir, la police a fait irruption en pleine nuit, d'après des sources kurdes, chez 11 familles qui avaient donné des prénoms kurdes à leurs enfants. Une procédure a été ouverte contre 9 parents soupçonnés de « propagande pour une organisation terroriste ». Un tribunal de Dicle a lui refusé les procédures ouvertes

contre 7 familles ayant en tout 23 enfants aux prénoms kurdes. Une affaire qui a d'autant plus attiré l'attention que la juge elle-même se prénommait Sirvan, un prénom kurde.

• Des représentants de 4 groupes d'opposition irakiens ont été reçus au Département d'État américain par le sous-secrétaire d'État aux Affaires politiques Marc Grossman et des diplomates de la direction du Proche-Orient du département d'État, dans le cadre des efforts en vue de remplacer le régime de Saddam Hussein. Les mouvements d'opposition représentés sont le PDK, l'UPK, l'Assemblée suprême de la révolution islamique en Irak (ASRII, principale opposition chiite basée en Iran) et le Mouvement de l'accord national (MAN). Ces opposants doivent participer le 8 juin à un colloque sur l'Irak organisé par l'*American University à Washington*.

• Des bombes ont explosé, faisant deux blessés légers, dans les localités estivales de Chaklawa et de Geli Ali Beg dans la province d'Erbil. L'enquête se poursuit, mais les deux explosions sont similaires à de précédents incidents qui, d'après les investigations, étaient perpétrés par « des éléments islamistes extrémistes », a affirmé le porte-parole du PDK à Londres Dilshad Miran. Ces explosions avaient visé ces derniers mois notamment des établissements de vente de boissons alcoolisées et des salons de beauté, considérés comme illicites par les extrémistes islamistes.

• Le président Ahmet Necdet Sezer a convoqué un sommet réunissant les dirigeants des 6 partis politiques représentés au Parlement, dont les 3 au gouvernement, 2 partis islamistes et le Parti de la Juste Voie de Mme Tansu Çiller pour tenter de dynamiser le processus de réformes pour intégrer l'UE. Le Premier ministre turc Bulent Ecevit n'a pas pu y participer en raison de son état de santé. Il avait déjà renoncé à participer la semaine dernière à une réunion du Conseil national de sécurité (MGK).

11 juin, 25 enfants et adolescents, âgés de 11 à 17 ans, ont comparu

devant un tribunal de Diyarbakir qui les accuse d'avoir soutenu le séparatisme en reprenant des slogans en faveur de l'enseignement en langue kurde. L'accusation a souligné que les enfants et les adolescents avaient crié des slogans réclamant l'instruction en kurde lors d'un rassemblement en décembre dernier alors qu'il est interdit d'enseigner ou de diffuser des programmes en kurde. Ils encourent une peine de 3 ans de prison.

12 juin, la Cour constitutionnelle turque a partiellement annulé la réforme controversée relative à la presse et à l'Internet, limitant la liberté de la presse. Le Parlement turc avait adopté le 15 mai une loi très controversée introduisant des sanctions pour la propagation de fausses informations sur l'Internet et aggravant les pénalités pour les infractions aux lois sur la radio et la télédiffusion. La loi stipule que la diffusion de fausses informations et de diffamation sur l'Internet sera désormais passible de lourdes amendes allant jusqu'à 100 milliards de livres turques (environ 72.000 USD). Les autorités ne pourront plus suspendre la diffusion des chaînes de radio et télévision, pratique courante à l'heure actuelle, et l'organisme de contrôle des médias, le RTUK, leur demandera seulement de s'excuser. Mais le RTUK pourra annuler la licence des chaînes qui s'en prennent à « l'unité de la Turquie » et diffusent « de la propagande subversive et séparatiste ».

13 juin, un rapport élaboré par le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) a révélé que $ 839 milliards ont été utilisés en armement en 2001 dans le monde et que la Turquie se place au 14ème rang avec $ 8,9 milliards dépensés.

17 juin, le président turc Ahmet Necdet Sezer a commencé une visite officielle de deux jours en Iran, accompagné d'une délégation forte de 120 hommes d'affaires et de 20 journalistes. Il a été reçu par son homologue iranien Mohammad Khatami au palais de Saadabad. Ankara s'est inquié-

té de l'essai iranien d'un missile ballistique capable d'atteindre la Turquie. Téhéran de son côté proteste contre l'étroite relation militaire et sécuritaire de la Turquie avec Israël. Malgré ces querelles politiques, les relations commerciales ont progressé, s'élevant à $ 1,4 milliards l'année dernière. Et, surtout, en janvier, l'Iran a commencé à exporter du gaz naturel vers la Turquie via un gazoduc de plus de 2.500 km de long, dans le cadre d'un accord s'élevant à $ 30 milliards.

18 juin, la Turquie a été condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme pour la destruction d'un village kurde par des soldats et pour la disparition de trois villageois. Ankara devra verser plus de 150.000 euros de dédommagement matériel et moral à une famille kurde qui a perdu trois de ses membres et dont les maisons et certains biens ont été délibérément incendiés et détruits.
• Le Parlement turc a adopté la levée de l'état d'urgence en vigueur depuis 14 ans dans deux provinces kurdes ; Hakkari et Dersim. Cette mesure, recommandée le 30 mai lors de la réunion mensuelle du MGK, organe dominé par l'armée, avec le chef de l'État et cinq ministres, sera effective à partir du 30 juillet. Deux autres provinces voient en revanche l'état d'urgence reconduit pour 4 mois « pour la dernière fois », comme avait conseillé le MGK : celles de Sirnak et Diyarbakir.

18 juin, le Parlement turc a prolongé l'autorisation pour les avions américano-britanniques d'utiliser la base aérienne turque pour les patrouilles de la zone d'exclusion aérienne sur le Kurdistan irakien.

19 juin, les armées turque et syrienne signent un accord de coopération militaire.

26 juin, 20 personnes ont été blessées par l'explosion d'une bombe dans un jardin public du centre ville d'Erbil dans le Kurdistan irakien. Par le

passé, des militants islamistes, ou terroristes, se sont rendu responsables d'explosions de ce type.

27 juin, l'écrivain et journaliste turc Fikret Başkaya a été libéré de prison après avoir purgé une peine d'un an pour un article sur le problème kurde. Il avait été condamné à 16 mois de prison pour « propagande séparatiste » par la cour de sûreté de l'État d'Istanbul pour un article publié en 1999 dans le journal *Özgür Bakıs* qui a cessé de paraître depuis. M. Baskaya, un universitaire spécialiste de l'économie, a purgé dans le passé 20 mois de prison entre 1993 à 1995 pour son engagement en faveur des Kurdes.

28 juin, le FMI a formellement approuvé un prêt de $ 1,15 milliard à la Turquie.

4 juillet, Massoud Barzani a affirmé au quotidien arabe *Al-Hayat* : « Si nous ne sommes pas assurés de l'alternative, nous ne pourrons participer à aucune opération visant à changer le régime » du président Saddam Hussein. Mais M. Barzani a ajouté que si le président américain George W. Bush prenait « une décision ferme pour mettre fin au conflit (avec l'Irak) militairement, nous ne pourrons pas l'en empêcher ».

8 juillet, Jalal Talabani, a effectué une visite en Arabie saoudite, axée sur l'examen de la situation en Irak. M. Talabani, dont c'est la 4ème visite dans le royaume depuis la guerre du Golfe (1991), a évoqué avec des responsables saoudiens des questions relatives à la situation en Irak, au cours de son séjour de plusieurs jours. Avant l'Arabie saoudite, M. Talabani s'était rendu en Syrie, en Turquie et en Iran.

11 juillet, le ministre turc des Affaires étrangères, Ismail Cem, a démissionné de son poste et a quitté le Parti de la gauche démocratique (DSP)

du Premier ministre Bülent Ecevit, au bord de l'effondrement. Le parti en pleine érosion a été abandonné depuis le 8 juillet par 37 députés, dont 7 ministres et l'un des 3 vice-Premiers ministres, Husamettin Ozkan, considéré comme l'un des plus proches conseillers.
• La Turquie signe pour s'engager à investir $ 175 millions dans le projet Joint Strike Fighter du Pentagone américain pour la construction d'avions de combat de nouvelle génération.
• La douane bulgare a saisi 229,5 kg d'héroïne à la frontière turque dans un camion immatriculé en Turquie.

14 juillet, le secrétaire adjoint américain à la Défense, Paul Wolfowitz, s'est prononcé contre la création éventuelle d'un État kurde au Kurdistan irakien au cours d'un colloque à Istanbul. Mais M. Wolfowitz a rappelé que Washington était « à la recherche d'une nouvelle direction pour l'Irak », « qui vit sous le règne d'un tyran », ce qui représente « un grand danger pour les États-Unis qui ne le tolèreront pas indéfiniment ».

16 juillet, la Turquie a reconnu sa responsabilité dans les mauvais traitements infligés à un militant du PKK et à une militante de gauche et a accepté d'indemniser les victimes, selon la Cour européenne des droits de l'Homme.
• La Turquie devra verser au total près de 24.000 euros à Ülkü Ekinci, une Kurde dont le mari, un avocat qui ne cachait pas ses sympathies pour le nationalisme kurde, a été assassiné en 1994. La Cour européenne a estimé que les autorités turques n'avaient pas mené « d'enquête adéquate et effective » sur les circonstances du décès de cet avocat. Yusuf Ekinci, membre d'une famille kurde très connue, a été retrouvé mort le 25 février 1994 le long d'une autoroute dans la banlieue d'Ankara. Son corps avait été criblé de onze balles. Selon son épouse, ce meurtre est l'un des quelques 400 assassinats « perpétrés par des inconnus » cette même année et dont l'existence est établie

par *Amnesty International et la Fondation* turque des droits de l'Homme.

23 juillet, selon les autorités turques, 3 combattants du PKK ont été tués et 2 autres blessés au cours d'affrontements dans les provinces kurdes.

24 juillet, des responsables du PDK et de l'UPK ont décidé d' « examiner les moyens d'appliquer leur accord » de paix conclu en 1998 à Washington. Cet accord prévoit notamment l'élection d'un nouveau Parlement et la formation d'un gouvernement mixte dans le Kurdistan irakien. Ils ont aussi examiné les moyens « d'unifier leurs efforts contre le terrorisme après une profanation, la semaine dernière, par des islamistes extrémistes du Mouvement Ansar Al-Islam (Partisans de l'islam) de tombes de la confrérie Naqshabandiya », une confrérie soufie présente au Kurdistan.

25 juillet, selon le rapport de développement humain 2002 du programme de développement des Nations unies, la Turquie se situe au 85ème rang parmi les 173 pays en terme de développement humanitaire.

28 juillet, le Département d'État américain a confirmé qu'une réunion était bien prévue le 9 ou le 16 août pour coordonner «notre travail avec l'opposition irakienne». C'est la première fois que l'administration américaine émet une lettre conjointe de la part du Pentagone, du département d'État et d'autres agences. La réunion sera présidée par le sous-secrétaire d'État Marc Grossman et le sous-secrétaire à la Défense Douglas J. Feith.

29 juillet, M. Galbraith, qui a été le premier ambassadeur des États-Unis en Croatie (1993 à 1998), est arrivé au Kurdistan irakien pour une visite d'information.

30 juillet, Semra Başyiğit, âgée de 24 ans, est la 52ème victime de la grève de la faim lancée dans les prisons turques.

31 juillet, le PDK et l'UPK entendent aplanir leurs différends par une application de l'accord de Washington de 1998 conclu sous le parrainage des États-Unis au cours d'une réunion à Salaheddine annonçant « des formules sur un règlement final » des questions litigieuses. Cette réunion sera « la plus importante » dans la série de rencontres officielles que les deux partis ont tenues jusqu'ici pour l'application de cet accord.
• Le Parlement turc réuni en séance plénière a décidé de fixer la date des élections législatives anticipées au 3 novembre par 449 voix pour, 62 contre et 3 abstentions.

2 août, les forces de sécurité turques ont tué deux combattants du PKK lors d'affrontements dans les provinces kurdes, qui ont également causé la mort de deux soldats turcs. 4 membres des forces de sécurité ont par ailleurs été blessés lors de heurts qui ont éclaté alors que l'armée effectuait un contrôle, près de la ville kurde de Lice, dans la province de Diyarbakir.

3 août, le Parlement turc a aboli la peine de mort et légalisé l'enseignement de la langue kurde et la diffusion de programmes radiotélévisés en kurde, des mesures considérées comme cruciales pour adhérer à l'UE. À l'issue d'une séance marathon, les législateurs ont voté à main levée en faveur d'un plan de 14 réformes, qui ont d'abord été approuvées séparément tout au long de la nuit. Le bouquet de réformes remplace la peine capitale par la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle. La peine de mort pourra toutefois encore être appliquée en temps de guerre et en cas de menace de guerre. Les députés turcs ont également approuvé un texte en faveur de la diffusion de programmes audiovisuels en langue kurde. « Les programmes peuvent être conçus dans les différentes langues

et dialectes que les citoyens turcs utilisent dans la vie de tous les jours », dit le texte de loi. Cependant l'application de ces réformes devrait prendre un certain temps.

6 août, la Jordanie et la Turquie font front contre une éventuelle offensive américaine en Irak. Bagdad « décapitera » quiconque osera menacer son territoire, a même mis en garde le ministre irakien des Affaires étrangères Naji Sabri, après un entretien avec le roi Abdallah II de Jordanie. M. Sabri a par ailleurs rencontré son homologue turc Sükrü Sina Gürel, lui aussi en visite en Jordanie.
• Jalal Talabani est en visite à Ankara pour des entretiens avec les autorités turques avant une réunion des opposants au régime irakien de Saddam Hussein prévue à Washington.

7 août, Jalal Talabani a affirmé qu'il se ne s'engagerait pas « aveuglement » dans un quelconque projet américain de renversement de Saddam Hussein. « *Nous ne sommes pas favorables à une participation aveugle à un quelconque plan ou une quelconque attaque* », a-t-il déclaré après des entretiens au ministère turc des Affaires étrangères. « *Nous ne voulons pas qu'une nouvelle dictature remplace l'ancienne… Nous voulons que Bagdad ait un régime parlementaire démocratique et laïque. Nous ne luttons pas pour un Kurdistan indépendant. Au contraire, nous luttons pour un Irak démocratique* ».

10 août, la grève de la faim des prisonniers turcs pour protester contre le régime d'isolement carcéral a fait sa 53ème victime. Fatma Bilgin, 30 ans, est décédée dans un hôpital d'Ankara.

14 août, le porte-parole du ministère turc des Affaires étrangères, l'ambassadeur Yusuf Buluc, déclare que la Turquie ne permettra pas aux membres du parti Vert suédois de traverser la frontière pour aller au Kurdistan d'Irak.

16 août, un adolescent a été tué et un autre blessé par l'explosion de deux mines dans la ville kurde de Sirnak.

18 août, la Russie a confirmé son intention de signer prochainement un accord de coopération économique et commerciale de $ 40 milliards avec l'Irak. Cet accord de partenariat sur 5 ans concerne notamment la coopération en matière de pétrole, d'énergie électrique et d'infrastructures ferroviaires. Selon les Russes, il ne violera pas les sanctions imposées par les Nations unies à l'Irak.

21 août, le PDK a accusé la Turquie de recourir au « langage de la menace » contre les Kurdes d'Irak. « *Nous rejetons le langage de la menace et de la force auquel ont recours en permanence les responsables turcs* », tels sont les termes d'un communiqué du PDK publié Erbil. « *Nous appelons les Turcs à faire preuve de sagesse et de raison et à s'éloigner du langage de la menace qui ne leur servira à rien* ».

22 août, le secrétaire général de l'Union révolutionnaire du Kurdistan, Hussein Yazdanpana a affirmé que l'Iran avait massé ses troupes le long de la frontière avec le Kurdistan irakien en prévision d'une éventuelle frappe américaine en Irak. Des habitants de la région ont pour leur part indiqué que l'Iran avait « fermé » le principal poste-frontière avec le Kurdistan irakien. M. Yazdanpana a affirmé que l'Iran avait aussi « déployé des groupes équipés d'armes perfectionnées (..) comme des membres du PKK et de combattants extrémistes du groupe Ansar Al-Islam ». Il a invité les États-Unis à « *assurer la protection des Kurdes d'Irak et d'Iran en cas de frappe militaire en Irak* ». « *Des hélicoptères de combat de l'armée iranienne effectuent des patrouilles de surveillance dans la région frontalière (..) sous prétextes de poursuivre des trafiquants* », a-t-il déclaré.

• Le ministre turc de la Défense, Sabahattin Çakmakoğlu, a affirmé que

la Turquie avait des intérêts historiques dans le Kurdistan irakien, indiquant que son pays s'opposerait à la création d'un État kurde indépendant dans cette région.
• Melek Birsen Hosver, 23 ans, en grève de la faim depuis 11 mois, est décédée dans un hôpital d'Ankara, portant à 54 victimes le bilan du mouvement engagé dans les prisons turques.

23 août, un enfant âgé de 4 ans a été tué et deux autres personnes ont été blessées par l'explosion d'une charge de TNT à Erbil. Plusieurs habitations ont été endommagées par l'explosion, qui s'est produite dans un quartier résidentiel. Fin juin, 20 personnes avaient été blessées par l'explosion d'une bombe à Erbil. Début juin, deux autres explosions, dans la province d'Erbil avaient fait deux blessés légers. Le PDK avait alors mis en cause des « extrémistes islamistes ».
• L'aviation américaine a bombardé un site de défense anti-aérienne dans le Kurdistan irakien après avoir été prise pour cible par un système radar de guidage de missiles irakien, a annoncé l'armée américaine.
• Le réseau al-Qaïda a installé un camp d'entraînement terroriste international dans le Kurdistan irakien, aidé par un groupe de combattants islamistes ayant des liens à Téhéran et Bagdad, selon *The Guardian*.

24 août, Gülnihal Yılmaz, âgé de 34 ans est décédé des suites de la grève de la faim entamée depuis 394 jours. Il est le 55ème gréviste de la faim à décéder depuis le début de cette campagne, en octobre 2000, et le 14ème de l'année 2002.

27 août, le gouverneur de la Banque centrale irakienne, Essam Rachid Houeich, a indiqué avoir donné son feu vert pour l'établissement de trois banques privées dans le Kurdistan irakien, dans une interview publiée par l'hebdomadaire irakien *Al-Rafidain*. Il a ajouté que des hommes d'affaires de la région du Kurdistan avaient émis des demandes pour la

création de 3 banques privées dans les provinces de Dohuk, Sulaimaniya et Erbil. M. Houeich a précisé que la Banque centrale « supervisera directement les activités de ces établissements financiers ». Le Cabinet irakien, sous la présidence de Saddam Hussein, avait chargé à la mi-août la Banque centrale « d'accorder des permis pour l'établissement de banques nationales » sous sa supervision dans le Kurdistan.

• L'armée turque a averti qu'elle n'aurait pas de tolérance pour l'islamisme et pour le séparatisme kurde. « *Tout le monde doit savoir que les forces armées turques ne tolèreront pas que les possibilités de la démocratie soient mises à profit par les ennemis du système pour dynamiter les principes fondamentaux de l'État* », a déclaré au cours de la cérémonie de passation des pouvoirs le chef sortant de la puissante armée turque, le général Huseyin Kıvrıkoğlu. Son successeur, Hilmi Özkök, a renchéri : « *Les forces armées turques feront toujours preuve de détermination dans l'éradication des menaces séparatistes et réactionnaires* ».

28 août, un Kurde a été tué, et ses deux compagnons légèrement blessés en traversant un champ de mines à la frontière gréco-turque. Ce nouveau drame porte à 34 le nombre d'immigrés clandestins tués par des mines grecques et à 24 celui des blessés, depuis 1996, selon les bilans établis par la police turque.

29 août, au terme d'une rencontre avec le directeur du département du Proche-Orient du ministère des Affaires étrangères Turkekul Kurttekin, M. Zebari, responsable des relations internationales du PDK, a indiqué avoir transmis aux autorités turques un message de M. Barzani dans lequel il indique que son groupe ne veut pas de tension avec la Turquie. La Turquie et le PDK « *sont d'accord pour prendre les mesures nécessaires afin de rétablir les relations sur la base du respect mutuel comme ce fut le cas dans le passé* », a indiqué M. Zebari.

30 août, le nouveau chef d'état-major de l'armée turque, le général Hilmi Özkök a reconnu que son pays était présent militairement dans le Kurdistan irakien, mais s'est refusé à donner des détails précis sur cette présence. « Nous avons quelques éléments militaires dans le nord de l'Irak qui servent un objectif spécifique, mais il ne serait pas opportun de révéler la raison de leur présence » a-t-il déclaré.
• Massoud Barzani a demandé que la présence militaire turque, qui s'est « renforcée » récemment, quitte la région. « La présence militaire turque doit se retirer de la région », a réclamé à Washington M. Barzani sur la radio publique américaine NPR. « Dans les environs de Bamerni, il y a environ deux douzaines de tanks turcs, des militaires et des hélicoptères qui font de temps en temps des sorties », a-t-il déclaré.

31 août, Fatme Kose-Tokay, 35 ans, détenue depuis 1993, est décédée dans un hôpital d'Ankara. Elle était en grève de la faim depuis 400 jours.

1er septembre, la Turquie est prête à lancer une action militaire à sa frontière « *si les partis kurdes du Kurdistan irakien profitent d'une éventuelle attaque américaine pour se diriger vers l'indépendance* », a déclaré le ministre turc de la Défense Sabahattin Çakmakoğlu.
• Le général Rahim Safavi, commandant en chef des Gardiens de la révolution iranienne (Pasdaran), qui effectue une tournée dans les régions kurdes et occidentales de l'Iran, a une nouvelle fois démenti tout lien entre son pays et le groupe islamiste Jund Al-Islam.

2 septembre, Jalal Talabani a rencontré des officiels du ministère turc des Affaires étrangères à Ankara après sa réunion avec l'opposition irakienne aux États-Unis.

3 septembre, deux membres du HADEP ont été condamnés à 45 mois de prison par la Cour de sûreté de l'État pour aide à Abdullah Öcalan.

6 septembre, Sezen Aksu, l'une des plus célèbres chanteuses pop de Turquie, a défrayé la chronique et provoqué l'ire des ultranationalistes du pays, après un concert où elle a interprété des chansons en kurde, arménien, grec et hébreu dans les amphithéâtres antiques d'Ephèse et d'Aspendos.
• Le vice-président ultranationaliste du Parlement turc, Murat Sokmenoğlu, s'est prononcé en faveur d'une autonomie pour les Turcomans d'Irak, une minorité turcophone.

8 septembre, l'UPK et le PDK ont signé un accord qualifié d'« historique », en particulier par la réactivation du Parlement unifié. L'accord, signé à l'issue d'une réunion de deux jours à Salahaddine, « met fin à tous les différends et règle les questions en suspens de l'accord de paix » qu'ils ont signé le 17 septembre 1998 à Washington, selon un communiqué conjoint. Les deux dirigeants kurdes ont précisé lors d'une conférence de presse avoir « surmonté l'un des principaux points du conflit, à savoir la question du Parlement » et fixé « un mécanisme pour son fonctionnement ». Le Parlement devrait être convoqué pour le 4 octobre prochain dans la ville d'Erbil. Un porte-parole du PDK à Londres, Dilshad Miran, a précisé que les deux dirigeants s'étaient également mis d'accord sur « la mise en place de 4 commissions conjointes de haut niveau pour régler dans un délai d'un mois tous les autres points de discorde en suspens ». Parmi ces points figure notamment la question du partage des recettes pétrolières et douanières prélevées par le PDK. « *L'accord, qui couronne des efforts pour une normalisation entamée depuis plusieurs mois, permet également de consolider les acquis du peuple kurde de ces dernières années* », a-t-il souligné.

10 septembre, Massoud Barzani s'est prononcé en faveur de l'apaisement avec la Turquie affirmant qu'il ne chercherait pas à créer un État indépendant dans le Kurdistan irakien si les États-Unis renversaient le

régime de Saddam Hussein. « *Nous nous sommes engagés à respecter l'intégrité territoriale et l'unité de l'Irak et nous soutenons un Irak pluraliste, démocratique, fédéral et parlementaire* », a affirmé M. Barzani. Il a souligné cependant que le « futur système politique de l'Irak devrait être décidé par le peuple irakien sans intervention ni pressions étrangères ».
• Hamide Öztürk, 32 ans, est décédée dans un hôpital d'Istanbul des suites de sa grève de la faim, portant à 57 le nombre de personnes décédées dans ce mouvement de protestation contre la détention dans des quartiers de haute sécurité.

11 septembre, les autorités turques ont interdit la distribution du journal pro-kurde *Yeniden Özgür Gündem* dans deux provinces kurdes.
• La firme britannique *Rio Tinto Mining and Exploitation L.T.D* a investi 225 millions de dollars pour des recherches et l'exploitation de la mine d'or de Dachkassan, dans la province iranienne du Kurdistan.





Études kurdes n° 1

ETUDES
- *La guerre des mots pour nommer les Kurdes et leur territoire au Conseil de l'Europe*, Salih Akin
- *Le théâtre kurde en URSS*, Lucina Jafarova

DOCUMENTS
- *L'accord de Washington*, Ali Babakhan

ARCHIVES
- *Mémoires de l'émir Kamuran Bedir-Khan*, Joyce Blau
- *Paysans du Diarbekir mangeant les «Gâteaux du Printemps»*, Salih Akin

COMPTES RENDUS
- *Chroniques Bibliographique*, Hamit Bozarslan

CHRONOLOGIE
- *Chronologie des événements*, Rûşen Werdî

Études kurdes n° 2

ETUDES
- *Les princes kurdes merwanides et les savants syriaques*, Ephrem-Isa Yousif
- *Le vêtement comme révélateur de l'intégration des réfugiés kurdes d'Irak*, Chirine Mohseni
- *Quelques considérations sur le développement de la littérature kurde au Kurdistan d'Irak entre 1991 et 1999*, Farhad Pîrbal

DOCUMENTS
- *Quid de la démocratie à deux minutes du troisième millénaire ?* Sami Selçuk
- *Une recherche européenne sur la communauté kurde de France*, Salih Akin

ARCHIVES
- *Deux lettres de Chérif Pacha à Benito Mussolini*, Mirella Galletti

COMPTES RENDUS
- *Kurdistan in the Shadow of History* et *The Other Kurds*.
- *Yazidis in Colonial Iraq*, Hamit Bozarslan

TROIS DISPARITIONS
- Ali Babakhan, Ibrahim Ahmed et Pierre Rondot

CHRONOLOGIE
- *Chronologie des événements*, Rûşen Werdî

Études kurdes n° 3

ETUDES

- *Aslını inkar eden haramzadedir ! Le débat sur l'identité ethnique des Alévis kurdes*, Martin van Bruinessen
- *Les Alévis et le courant protestant (XIXe s. - début XXe s.)*, Hans-Lukas Kieser

DOCUMENTS

- *A propos de la solidarité des intellectuels arabe avec le peuple kurde*, Raïd Fahmi

ARCHIVES

- *Correspondance des frères Bedir-Khan et Pierre Rondot*, Hamit Bozarslan

COMPTES RENDUS

- *Land and der Greenze* • *Les massacres de Diyarbekir*, Hamit Bozarslan
- *Lumineux comme l'amour, noire comme la mort* • *Mille ans d'histoire pour un meilleur avenir*, Fawaz Hussain

CHRONOLOGIE

- *Chronologie des événements*, Rûşen Werdî

Études kurdes n° 4

ETUDES

- Enjeux et rôle de la «société civile» au Kurdistan : les déterminants géopolitiques et géo-économiques, Jean-François Pérouse
- *Évacuation forcée, déportation et réhabilitation : Les Kurdes et l'État en Turquie»*, Joost Jongerden

DOCUMENT-DÉBAT

- *Perspectives de l'expérience d'auto-administration kurde*, Kendal Nezan

ARCHIVES

- *Correspondance des frères Bedir-Khan et Pierre Rondot*, Hamit Bozarslan

COMPTES RENDUS

- *Deux dictionnaires récents : «Kurdistan»*, de G. Mukriyani et «*Sharezoor*», de S. Qazzaz, Joyce Blau

CHRONOLOGIE

- *Chronologie des événements*, Rûşen Werdî

_ _ _ _ _ _ _ _

Revue éditée par l'Institut kurde de Paris chez l'Harmattan, en français, publiant des travaux de chercheurs kurdes et occidentaux sur le monde kurde (histoire, langue, littérature, vie sociale et culturelle, actualité politique) ainsi que des documents, des archives, des comte rendus bibliographiques et une chronologie des événements.

BULLETIN D'ABONNEMENT

À retourner à l'Institut kurde de Paris, 106, rue La Fayette, 75010 Paris

Je m'abonne à la revue *Études kurdes* pour l'année 2003 (2 numéros)

❏ France, Dom-Tom : 25 (port inclus)

❏ Etranger : 30 (port inclus)

Nom, prénom : ....

Adresse : ....

....

Code postal, ville : ....

Pays : ....

Date et signature : ....

Je joins à cette commande :

❏ Chèque bancaire à l'ordre de l'Institut kurde de Paris

❏ CCP

❏ Mandat international

Compte bancaire : BNP Paris Montholon, 30004-00777-00002270495-88

BULLETIN D'ABONNEMENT

À retourner à l'Institut kurde de Paris, 106, rue La Fayette, 75010 Paris

Veuillez me faire parvenir :

❏ *Études kurdes n° 1* .... ex.

❏ *Études kurdes n° 2* .... ex.

❏ *Études kurdes n° 3* .... ex.

❏ *Études kurdes n° 4*............ ex.

❏ *Études kurdes n° 5* .... ex.

au prix unitaire de 12,50 (frais de port 1 par exemplaire)

Nom, prénom : ....

Adresse : ....

....

Code postal, ville : ....

Pays : ....

Date et signature : ....

❏ Ci-joint un chèque de .... u ros

(à l'ordre de l'Institut kurde de Paris)

Compte bancaire : BNP Paris Montholon, 30004-00777-00002270495-88

Mémoire spontanée et travail de mémoire : *Exil et diaspora*



«L'analyse est principalement basée sur les œuvres et vies de six peintres kurdes : **Riza Topal** est certainement le peintre kurde le plus connu en Europe. Fils d'une famille paysanne, il est né à Hülüman, petit village du Kurdistan de Turquie en 1934. Il vit depuis 1968 à Munich. **Remzi** est né à Kirikhan en 1928, alors sous mandat français. Lorsque la France, en se retirant, lègue le district d'Alexandrette à la Turquie, Kirikhan devient turc. En 1953, il quitte la Turquie pour étudier aux Beaux-Arts de Paris. En France, il n'a jamais peint son pays natal. **Bachar** est né en 1950 à Ghannamieh dans le nord-est de la Syrie. Politiquement engagé en tant que Kurde mais surtout dans l'opposition syrienne, il quitte le pays pour la France où il arrive en 1983, après avoir emprunté un chemin tortueux qui durera plusieurs années en passant par le Liban, la Grèce et l'Algérie. Il donne, dans ses tableaux, la part belle à l'espace. **Hajou Bahram** naît en 1952 au Kurdistan de Syrie; il fait ses études, entre 1978 et 1984, aux Beaux-Arts de Münster où il vit actuellement. **Ghazizadeh** est un Kurde d'Iran. Il est né à Saqqez dans les années 40. Il fait ses études de droit à Téhéran, ce qui l'éloigne, une première fois, de son pays, dit-il. En même temps, il s'inscrit aux Beaux-Arts. Sa peinture, témoin des événements de son pays, lui vaut l'emprisonnement. Il a été beaucoup inspiré par le réalisme socialiste et a longtemps peint sous cette influence. Il vit actuellement à Boulogne (banlieue parisienne). **Rebwar Said** est originaire de Suleymaniye, Kurdistan irakien. Il est fils d'enseignants. Il a été le compagnon des peshmergas dans son pays et a connu l'*Anfal* et les bombardements chimiques irakiens. Après quelques années passées en France, il s'est installé à Londres où il vit aujourd'hui».



ISBN: 2-7475-3840-0

12,20 €